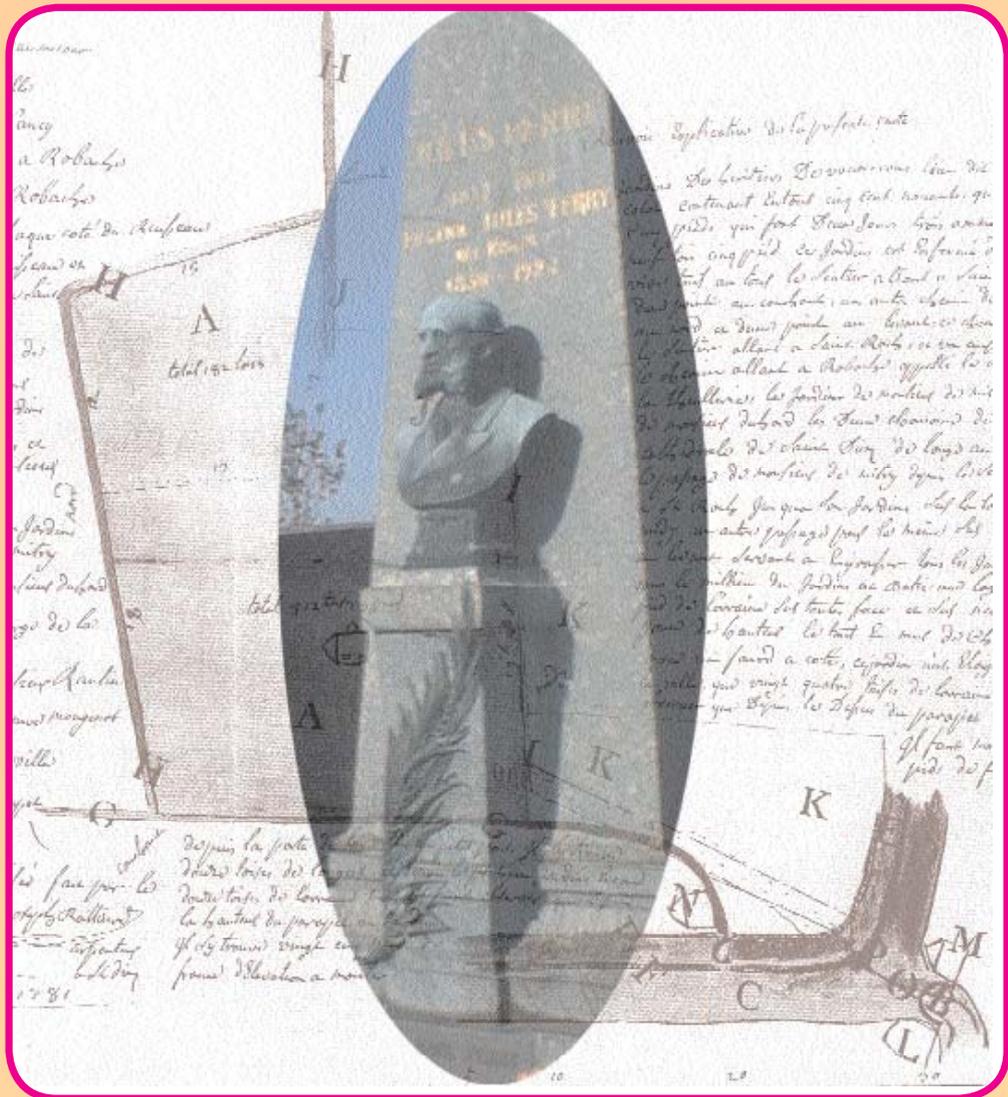


Mémoire des Vosges

Histoire - Société - Coutumes



Hommes & destinée



SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE

Revue Semestrielle
N°6 Année 2003

Prix : 14 E

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire-Société-Coutumes

Revue semestrielle consacrée au patrimoine vosgien

publiée par

la Société Philomatique Vosgienne

Local des associations, allée Georges Trimouille 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Courrier : BP 231 88106 Saint-Dié-des-Vosges Cedex

Téléphone : 06 88 69 15 29

messengerie : philo.vosges@free.fr

ISSN 1626-5238

Directeur de la publication :

Jean-Claude Fombaron

Rédacteur en chef :

Jean-Claude Diedler

Réalisation - maquette :

Thierry Choserot

Comité de rédaction :

Hervé Antoine
Pierre Colin
Benoît Larger

Claude Marchal
Michèle Mattern
Yann Prouillet

René Revert
Jacqueline Rittre
Claude Viry

Adhésion et commandes :

au secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne

Numéros séparés de *Mémoire des Vosges* : 14 E (+ 3 E frais de port)

Montant de l'adhésion à la Société Philomatique Vosgienne : 27 E

L'adhésion donne droit à :

- recevoir des informations sur les activités de la Société (trois *Lettres* par an)
- recevoir les deux parutions de *Mémoire des Vosges* (mars et octobre)
- bénéficier de tarifs préférentiels sur les autres publications et sur d'anciennes productions de la Société Philomatique Vosgienne.

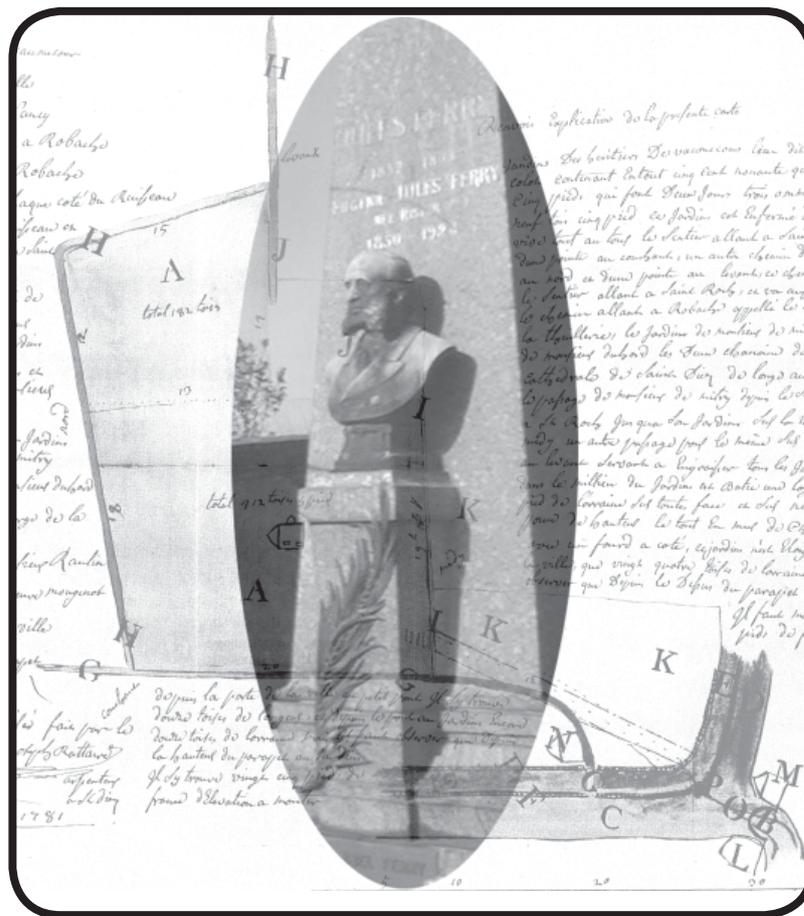
Notre couverture

- Tombe de Jules Ferry (1832-1893), cimetière de Saint-Dié, rive droite.
- Fond : « *Plan du cimetière à St-Dié par Jean Christophe Rataire* » 23 mai 1781.

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire - Société - Coutumes

Revue Semestrielle



Hommes & destinée

Société Philomatique Vosgienne

Troisième année - N° 6
1^{er} semestre 2003

A l'attention des auteurs

Mémoire des Vosges n'a pas la vocation d'être une revue scientifique. Quelle que soit leur portée, les études universitaires trop pointues ne seront pas retenues.

La proposition d'article, soumise au Comité de rédaction, doit comporter :

Trois à cinq folios de format A4, avec notes, bibliographie et éventuellement une proposition d'illustration. Il ne faut, en aucun cas, dépasser sept folios.

Le texte doit être accessible à un public profane, tout en restant rigoureux. Les références archivistiques ou bibliographiques seront précises et exactes. Les phrases doivent être courtes et rédigées au présent si le sens le permet.

Le rédacteur en chef est chargé d'adapter les textes à la ligne éditoriale retenue par le Comité de rédaction. Il peut donc être amené à imposer des modifications de forme. Par contre le contenu relève, bien entendu, de la responsabilité de l'auteur.

Les illustrations proposées doivent être de bonne qualité. Ce seront, si possible, des originaux. Les photocopies sont à proscrire. Si besoin est, nous pouvons nous charger de la prise de vues de textes originaux ou de monuments qui devront alors être signalés.

Chaque illustration doit être accompagnée d'un titre. La date et l'origine du document doivent être précisées.

L'article papier doit être accompagné d'une disquette au format Word 2000 ou antérieur, Mac ou PC (pas de Word XP). Il doit parvenir , au plus tard, le 15 décembre pour la parution de mars et le 15 juin pour la parution d'octobre. Ces dates sont impératives.

L'article peut être envoyé directement au rédacteur en chef par messagerie électronique : jeanclaude.diedler@free.fr. Le tirage papier, la disquette au format PC et les illustrations suivront par courrier à l'adresse suivante : Jean-Claude Diedler, 61 Le Haut du Mont, 88460 Xamontarupt.

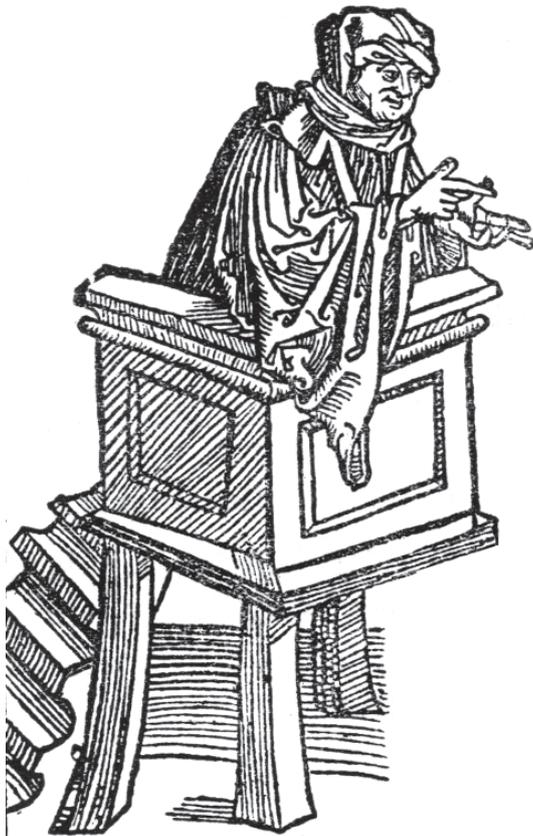
ATTENTION ! Les disquettes au format Mac doivent être envoyées préalablement à Thierry Choserot, 14 chemin de la Couare, Marzelay, 88100 Saint-Dié-des-Vosges. Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter le maquetiste, messagerie : thierry.choserot@free.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT		4
ÉDITORIAL		5
L'ÉGLISE DE SAINT-DIÉ ET LÉON IX AU 11^e SIÈCLE <i>L'enjeu des bulles de 1049 et de 1051</i>	<i>Damien Parmentier</i>	7
NOTE SUR LE NOM DU PREMIER ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ	<i>Albert Ronsin</i>	11
ERNEST PICOT (1848-1919) <i>Le vainqueur de Jules Ferry aux législatives de 1889</i>	<i>Gilles Grivel</i>	13
ALBERT CAHEN, UN COMPOSITEUR MÉCONNU (1846-1903) <i>A l'occasion du centenaire de sa disparition</i>	<i>Alain Lange</i>	21
RENÉ FONCK (1894–1953) <i>Des Vosges aux cimes</i>	<i>Yann Prouillet</i>	23
LO VIÉ MOTÉ DI JOEY <i>Impressions de visite</i>	<i>Jean-Claude Diedler</i>	27
UNE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE <i>Raviver la mémoire du vieux cimetière de la Cotte Calot</i>	<i>Jacqueline Rittre</i>	31
LA BRIQUETERIE DE REMOMEIX	<i>René Bastien et René Revert</i>	37
LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE FACE À LA MALADIE DU CHARBON <i>La lettre du vétérinaire Mathieu en 1839</i>	<i>Jean-Claude Fombaron</i>	41
UNE RANDONNÉE AU PIED DU MASSIF DE L'ORMONT <i>Un itinéraire entre histoire et nature</i>	<i>Thierry Choserot</i>	47
LA NOUVELLE ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE MAUDIT DE SAINTE-BARBE <i>Les démêlés d'une communauté avec l'évêché de Saint-Dié au 19^e siècle</i>	<i>Marie-Hélène Saint-Dizier</i>	51
PALÉOGRAPHIE : INSOLENCES AU CIMETIÈRE DE SAINT-DIÉ EN 1580		57
ACTIVITÉS		61
COMITÉ DE LECTURE DES REVUES <i>Hervé Antoine, Jean-Claude Diedler, Jean-Claude Fombaron, Claude Viry</i>		63
ÉCHANGES ET RELATIONS		66
PRÉSENTATION DES AUTEURS		68

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mathias RINGMANN,
GRAMMATICA FIGURATA, 1509.
Rééd. Heitz, Strasbourg 1905.



L'historien plus qu'un défricheur est un déchiffreur. Il emploie son temps et use de son énergie pour décoder les signes, témoins de l'activité de ceux qui nous ont précédés. Les manuscrits, les tessons, le moindre repli de terrain recèlent un message. A l'historien donc le soin d'ébaucher ou d'élaborer les clés de la compréhension.

Il explore, aussi. Il exploite, c'est-à-dire qu'il se livre – quelquefois en groupe (une coopérative d'exploitants !) – à une exploitation au sens de mise en valeur. Comme il n'existe pas d'exploitation sans travail et pas de travail sans outils adaptés et efficaces, on comprendra facilement que la tâche rebute souvent. Ceci explique qu'à côté des modestes exploitants prolifèrent les exploiters. Au sens figuré du terme, tel que nous le livre le dictionnaire, ils utilisent les autres à leur seul profit. Beaucoup, hélas, conquièrent à peu de frais une éphémère notoriété en se livrant à la compilation. Il serait cependant étonnant que l'Histoire retienne leur nom.

Jean-Claude Fombaron

L'histoire est une trame faite de destinées qui se croisent et s'entrecroisent... Destinées tonitrueuses de ceux ou de celles qui sont ou se pensent importants, voire indispensables. Modestes destinées de Vosgiens qui font la vie de tous les jours à force de patience, d'entêtement face aux difficultés.

Ce sont ces derniers qui ont la préférence de *Mémoire des Vosges*. Ils ont façonné les paysages de notre région et construit notre patrimoine commun. Leurs tombes parsèment le vieux cimetière de la Cotte Calot, comme celui de Sainte-Barbe, tout maudit qu'il soit. Envahies par la végétation, étouffées par le lierre, leurs stèles oublient de retracer un parcours trop vite effacé. La Société Philomatique Vosgienne a entrepris de les sortir une à une de l'anonymat du temps et de sauver les plus caractéristiques de la destruction.

En 1580, il était difficile déjà de retrouver certaines tombes dans le premier cimetière du cloître de Saint-Dié, surtout après avoir beaucoup bu. Jean de Blâmont et ses amis en font l'expérience, un soir de réveillon d'été sur le Mont. Par contre, au seizième siècle, les défunts restent bien présents dans le souvenir. Ils ont toujours la possibilité d'aider leurs proches et surtout de se venger de ceux qui ne pensent pas suffisamment à eux.

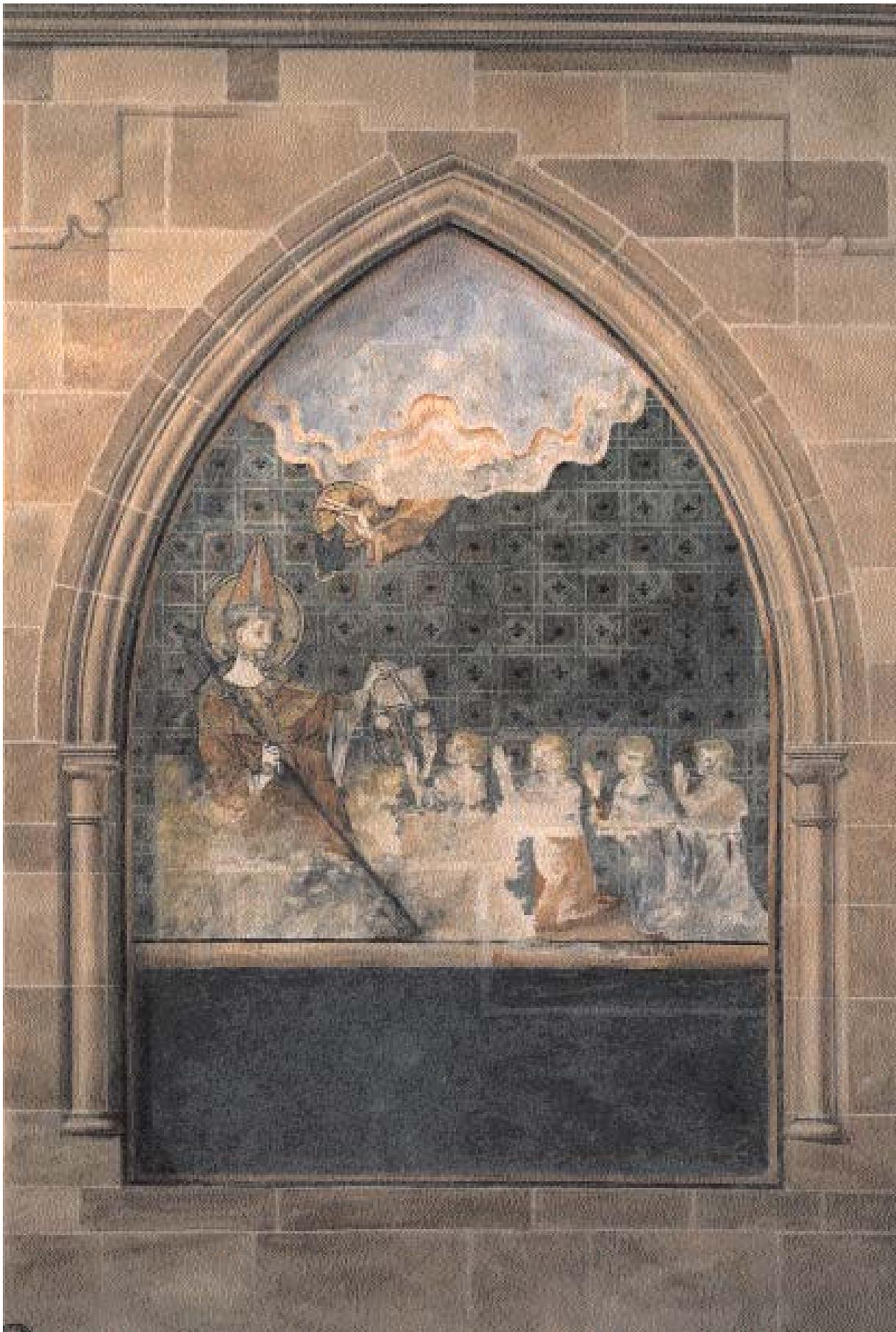
Rien n'est plus fugace que la mémoire des hommes. Pourtant les traces du labeur quotidien des oubliés de l'histoire sont encore bien visibles dans le paysage. La briqueterie de Remomeix en est un exemple. Et que dire de tous ces *mauvais champs* porteurs de la maladie du charbon ? Les cadastres en conservent toujours le souvenir. Il est vrai que, dans un pays d'élevage, les épizooties constituent de sérieuses menaces économiques. Le succès des empiriques et de leurs recettes, pas si irrationnelles que cela, en est la preuve.

Ce numéro concerne aussi tous ceux dont la mémoire s'est conservée : les Ferry, les Picot, les Fonck et d'autres moins connus peut-être, comme le compositeur Albert Cahen. Plus loin de nous encore, le pape Léon IX fait aussi l'objet d'un article. Ses faveurs pour l'Eglise de Saint-Dié sont rappelées dans une étude sérieusement documentée. Ce pape vosgien a marqué les débuts de l'histoire religieuse déodatienne que monseigneur de la Galaizière couronne à la fin du 18^e siècle, en tant que premier évêque de Saint-Dié.

Au terme de ce parcours, il reste encore la possibilité au lecteur d'égarer ses pas du côté de l'Ormont. Une magnifique randonnée l'attend au pied du célèbre massif des environs de Saint-Dié. Elle le conduira du Vieux Moté au fort Saint-Jean, à travers plusieurs millénaires d'histoire. La conception de ce trajet permet d'appréhender, en quelques heures, la richesse et la diversité de la montagne vosgienne.

Ce sera à chacun d'apprécier si *Mémoire des Vosges* a encore une fois répondu à ses attentes. Qu'on n'hésite pas à adresser jugements et critiques à la rédaction ! Elle les attend pour améliorer ce qui ne peut être qu'un projet commun.

Le Comité de rédaction



Le Pape Léon IX remet la bulle de 1049 à son frère, le prévôt Valrade.
(Enfeu du chœur de l'ancienne Cathédrale de Saint-Dié, aujourd'hui disparu ; ca.1340).

(Musée des Monuments Historiques, Paris)

L'ÉGLISE DE SAINT-DIÉ ET LÉON IX AU 11^e SIÈCLE L'enjeu des bulles de 1049 et de 1051

Damien Parmentier

Damien Parmentier se penche sur les deux bulles du pape Léon IX qui fondent les prérogatives de l'Église de Saint-Dié face aux pouvoirs ducal et épiscopal lorrains. Par la même occasion, il s'interroge sur les relations entre la collégiale et l'évêque Brunon de Toul au 11^e siècle. La question est de savoir si ce dernier a détenu la prévôté du chapitre avant de devenir pape.

Cet article s'inscrit dans le cadre du millénaire de la naissance du pape Léon, en 1002. Comme à son habitude, l'auteur fonde son texte sur un ensemble de sources médiévales, qui emporte la conviction.

Depuis le 13^e siècle, une tradition historique bien ancrée a cours en Déodat, le pays de Déodat¹. Elle fait de l'évêque de Toul, Bruno de Dabo-Eguisheim, le prévôt de la collégiale de Saint-Dié avant 1049. A cette date, celui-ci accède au trône de Saint-Pierre sous le nom de Léon IX². Qu'en a-t-il exactement été des relations qu'ont entretenues le chapitre et ce prélat ?

Pendant sept siècles, le chapitre a affirmé son statut de territoire *nullius diocesis** face au siège épiscopal de Toul. Ce statut particulier est fondé sur les bulles* pontificales, délivrées par Léon IX pour réaffirmer les prérogatives du chapitre et de ses chanoines sur la haute vallée de la Meurthe. Vers 1340, les chanoines séculiers de Saint-Dié consacrent à cet événement un enfeu* et une fresque dans le chœur de leur église collégiale.

Genèse d'une abbaye et de son chapitre de chanoines

Déodat, évêque de Nevers ou moine colombaniste venu d'Irlande ou d'Ecosse, arrive dans la haute vallée de la Meurthe vers 660³. La *Vita Sancti Deodati* relate que le saint est accueilli à Jointures dans la vallée de la haute Meurthe sans y être martyrisé. Durant l'Antiquité tardive, l'ancienne province leuque est en effet ouverte aux hommes de toutes les conditions qui circulent vers la Germanie.

La plus ancienne *Vie de Déodat* date du 10^e ou du 11^e siècle⁴. Venant d'Alsace et voyant « que ses pas avaient été dirigés en cet endroit par Dieu », Déodat y fait bâtir une cellule*⁵. A la notoriété toujours grandissante de la *cella*, le roi des Francs, Childeric octroie l'étendue de la vallée : « il confirma cette donation de son anneau, pour l'éternité, depuis la source de tous les ruisseaux ou fleuves qui entrent dans ce Val, jusqu'à leur sortie »⁶. Déodat décide de faire

construire un monastère⁷. Le moine devient bâtisseur et il se place très rapidement à la tête d'une communauté⁸.

L'abbaye se transforme en communauté canoniale. Childéric II (656-675) dote la nouvelle abbaye d'un riche patrimoine, pour le plus grand profit de l'Église, du roi mérovingien d'Austrasie, de son aristocratie et aussi de son trésor. En effet Déodat s'est installé sur une terre du fisc* royal « *in proprietate autem sua quam ex fisci largitate promeruit* »⁹, c'est-à-dire sur une villa du domaine royal : l'abbaye apparaît bien comme une fondation mérovingienne sur une terre austrasienne, déjà exploitée avant l'arrivée de Déodat.

Hydulphe succèdera à Déodat à la tête de la petite communauté déodatienne. A sa mort en 707, c'est le moine Marcinan qui prend possession des fonctions abbatiales. Par la suite ses successeurs sont inconnus jusqu'au prévôt Valrade, contemporain de Léon IX, en 1051¹⁰.

Comment expliquer alors la prolifération de quatre abbayes bénédictines, plutôt que de simples prieurés, dans un espace aussi réduit ? La seule justification de l'évangélisation ou de la solitude recherchée par les monastères ne suffisent pas. En effet, sous le règne de Childéric II, entre 660 et 675, sont fondées les abbayes de Saint-Dié par Déodat, de Senones par Gondelbert et de Moyenmoutier par Hydulphe¹¹. Quant aux vallées voisines d'Alsace, Florent, compagnon de Déodat et d'Hydulphe, est à l'origine de l'abbaye de Haslach, tandis qu'Arbogast monte sur le siège épiscopal strasbourgeois¹². L'abbaye bénédictine de Munster est également fondée vers 660.

En 769, l'abbaye déodatienne est réunie à

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

NOTE SUR LE NOM DU PREMIER ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ

Albert Ronsin

Dans les publications de notre société, comme dans de nombreux ouvrages, le premier évêque nommé à Saint-Dié, prenant possession de sa cathédrale et de son diocèse en 1777, est tantôt nommé Barthélemy-Louis-Martin Chaumont de La Galaizière, tantôt Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont. Notre collègue, Thierry Choserot, dans Mémoire des Vosges n° 4, à la page 32, écrit même « Monseigneur Chaumont » mais remarque, à la page 33, que l'on rencontre dans les documents du 18^e siècle « Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont de La Galaizière ». Ceci mérite éclaircissement.

Barthélemy-Louis-Martin est né le 24 août 1737 à Paris, paroisse Saint-Paul, d'Antoine-Martin de Chaumont, marquis de La Galaizière, conseiller du roi [...], chancelier et garde des Sceaux de Sa Majesté Polonaise, et de Louise-Elisabeth Orry, son épouse. Second fils ¹, il est destiné à la prêtrise. Tonsuré dès l'âge de sept ans, il est aussitôt pourvu de la coadjutorerie du prieuré de Neuwiller-sur-Moselle et, l'année suivante, il est nommé abbé commendataire* de la puissante et riche abbaye bénédictine de Saint-Mihiel. D'autres bénéfices suivront tout au long de sa vie le mettant parfaitement à l'abri des besoins matériels. Il est alors désigné partout sous le nom d'*abbé de La Galaizière*, tout comme son père est connu sous le nom de *chancelier de La Galaizière*.

En 1753, Dieudonné de Chaumont de Mareil ², frère du chancelier de La Galaizière est nommé grand prévôt de l'Eglise de Saint-Dié en attendant d'être le premier évêque, dès que les pourparlers diplomatiques entre France et papauté auront abouti. En attendant, il est fait évêque *in partibus** de Sion, en 1765 et il prend pour coadjuteur son neveu Barthélemy-Louis-Martin abbé de La Galaizière. Celui-ci succède donc naturellement à son oncle comme grand prévôt, à la mort de ce dernier en 1768. Il lui faudra attendre six ans pour qu'enfin l'accord soit réalisé entre le roi de France, le pape et les abbés et communautés religieuses du futur diocèse ³.

Désigné officiellement par le roi Louis XVI en 1774 pour occuper le siège épiscopal créé à Saint-Dié, Barthélemy-Louis-Martin remercie les édiles municipaux qui l'avaient félicité en signant « *L'abbé de La Galaizière, nommé à l'Evêché de Saint Diez* » ⁴. La lettre, adressée par le roi Louis XVI au pape, le 12 mars de l'année suivante, précise : « *Le sieur Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont de La Galaizière, prêtre du diocèse de Paris, vicaire général de Toulouse, grand prévôt actuel de l'Eglise et comte de Saint Diez, que nous désignons et nommons de nouveau pour futur évêque de Saint Diez (...)* ».

Le nouvel évêque, préconisé au consistoire du 28 juillet 1777, reçoit la consécration épiscopale dans la chapelle du château de Bienne ⁵, le 21 septembre de la même année. Dès le 15 septembre, dans une lettre adressée à la ville de Saint-Dié et écrite pour refuser l'offre faite par elle d'envoyer une délégation à son sacre, il signe « + *B.L.M. Evêque comte de Saint Diez* ». Même signature dans une lettre du 15 octobre, adressée au chapitre depuis Nancy pour fixer la date de prise de possession. Dans l'attente, il précise : « *Et je vais aujourd'hui à Chaumont sur Moselle, où j'attendrai vos ordres à cet égard* ». La signature comporte donc le prénom, ou ses initiales, et son titre épiscopal et éventuellement nobiliaire. Le titre de comte a été attaché au 18^e siècle à la dignité de grand prévôt et a été naturellement transféré à celle d'évêque.

Le château de Chaumont-sur-Moselle n'est autre que celui de Neuwiller-sur-Moselle qui a appartenu à la famille d'Ogéville puis à celle des rhingraves de Salm. En 1749, le roi de Pologne, duc de Lorraine fait l'acquisition du château et des terres qu'il a érigés en comté de Chaumont-sur-Moselle. En 1757, il l'a offert à son chancelier Antoine Chaumont de La Galaizière. La famille l'a conservé jusqu'en 1807. Habituellement les propriétaires d'une seigneurie joignent, ou plutôt substituent, à leur nom patronymique celui de cette seigneurie avec le titre qui y est attaché. Dans ce cas pourtant, c'est la terre qui a été rebaptisée au nom du nouveau possesseur.

En 1776, le chancelier Antoine Chaumont de La Galaizière, né en 1697, et qui a abandonné ses fonctions à la mort du roi Stanislas, rend la terre de La Galaizière dont il tire son titre de marquis et son nom le plus connu. Néanmoins il s'est réservé pour lui et pour son fils aîné Antoine, alors intendant de Lorraine, l'usage de ce titre et de ce nom sous lesquels ils sont les plus connus. Le fils a ajouté à ce titre celui de *comte de Chaumont sur Moselle*. Le cadet de la famille, Barthélemy-Louis-Martin ne porte alors plus que le nom de Chaumont auquel il ajoute ses titres

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

ERNEST PICOT (1848-1919)

Le vainqueur de Jules Ferry aux législatives de 1889

Gilles Grivel

Historien de profession, Gilles Grivel est sans doute le plus à même de démêler les arcanes de la vie politique déodatienne à l'époque de Jules Ferry. En effet sa thèse a porté sur le parti républicain dans les Vosges de 1870 à 1914 ¹.

Cet article très pédagogique, au style clair, satisfera tous ceux qui s'intéressent à Saint-Dié et plus largement à une époque, importante pour la formation de l'esprit républicain. Parmi les autres, qui savait que Ernest Picot avait battu Jules Ferry aux élections législatives de 1889 ?

Les élections législatives de septembre 1889 sont marquées dans les Vosges par un fait sensationnel. Jules Ferry, une des personnalités les plus influentes du parti républicain est battu par le commandant Ernest Picot dans la première circonscription de Saint-Dié. Depuis 1871, Jules Ferry représente le département à l'Assemblée nationale puis à la Chambre des députés. Il est président du Conseil général et il a dirigé le pays entre 1879 et 1885. Qui est cet Ernest Picot, un homme politique aujourd'hui oublié mais qui a fait échec à Jules Ferry ?

à 1886 et de 1887 à 1888, il est officier d'ordonnance du ministre de la Guerre. Devenu chef de bataillon en 1887, il démissionne de l'Armée en 1889 ⁴.

La Commune de Paris

La Commune de Paris est une insurrection populaire et patriotique qui prend le contrôle de la capitale en mars 1871. Elle est écrasée par les troupes du gouvernement légal installé à Versailles et dirigé par Adolphe Thiers.

Assemblée nationale et Chambre des députés

L'Assemblée nationale est élue en février 1871. Elle est chargée de ratifier le traité de paix avec l'Allemagne et de rédiger une constitution pour la France après la chute du Second Empire le 4 septembre 1870. Après la mise en place des lois constitutionnelles de 1875, le pouvoir législatif appartient à deux Chambres :

le Sénat élu au suffrage indirect,

la Chambre des députés élue pour quatre ans au suffrage universel masculin.

Un officier qui a fait un beau mariage

Charles Eusèbe Ernest Picot est né le 9 avril 1848 à Raon-l'Étape. Il est le fils d'André Picot (1820-1885) et de Joséphine Caroline Paillon ². Son père qui est né à Pau, a été élève de l'école forestière de Nancy. En 1871, il est nommé inspecteur des forêts à Saint-Dié. Sa mère est native de Raon-l'Étape ³.

Ernest Picot entre en 1867 à l'École polytechnique, dont il sort officier du génie. Il est lieutenant au 3^{ème} régiment durant la guerre franco-allemande de 1870-71 et la répression de la Commune au printemps 1871. En 1881, il fait campagne en Algérie, dans le Sud oranais, comme capitaine commandant la 1^{ère} compagnie d'ouvriers militaires des chemins de fer. De 1883



Ernest Picot, élève à Polytechnique, ca. 1868.

(Coll. Musée Pierre Noël de Saint-Dié, section militaire).

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

ges exprimés et il est, comme ses deux autres colistiers, largement battu par les sénateurs républicains sortants.

Après la mort en 1901 d'Adrien Froment, président du comité conservateur des Vosges, le commandant Picot devient le représentant pour l'Est de la France du prétendant au trône, le duc Philippe d'Orléans³⁶. Dans le cadre de ses fonctions, il fait preuve d'un grand dynamisme. En 1905, il fonde un hebdomadaire monarchiste, *le Petit Déodatien* qu'il fait paraître jusqu'à la guerre en 1914³⁷. En 1910, il est à l'origine de la

L'Action française

C'est un mouvement d'extrême droite nationaliste et royaliste, fondé par Charles Maurras au moment de l'affaire Dreyfus. Il connaît un grand succès à partir de 1905. Les Camelots du roi s'occupent particulièrement de vendre le journal du mouvement dans la rue, d'où leur nom de camelots qui, à l'époque désigne les crieurs de journaux. Les Camelots du roi sont essentiellement des jeunes gens. Ils constituent les troupes de choc du mouvement.

création des premiers groupes vosgiens de Camelots du roi de l'Action française³⁸.

Durant la Grande Guerre, Ernest Picot perd ses deux fils qui, comme lui, s'étaient engagés dans une carrière d'officier³⁹. André, l'aîné est né en 1884 à Saint-Dié⁴⁰. Capitaine du génie, il est tué à Verdun le 24 avril 1916. Le second, François est né en 1888 à Saint-Dié⁴¹. Sous-lieutenant au 8^{ème} dragon, il est tué dans l'Aisne à Missy-aux-Bois, le 18 juillet 1918. Il ne reste au commandant Picot que sa fille, Elizabeth qui avait épousé, en 1914, le baron François de Lassus de Saint-Geniès, un officier, responsable de l'Action française⁴².

Le 19 avril 1919, Ernest Picot meurt à l'âge de 71 ans à Saint-Dié. Ses obsèques se déroulent à l'église Saint-Martin⁴³. Monarchiste convaincu, il a pu l'emporter sur Jules Ferry à l'élection de 1889 en obtenant non seulement les voix des conservateurs mais aussi celles des radi-

Saint-Dié, cité de Jules Ferry

Une statue de Jules Ferry est érigée sur la place qui porte son nom, à côté de la mairie. Sa tombe se trouve au cimetière rive-droite. Elle a la particularité d'être placée en face de la Ligne bleue des Vosges selon la volonté du défunt : « Je désire reposer dans la même tombe que mon père et ma sœur en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte touchante des vaincus ». Devant la stèle est posé un buste de l'homme d'Etat.

Sources

caux. Pourtant cette courte victoire ne s'est pas reproduite en 1890 et Picot a dû se contenter ensuite d'une modeste carrière politique locale.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 2 U 1078 : Saint-Dié : fraudes électorales, 1889 ; manœuvres électorales prohibées, 1890.

Archives départementales des Vosges, 13 M ELE 45 : dossier élections législative 1889 ; 13 M ELE 46 : dossier élection législative, 1890.

Bibliographie

JOUVE Henry, *Dictionnaire biographique des Vosges*, Paris, 1897.

Le Journal de Saint-Dié, 1889-1890.

Le Petit Déodatien, 1905-1914.

JOLLY JEAN, *Dictionnaire des parlementaires français*, t.7, Paris, 1972, p. 2691.

Les Vosgiens célèbres, p. 294-295.

BARRAL Pierre, « Jules Ferry, député des Vosges », in FURET François, *Jules Ferry, fondateur de la République*, Paris, 1985 (Un tiré à part de l'article se trouve à la BMSD).

Jules Ferry, une volonté pour la République, Nancy, Presses universitaires de Nancy-Serpenoise, 1985, 175 p.

GRIVEL Gilles, *Le Parti républicain dans les Vosges, de 1870 à 1914*, thèse dactylographiée Nancy 2, 1997, 2 tomes.

Notes

MARANDE Georges, « Tablettes généalogiques de la région de Saint-Dié. Familles Simon », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, t. LXIV [1960], pp. 161-162.

RAMBAUD Alfred, *Jules Ferry*, Paris, 1903.

¹ Tous les encadrés explicatifs sont de l'auteur (NDLR).

² MARANDE Georges, « Tablettes généalogiques de la région de Saint-Dié. Familles Simon », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1960, t. LXIV, pp. 161-162.

³ Article « Charles-Eusèbe-Ernest Picot », JOUVE Henri, *Dictionnaire biographique des Vosges*, Paris, 1897.

⁴ *Le Vosgien*, 21 janvier 1900.

⁵ MARANDE Georges, art.cit.. Amélie Simon est née le 13 avril 1849 et décédée à Saint-Dié le 21 juillet 1923. Elle était la fille de Félix Simon (1821-1885) et d'Alexandrine Thiéry (1823-1905).

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Journal de Saint-Dié*, 25 août 1889. Marie Gustave Simon est mort à 32 ans (1856-1888), ce qui explique la fermeture rapide de l'entreprise familiale.

⁸ Le général de Saint-Arnaud (1798-1854) a été un des généraux avec qui le président Louis-Napoléon Bonaparte a organisé le coup d'État du 2 décembre 1851.

⁹ BARRAL, 1985, p. 145.

¹⁰ *Journal de Saint-Dié*, 10 février 1890 : Paul Didier est

un huissier qui a été révoqué après une manifestation organisée en 1885 contre Jules Ferry et au cours de laquelle il s'est disputé avec un sergent de ville.

- 11 ADV, 8 M ELE 143 : dossier élections municipales de Saint-Dié.
- 12 Albert Ferry (1838-1893) n'a aucun lien de parenté avec Jules Ferry.
- 13 ADV, 8 M ELE 45 : dossier élections législatives 1889.
- 14 RAMBAUD, p. 522 : lettre de Jules Ferry à M. Billot, ministre de France à Lisbonne, 20 octobre 1889.
- 15 En 1885, les élections législatives se sont déroulées au scrutin de liste dans le cadre départemental. En 1889, les républicains modérés préfèrent revenir au scrutin d'arrondissement qui doit briser la vague boulangiste.
- 16 JOUVE, art.cit.
- 17 La collection complète du *Journal de Saint-Dié* est conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Dié.
- 18 ADV, 14 M ELE 177-182 : dossier élections des conseillers généraux des 28 juillet et 4 août 1889.
- 19 *Ibidem*, 15 M 356 : dossier élections des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Saint-Dié des 28 juillet et 4 août 1889.
- 20 *Ibidem*, 14 M 178 : sous-préfet Saint-Dié à préfet des Vosges, 4 août 1889.
- 21 *Ibidem*, 13 M 45 : proclamation électorale de Picot.
- 22 *Journal de Saint-Dié*, 16 février 1890.
- 23 BARRAL, 1985, pp. 147-148.
- 24 Picot obtient 6 385 voix, soit 50,68 % des suffrages exprimés, contre 6 210 voix, soit 49,30 % des suffrages exprimés pour Jules Ferry. Il y a eu en tout 12 597 suffrages exprimés pour 14 401 inscrits.
- 25 *Journal de Saint-Dié*, 26 septembre 1889.
- 26 BARRAL, 1985, p. 150.

27 ADV, 13 M ELE 46 : dossier élection législative, 1890.

28 *Journal de Saint-Dié*, 29 juin 1890.

29 BARRAL, 1985, p. 151-152.

30 Avec 13 007 votants pour 14 591 inscrits, elle dépasse de 89 %.

31 Le dernier numéro du *Journal de Saint-Dié* paraît le 9 juillet 1890.

32 ADV, 8 M ELE 143 : dossier élections municipales à Saint-Dié.

33 ADV, 12 M ELE 37 : dossier élections sénatoriales du 28 janvier 1900

34 Le 8 janvier 1900, André Buffet vient d'être condamné pour atteinte à la sûreté de l'État à dix ans de bannissement par la Haute Cour, avec Déroulède et Guérin.

35 *Le Vosgien*, 21 janvier 1900.

36 ADV, 8 M 186 : rapport du sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 21 décembre 1910 ; *Union républicaine*, 13 décembre 1911.

37 *Le Petit Déodatien* est paru du 3 décembre 1905 au 2 août 1914. La collection complète de cet hebdomadaire se trouve à la BMSD et aux ADV.

38 ADV, 8 M 186 : rapport du sous-préfet de Saint-Dié au préfet des Vosges, 21 décembre 1910.

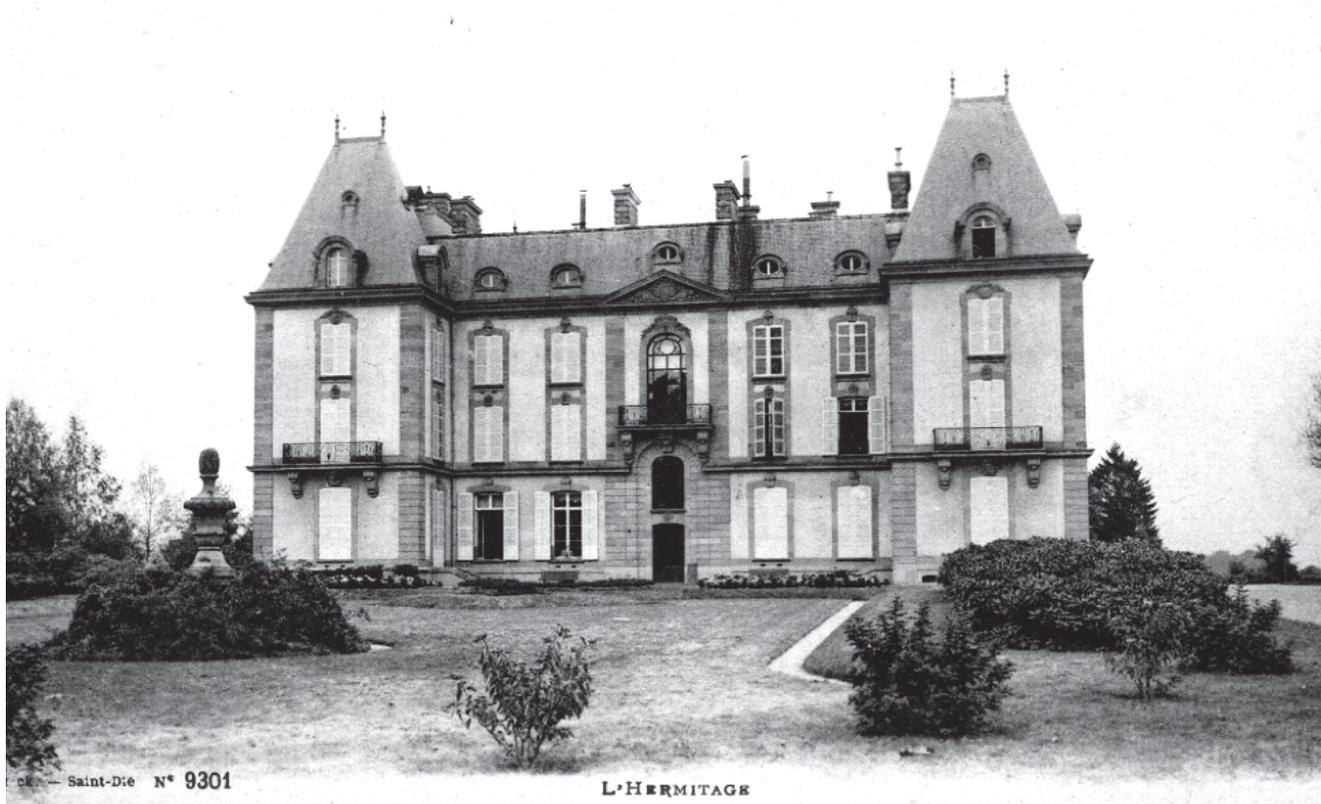
39 Les enfants d'Ernest Picot se faisaient appeler Picot de Persilhon, parce qu'ils avaient ajouté à leur patronyme celui d'une terre qui avait appartenu autrefois à leur famille.

40 Sans descendance, il a été marié à Carmen de Terves.

41 Il était célibataire.

42 Ils ont eu sept enfants. Tous les renseignements généalogiques sont tirés de MARANDE, art. cit..

43 *Le Télégramme des Vosges*, 21 avril 1919. Sa famille a payé un lourd tribut lors des guerres. Le 7 juin 1940, son



Saint-Dié, Chateau de l'Hermitage, ca. 1910..(éd. A. Weick).

(fonds J.C.F.)

Pour les curieux ou les généalogistes
Site donnant la généalogie des Lassus de Saint-
Geniés donc la descendance d'Ernest Picot :
<http://perso.wanadoo.fr/albipsy>
Site donnant la généalogie des Simon :
<http://perso-club-internet.fr/frpseflg/SIMON>



GÉRARDMER — Chalet Cahen

Edition A. LARGERON, Bij., Souvenirs, Gérardmer

Gérardmer, Chalet Cahen, ca. 1900.. (éd. A. LARGERON).

(Coll. J. André.)

ALBERT CAHEN, UN COMPOSITEUR MÉCONNU (1846-1903) A l'occasion du centenaire de sa disparition

Alain Lange

Le vingt-sept février 1903 à neuf heures du soir, le compositeur de musique Albert-Henri Cahen décède à La Turbie ¹. Il y a donc exactement un siècle. Marié à Loulia Warschawsky, Albert-Henri Cahen est le fils du comte Meyer-Joseph Cahen et de Clara Bishoffshein. Il est né en Belgique, à Anvers, le 8 janvier 1846.

L'article d'Alain Lange a le mérite de présenter un compositeur dont le nom même est oublié. Pourtant il a été en relation avec les Vosges, puisqu'il habitait Gérardmer.

Les œuvres d'Albert Cahen

On doit à Albert Cahen des œuvres de musique vocale et théâtrale intéressantes, sinon originales. Bien qu'ayant obtenu des succès d'estime, elles sont complètement oubliées aujourd'hui. Si une notice est consacrée à Albert Cahen dans le *Larousse du XX^e siècle*, dirigé par Paul Augé, le *Dictionnaire de la Musique* de Marc Honegger, tout comme le *Dictionnaire biographique des musiciens* de T. Baker et N. Slonimsky le passent sous silence.

Albert Cahen étudie le piano avec Madame Szarvady, la composition et l'harmonie avec César Franck dont il a été l'un des élèves préférés. Vers 1865, il compose ses premières mélodies sur des poèmes d'Alfred de Musset. Sa première œuvre importante est un drame biblique, *Jean le précurseur*. Elle est représentée à Paris au théâtre du Châtelet, en 1874. L'année suivante, en 1875, deux de ses œuvres, *Endymion*, et *Sabina* sont données aux concerts Padeloup. La première est un poème mythologique en trois tableaux dont le livret est dû à Louis Gallet, la seconde un poème symphonique. Un opéra comique, *Le bois* sur un livret d'Albert Glatigny ²

connaît une première représentation à l'Opéra-Comique de Paris, le 11 octobre 1880.

D'autres œuvres théâtrales d'Albert Cahen, peu nombreuses, seront représentées sur différentes scènes en France et à l'étranger. Il s'agit d'une féerie, *La Belle au bois dormant* et d'un ballet. Ces deux œuvres sont représentées au Grand Théâtre de Genève, respectivement en 1886 et en 1888. Un opéra en trois actes, *Le Vénitien*, sur un livret de Louis Gallet, est donné au Nouveau Théâtre Lyrique de Rouen le 14 avril 1890, en présence de César Franck ³.

Albert Cahen connaît une grande désillusion lorsque sa dernière œuvre théâtrale, *La Femme de Claude*, sa meilleure réussite selon les critiques, ne remporte pas le succès attendu du public parisien. Ce drame lyrique en trois actes d'après Alexandre Dumas fils, sur un livret de Louis Gallet est représenté à l'Opéra-Comique, le 23 juin 1896.

Ses *Marines*, sept mélodies sans date sur des poèmes de Paul Bourget ⁴ et de Maurice Bouchor ⁵ ont été composées vers 1878. On lui doit encore un *Agnus Dei* pour baryton avec violon et piano ou flûte et orgue.

Texte d'une lettre autographe d'Albert Cahen (21 octobre 1892) ⁶

« Mon cher ami

Je me doutais vaguement de la non-réception par vous de ma lettre. Elle a été adressée soit au 9 soit au 12 du bd Denain ⁷ : informez-vous donc, en passant, à celle des deux adresses qui n'est pas la vôtre. Cela n'a d'ailleurs qu'un intérêt rétrospectif que je qualifierai de minime, puisque, grâce aux Dieux ! vous pouvez nous arriver la semaine prochaine. Il faut prendre le matin à la gare de l'Est l'express de 8h 10 billet pour Gérardmer, s'installer de préférence dans le wagon qui porte la plaque Epinal, ce qui vous évitera la peine de changer de wagon à Nancy.

Il vous restera encore deux transbordements à effectuer, l'un à Epinal, l'autre à Laveline ⁸. La saison d'été étant passée, il n'y a plus de wagon allant directement de Paris à Gérardmer. Vous arriverez ici à 5h 19 ; ce qui vous permettra de jouir encore de la vue du paysage assez joli à partir d'Epinal. Si vous tenez à visiter Nancy, je vous engage à prendre samedi soir l'Orient Express à 6h 50, on dîne dans le train et on arrive à Nancy à minuit. Vous descendriez à l'hôtel d'Angleterre très voisin de la gare et le lendemain, après avoir visité la ville, vous prendriez le train de 14h 28 qui vous débarquerait ici à 5h 19 comme en partant de Paris le matin à 8h 10. J'espère que toutes ces indications ne vont pas exercer une sarabande folle dans votre tête et que vous vous y retrouverez.

Je suppose que d'ici au 29 vous aurez vu Carvalho ⁹ que j'ai vu moi-même lors de mon dernier passage à Paris tandis que vous étiez à Wimereux ¹⁰.

Confirmez-lui que mon premier acte est terminé et que je vois assez clair maintenant dans ce qui me reste à faire pour être certain d'être prêt quand il croira avoir besoin de moi. Il fait depuis hier un temps admirable ; j'espère que vous aurez la chance d'en trouver autant lors de votre arrivée.

Tous mes hommages à Madame Gallet, et à vous très affectueusement.

Signé : Albert Cahen. »

Albert Cahen et les Vosges

Une lettre d'Albert Cahen au librettiste Louis Gallet, datée du 21 octobre 1892, permet de relier le compositeur et les Vosges. Elle concerne la composition de son drame lyrique *La Femme de Claude*, dont le premier acte est achevé à cette date. Albert Cahen en fait part à Louis Gallet qui est l'auteur du livret ¹¹.

Le document présente aussi l'intérêt de rappeler le déroulement d'un voyage en chemin de fer de Paris à Gérardmer à la fin du 19^e siècle.

Bibliographie

AUGÉ Paul (sld), *Larousse du XX^e siècle*, Paris, 1928 ; t. I, p. 946.

DUFOURCQ Norbert, *Larousse de la musique*, Paris, 1957 ; t. I, p. 948.

ROMAIN L. de, *Essais de critique musicale*, Paris 1890.

BERNARD Robert, *Histoire de la musique*, Paris, Fernand Nathan, 1974 ; t. III, p. 736.

BOUCHER M., *L'Ecole de César Franck*, Paris, 1917.

DAVIES L., *Cesar Franck and his Circle*, London, 1970.

MICHEL François, *Encyclopédie de la musique*, t. I, Paris, Fasquelle, 1958 ; p. 475.

PREVOST M. (sld), *Dictionnaire de biographie française*, fascicule XL, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1955, colonne 827 (notice de P. Roche).

SADIE Stanley (edit. par), *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, t. III, London, Macmillan Publishers Limited, 1980 ; notice John Trevitt, pp. 604-605.

The New Grove Dictionary of Opera, t. I, London, Macmillan Publishers Limited, London, 1992 ; notice John Trevitt et Robert Orledge, pp. 679-680.

¹ Dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice. Aujourd'hui Cap-

Notes

d'Ail : une partie de la commune de la Turbie a été détachée en 1904 pour former la commune de Beausoleil et une autre partie, en 1908 pour constituer la commune de Cap-d'Ail. La Turbie a appartenu à Monaco jusqu'en 1913. Située à 17 km au nord-est de Nice, dans le canton de Villefranche-sur-Mer et l'agglomération de Menton, la Turbie compte 3021 habitants au dernier recensement de mars 1999. La commune de Cap-d'Ail, à 16 km à l'est de Nice, est située aux portes de Monaco. Le baron de Pauville l'a promue station touristique en 1879. Au recensement de 1999, Cap-d'Ail compte 4532 habitants.

² Albert Glatigny (Lillebonne, 1835-Sèvres, 1873) est à la fois acteur, journaliste, vagabond et poète. Il a été l'ami de Baudelaire, de Banville et de Mallarmé. Il publie trois recueils de poésies, *Les Vignes Folles* en 1860, *Les Flèches d'or* en 1864 et *Gilles et Pasquins* en 1872. En 1879, ils sont réunis en un volume. Il publie aussi plusieurs pièces de théâtre, dont *L'Illustre Brisacier* en 1873, ainsi qu'un récit humoristique relatant son arrestation en Corse, *Le Jour de l'An d'un vagabond* en 1869.

³ Après la mort de Franck, survenue à Paris le 8 novembre 1890, les relations d'Albert Cahen avec le Cercle de César Franck, dont notamment Vincent d'Indy, vont s'amenuiser.

⁴ Paul Bourget (Amiens, 1852-Paris, 1935) est poète, romancier, essayiste et auteur dramatique. Membre de

l'Académie française en 1894, il doit sa célébrité à ses *Essais de psychologie contemporaine* (1883), suivis de *Nouveaux essais de psychologie contemporaine* (1885). L'ensemble a été réédité dans sa version définitive en 1899. Parmi ses romans *Le disciple*, paru en 1889, reflète la finesse psychologique de son auteur. Albert Cahen a composé des mélodies sur des poèmes de Paul Bourget, parus dans *La vie inquiète* en 1874, *Edel* en 1877, *Les aveux* en 1882 et autres recueils, rassemblés dans *Poésies* (2 volumes en 1885) et *Poésies 1876-1882* (1887).

⁵ Maurice Bouchor (Paris, 1855-Paris, 1929) est poète et conteur. C'est un admirateur de Bach, de Wagner et de Gluck. Animateur du théâtre de marionnettes à Paris, passage Vivienne, il est aussi membre du groupe des Vivants. Il a publié des poèmes célébrant la joie de vivre (*Les Chansons joyeuses*, 1874), la tendresse (*Les Poèmes de l'amour et de la mer*, 1876 ; *L'aurore*, 1884). Certains ont été mis en musique, entre autres par Albert Cahen. Il a en outre poursuivi la quête d'une inexprimable réalité à travers la religion et la philosophie (*Les Symboles*, 1888-1895). Préoccupé par les problèmes d'éducation populaire, il publie des *Chants populaires pour les écoles* en 1897, suivis de *Nouveaux chants populaires* en 1912.

⁶ *Collection Alain Lange, Cognac*, 3 p. ? in-12 ; en-tête : « Chalet Cahen, Gérardmer (Vosges). »

⁷ Paris, 10^e arrondissement.

⁸ C. de Laveline-devant-Bruyères, arr. d'Epinal, c. de Bruyères.

⁹ Léon Carvalho (Ile Maurice, 1825-Paris, 1898), de son vrai nom Léon Carvaille prend en 1855 la direction du Théâtre Lyrique à Paris jusqu'en 1860. Il reprend en 1864 la direction du même théâtre dans sa nouvelle salle de la place du Châtelet jusqu'en 1868, année où il devient surintendant des théâtres égyptiens. De 1872 à 1874, il dirige le théâtre du Vaudeville puis de 1874 à 1877, il est metteur en scène à l'Opéra. En 1877, il prend la direction de l'Opéra-Comique jusqu'en 1887. Au mois de mai 1887, un incendie coûte la vie à de nombreux spectateurs. Condamné, Carvalho reprend néanmoins son activité en 1891. Il la poursuit jusqu'à sa mort, le 13 janvier 1898.

¹⁰ Dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, c. de Boulogne-sur-Mer-Nord-Ouest.

¹¹ Louis Gallet (Valence, 14 février 1825-Paris, 16 octobre 1898) a été professeur à la maîtrise de la cathédrale de Valence (Drôme), sa ville natale puis correcteur d'imprimerie. A partir de 1857, il vit à Paris, travaillant d'abord dans l'imprimerie, puis dans l'administration hospitalière. Il devient directeur de l'hôpital Lariboisière puis chef de bureau des hôpitaux. Il finit dans l'administration de l'Assistance publique en qualité d'inspecteur. En 1887, il publie *Un grand hôpital parisien en 1866*, en 1889, *Le service du prompt secours (théories hospitalières)* et en 1892, *Paris à l'hôpital*.

Son œuvre littéraire comporte de nombreux livrets : *La coupe du roi de Thulé* en collaboration avec Edouard Blau, musique d'Eugène Diaz, en 1873 ; *Djamileh* (1872) sur une musique de G. Bizet, en 1872 ; *La princesse jaune* sur une musique de Saint-Saëns, en 1872 ; *Marie-Madeleine et Le roi de Lahore* sur une musique de Massenet, en 1877 ; *Cinq-Mars* sur une musique de Gounod, en 1877 ; *Tamara* sur une musique de Bourgault-Ducoudray, en 1891 ; *Thaïs* sur une musique de Massenet, en 1894. Il écrit d'autres livrets pour E. Gautier, A. Cahen, A. Bruneau, T. Dubois. On lui doit également des romans et des nouvelles, *Les confidences d'un baiser* (1893) ; *Le capitaine Satan* (1874) ; *Doris* (1894), ainsi que des poèmes, *Patria* (1872) ; *Au pays des Cigaliers* (1888), et des livres de souvenirs *Notes d'un librettiste* (1891), *Guerre et Commune* (1898).

RENÉ FONCK (1894–1953)

Des Vosges aux cimes

Yann Prouillet

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de l'aviateur René Fonck, Yann Prouillet rappelle la vie et les exploits de « l'As des As » vosgien. Ce dernier est un de ces héros vosgiens, oubliés de la mémoire collective.

L'auteur s'appuie sur des notes de lecture tirées d'un livre autobiographique Mes Combats, paru en 1920.



L'As des As vosgien

Paul-René Fonck est né le 26 mars 1894 à Saulcy-sur-Meurthe dans les Vosges. Lors du déclenchement de la guerre, en août 1914, il est affecté à un groupe d'aviation, puis dans un régiment du Génie à Epinal où il gagne le galon de caporal. Le 15 février 1915, il est désigné pour suivre un stage d'élève pilote à Saint-Cyr, à l'issue duquel il part poursuivre sa formation dans la Somme, au Crotoy. Il obtient son brevet de pilote le 18 avril 1915. Il est affecté à l'escadrille Caudron 47 du 2^e Corps colonial, spécialisée dans la reconnaissance aérienne, stationnée sur le terrain de Corcieux¹. Sa carrière militaire ne sera dès lors qu'une suite de combats et de victoires, marqués par une chance extraordinaire, presque surnaturelle². Les poilus le surnommeront ainsi *l'As des As*.

La guerre terminée, René Fonck pressent que les germes d'une guerre future sont contenus dans les clauses du traité de Versailles. L'ancien pilote se fait doctrinaire et tente de démontrer que l'arme aérienne sera déterminante dans le prochain conflit. Pourtant son essai sur *L'aviation et la sécurité française*, paru en 1924 chez Bossard, restera lettre morte³.

Fort de sa gloire nationale, Fonck s'essaye à la politique. Elu à la Chambre bleu-horizon sur la liste de Constant Verlot, il sera député de 1919 à 1924.

Malgré cette parenthèse politique, René Fonck reste un aviateur. Le 21 septembre 1926, il se lance avec Curtin, Clavier et Islamoff dans l'aventure et tente de décoller à bord d'un Sikorsky du terrain de Roosevelt-Field, près de New York. L'entreprise tourne au drame, l'avion capote au décollage, entraînant la mort de Clavier et d'Islamoff. Sa chance extraordinaire dans la guerre l'a suivie dans la paix.

Le 15 juillet 1936, René Fonck se marie avec Mathilde Sylvestre qui lui donnera deux enfants. Il installe sa famille en terre vosgienne dans le château des Censes à Anozel et monte une entreprise d'engrais à Saulcy.

A cette date, la France entrevoit la montée des périls fascistes. Le général Denain, alors ministre de l'Air, s'attache Fonck pour réorganiser l'aviation française. L'avènement du front populaire renvoie l'aviateur à son industrie vosgienne. Au bord du gouffre qui une nouvelle fois s'ouvre aux frontières de l'Est, on rappelle Fonck pour tenter d'organiser ce qui peut encore l'être dans l'aviation française. Il est trop tard. Les Stukas et les Panzers auront raison d'une France étouffée par l'impéritie⁴.

L'armistice signé, le maréchal Pétain appelle Fonck à son tour, peut-être en raison de son amitié avec l'ancien As allemand Goering. Montoire confirmera l'idée d'une collusion entre Fonck et l'ennemi ancestral. Le 24 août 1942, l'hebdomadaire américain *Life* publie une liste de traîtres à la France : le nom de Fonck y est inscrit. Arrêté par les Allemands comme par les Français, son rôle pendant la guerre est énigmatique, concourant à la légende. Libéré et blanchi à Noël 1944, il passe le reste de sa vie entre les Vosges et Paris où il décède le 18 juin 1953.

Si la première guerre mondiale a mythifié l'un des héros les plus mémorables de son temps, la deuxième guerre mondiale a été pour lui un gouffre que sa gloire passée ne parviendra pas à combler.

Un ouvrage autobiographique

« Le village où je suis né (...) s'abrite dans un pli de terrain au pied de ces Vosges qui pendant près d'un demi-siècle, ont entendu dans leurs sapins passer l'aile du vent, l'éternelle plainte et l'imprescriptible revendication des vaincus »⁵. Dès le début de *Mes Combats*, René Fonck révèle son attachement à sa terre natale. Le jeune Salixien est bercé par le sentiment d'une revanche rendue nécessaire tant par l'humiliante défaite de 1870 que par la proximité nouvelle d'une Allemagne aussi crainte qu'abhorrée. Il augure, désire la guerre. L'aviation l'attire. Il est fasciné par les grands oiseaux blancs sur les terrains, qui ressemblent aux « cigognes de chez nous »⁶.

Contre toute attente, il est muté au 11^{ème} Génie qui cantonne à Epinal. Là, morne et humilié, il creuse sa terre vosgienne autour des forts qu'il met en état de défense dans le cas, pourtant bien improbable pour les stratèges français, d'une invasion. Après avoir également jeté quelques ponts sur la Moselle et obtenu le grade de caporal, il finit par être désigné en février 1915 pour suivre des cours d'aviation. Il quitte alors les Vosges pour cheminer vers sa destinée et apprendre sur d'autres terres sans montagnes son métier de pilote. Sa formation terminée, il est à nouveau affecté près des siens et arrive à l'escadrille Caudron n°47 qui stationne à Corcieux. C'est au-dessus de la ligne bleue des Vosges qu'il va faire ses premières armes, avec comme renfort

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

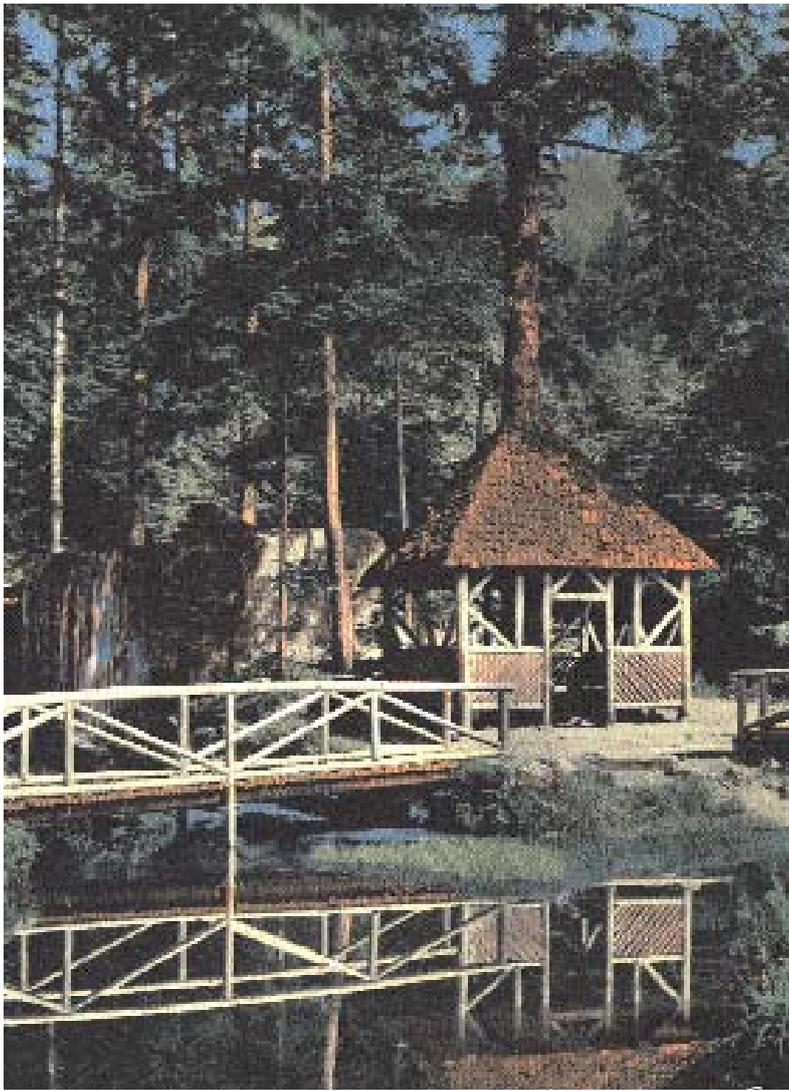
Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

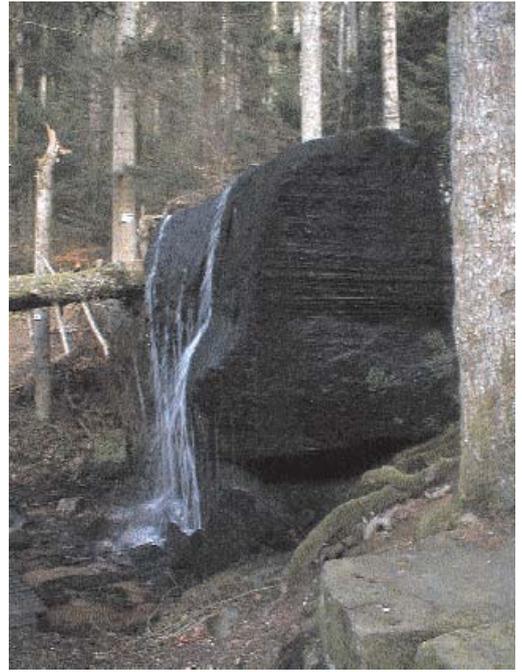
Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org



Robache, les Molières, ca. 1950.

(Fonds T.C.)



(Photo P.C.)



La Pierre de la Prêche

(Fonds T.C.)

LO VIÉ MOTÉ DI JOEY *Impressions de visite*

Jean-Claude Diedler

Mémoire des Vosges a déjà abordé la question du Vieux Moté. L'article de Thierry Choserot se terminait alors sur un certain nombre d'interrogations ¹. Les vestiges de la Vieille Église des Juifs de Robache conservaient leur mystère.

A la fin du mois de septembre dernier, notre passionné ami a conduit une visite du site. Cet article voudrait faire le point sur de nouvelles perspectives apparues alors. Bien entendu, ce ne sont que des hypothèses mais elles peuvent constituer autant de pistes pour de futures recherches ².

Quand on aborde le site des Molières, on ne peut pas penser qu'il abrite des vestiges importants. Un petit étang, un abri qui enserre curieusement le tronc d'un grand sapin et un gros rognon de grès sur lequel on a obligé une petite cascade à couler. Un coin charmant pour la promenade que complète un arboretum, certes ! Un lieu chargé d'une histoire oubliée, peut-être pas !

Le constat de départ

Il faut un œil averti pour soupçonner l'intervention de l'homme dans l'éboulement qu'on dit être le *Vieux Moté*. Quelques lourdes pierres dessinent vaguement un plan rectangulaire de trente-quatre mètres de périmètre. Par contre un examen plus approfondi des lieux permet de se rendre compte qu'il s'agit d'une structure parfaitement orientée. Au beau milieu de l'éboulement du mur oriental, on aperçoit une pierre couverte de mousse, apparemment renversée. On nous assure qu'il s'agit d'un bloc autel cubique que les anciens de Robache ont toujours nommé la *Pierre de la Prêche*. Les médianes d'une des faces carrées sont profondément gravées dans la pierre. Deux points en creux sont parfaitement visibles à gauche et à droite d'une des médianes, dans la partie inférieure de deux cantons contigus. Là, aucun doute ! La main de l'homme est intervenue dans cette configuration géométrique.

Par ailleurs, la mémoire collective assigne incontestablement une fonction culturelle à l'endroit : *Pierre de la Prêche*, *Pierre du Sacrifice* ou *Enceinte druidique*. Il y a bien quelque vérité dans tout cela ! Mais comment parvenir à retrouver des croyan-

ces aussi anciennes ?

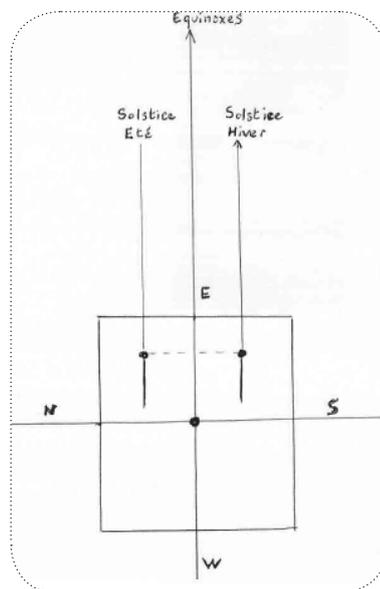
Pour une représentation cohérente

Le premier réflexe est de se rendre aux Archives. Celles de Meurthe-et-Moselle ne font aucune référence au *Vieux Moté*. Le dépôt d'Épinal le cite seulement une fois. Comme il fallait s'y attendre, rien à espérer de ce côté-là.

Par contre, un cliché de Victor Franck, daté de 1901, permet de faire avancer la réflexion. Il montre une enceinte, plus cohérente que maintenant et cela sur tout son périmètre. Des hommes adossés permettent d'évaluer sa hauteur à 1,50 m. Ce mur semble encore bien solide puisqu'une personne se tient debout dessus. Le plus intéressant est la position du bloc autel. Il fait partie du mur oriental qu'il domine de sa face supérieure. On distingue parfaitement les médianes, orientées selon l'axe général de l'enceinte. Les deux cantons comportant les points sont placés parallèlement au mur. On peut objecter qu'une partie du mur a pu être remontée lors des fouilles de 1890, comme c'était l'habitude. Ce n'est pas impossible. Cependant l'importance du bloc autel n'aurait pas permis qu'il soit redressé sans moyens lourds.

Ces constats faits, il est maintenant possible d'émettre des hypothèses qui paraissent plus cohérentes. La *Pierre de la Prêche* serait un gnomon permettant de d'établir par des visées les repères essentiels de l'année. Il est intégré au mur d'un *poemerium*, l'enceinte sacrée des peuples antiques. Dans ce cas, l'appellation d'*Enceinte druidique* aurait sans doute sa part de vérité ³.

Orientée comme elle est cette pierre permet de visualiser le moment des deux solstices. Il suffit de fixer une baguette dans chacun des trous. De même, le moment des équinoxes correspond à la période de l'année où le soleil, à son lever, s'aligne sur la médiane placée perpendiculairement au mur (voir ci-contre).



Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

Bibliographie

- BOYER Régis, *Les religions de l'Europe du Nord*, Paris, Payot, 1974.
- CHAMPEAUX Gérard de, STERCKX Sébastien (dom), *Introduction au monde des Symboles*, Presses monastiques de La Pierre-qui-Vire, 1972.
- CHEVALIER Jean, GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des Symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1997s (1^{ère} édit. 1969, édit. revue et corrigée 1982).
- DIEDLER Jean-Claude, *Le Testament de Maître Persin. L'imaginaire et les croyances des anciennes populations rurales Xve-XVIIe siècles*, Metz, Serpenoise, 2000.
- FROMAGE Henri, « Le légendaire de Saint-Dié-des-Vosges et son environnement », *Bulletin de la Société de mythologie française (Actes du congrès d'Angoulême)*, 131 [1983], Beauvais.
- GUENON René, *Symboles fondamentaux de la science sacrée*, Paris, Gallimard, 1962.
- GUYONVARC'H Christian-J., *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997.
- MATHIEU DE VIENNE Christian, « Où s'assemblaient les druides ? », *Bulletin Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts*, t. 21, n° 292 [2002].

Croix celtique (Ahenny, Irlande). On y retrouve l'imaginaire attaché à la *Pierre de la Prêche* : le cercle qui symbolise le ciel, la croix d'orientation verticale devenue signe chrétien et les quatre cantons de l'univers représentés par les points. (Fonds J.C.D.)



Notes

- ¹ « Lo Vié Moté di Joey. La Vieille Eglise des Juifs de Robache », *Mémoire des Vosges*, 2 [2001], pp. 21-27.
- ² Je dédie ces quelques impressions au docteur Choserot au réconfortant et contagieux enthousiasme.
- ³ DIEDLER Jean-Claude, p. 121 : « Les mythes concernant les lieux remarquables ont pris corps au moment du Néolithique. Cette période voit l'établissement des relations actives entre l'homme et son milieu naturel. Le cultivateur devient le régulateur conscient des phénomènes naturels. Il agit sur eux par son labeur quotidien cer-

tes mais aussi par des rites magiques que rappellent les déesses mères puis les mégalithes des troisième et deuxième millénaires. A ces mythes religieux de fécondité s'ajoutent des cultes nouveaux, vers 1200 avant J.-C.. Le feu, le soleil, la roue, le cheval transposent alors sur le plan spirituel les préoccupations matérielles des artisans celtes de métal. La religion celtique s'est organisée tardivement. Le clergé des druides apparaît seulement au deuxième siècle avant J.-C.. Cette classe sacerdotale a la charge de conserver des connaissances secrètes qui se transmettent oralement. A ce niveau, le lien avec le mode de transmission culturelle du monde rural est évident ».

- ⁴ Albert DAUZAT, Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963a (1978b).
- ⁵ MDV, 2, p. 27.
- ⁶ MATHIEU DE VIENNE Christian, p. 31-35. L'article va très loin puisqu'il propose de comprendre cet endroit comme le lieu annuel de réunion des druides que Jules César nomme « Pays des Carnutes » (*De bello gallico*, LVI, 13).
- ⁷ A cause du mouvement de *précession*, l'axe de rotation de la Terre oscille lentement en prenant pour pivot le centre de la planète. Cet axe n'est donc pas fixe. Il se déplace en décrivant un cercle de 23° 27' de rayon et il lui faut environ 25000 ans pour le boucler. Une étoile est dite polaire, à une époque donnée, lorsque le pôle de rotation du firmament est suffisamment proche d'elle. Elle paraît alors immobile par rapport aux autres étoiles. C'est le cas de l'actuelle Etoile polaire dont la distance du pôle de rotation du firmament doit encore diminuer jusque vers 2100. Le pôle s'en éloignera ensuite pour s'approcher d'une autre étoile qui, à son tour, deviendra polaire. L'étoile polaire n'est donc pas fixe mais l'œil humain ne peut pas déceler sa petite orbite.
- ⁸ Voir *La Divine Proportion* de Léonard de Vinci.
- ⁹ Gérard de Champeaux, Sébastien Sterckx, p. 31 : « Le sanscrit, l'ancien babylonien, le chinois, les textes de l'Amérique précolombienne désignent les chefs et les rois sous les titres de *Maître des quatre mers*, *Seigneur des quatre parties du monde*, *Maître des quatre soleils*. Les États ont souvent été découpés en quatre provinces ou en multiples de quatre. Les grandes religions ont chacune leurs quatre livres sacrés... ».
- ¹⁰ Gérard de Champeaux, Sébastien Sterckx, p. 28 ; Jean CHEVALIER, Alain GHEERBRANT, pp. 318-326.
- ¹¹ A.D. Isère, B 4356, *Quintus liber fachureriorum*, 1437, f° 178.
- ¹² « *Mi[n]gendo et vertens se versus solis ortum contra Deum culum nudum ostendebat figam ter faciendo et spuendo* ». Cette technique magique est jugée tellement dangereuse que la fin de l'aveu est rédigée en latin, alors que le reste du procès est en français. Il ne faut pas que certains puissent s'en inspirer pour faire de même. C'est à mettre au crédit de cette démonstration. Les rites de fertilité sont tellement importants que les anciens cultivateurs leur accordent toujours une place essentielle, au début du quinzisième siècle.
- ¹³ Dans l'imaginaire de l'époque, toutes les sécrétions provenant des parties inférieures du corps féminin sont considérées comme impures.
- ¹⁴ Les chrétiens feront du tilleul l'arbre de la Vierge Marie. Le lieu-dit en Eure-et-Loir, qui nous a servi d'exemple, est dénommé *Le Petit Teillay*. Ce toponyme désigne un lieu planté de tilleuls.
- ¹⁵ Jean-Claude DIEDLER, p. 129.
- ¹⁶ Le déterminant *hardi* semble provenir de *ardoir* (subst. *ardeis*) qui au dixième siècle signifie *brûler*.

UNE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE

Raviver la mémoire du vieux cimetière de la Cotte Calot

Jacqueline Rittre

Dans cet article, Jacqueline Rittre relate le travail de longue haleine qu'elle a entrepris au vieux cimetière de la Cotte Calot, au nom de la Société philomatique vosgienne et en accord avec Daniel Grandidier, le conservateur du musée.

Naguère un article de La Liberté de l'Est a très pertinemment souligné l'œuvre de notre collaboratrice : « La silhouette qui arpente les allées du cimetière de la cathédrale quotidiennement n'a rien d'un fantôme condamné à l'errance. Jacqueline Rittre, membre de la Société philomatique, est au contraire pleine de vie. Sympathiquement bavarde et sincèrement enjouée, munie d'une planche cartonnée où elle peut accrocher le plan du cimetière, elle relève inlassablement les noms, les dates de naissance et de décès, les professions de ceux dont l'existence, pour la plupart d'un autre siècle, se sera sans doute éteinte dans l'émotion mais dont le souvenir s'érode dans les mémoires à l'image des pierres tombales »¹.

Saint-Dié et ses nouveaux cimetières

A la fin du 18^e siècle, Saint-Dié grandit et s'étend au-delà de ses murailles. Le cimetière de la paroisse Sainte-Croix, situé à l'emplacement actuel du cloître est devenu trop petit. Il devient indispensable d'en installer un nouveau, toujours sur la rive droite. On recherche, en effet, un emplacement qui ne soit pas trop éloigné de la collégiale². Pour établir ce nouveau cimetière, le chapitre propose « *d'abandonner à cette paroisse, moyennant indemnité et à condition qu'elle paie intégralement les frais du nouveau cimetière, le jardin appartenant à monsieur l'abbé Gautier* »³. Finalement ce sera le terrain de la Cotte Calot, un jardin appartenant aux héritiers de Joseph de Vomécourt.

Les négociations débutent en 1770. Elles sont longues et difficiles puisque les paroissiens de Sainte-Croix prétendent faire acheter et entretenir le nouveau cimetière par le chapitre de Saint-Dié. En 1777, ils intentent un procès contre les chanoines dans ce but⁴. La question est « *de savoir si le chapitre peut, à son gré, rejeter sur ladite paroisse les charges qu'il supporte depuis un temps immémorial, et obliger ainsi cette paroisse à faire une maison d'école et le nouveau cimetière qui lui est devenu nécessaire, quoique le chapitre en ait toujours été chargé, comme toutes les autres dépenses de la paroisse* »⁵. L'affaire menace de durer. Le conseil de Fabrique interjette appel devant le parlement du jugement qui condamne la paroisse à fournir à ses frais un nouveau cimetière. Il faut pourtant bien enterrer les morts à une époque où les tombes ne sont pas relevées. Un arrêt du parlement ordonne que la paroisse fasse « *par prévision et sans préjudice à ses droits contre le chapitre de Saint-Dié, le nouveau cimetière dont elle a besoin* »⁶. Les plans du nouveau cimetière seront dressés en 1781⁷.

Un travail de recherche minutieux

L'ancien cimetière de la Cotte Calot s'étend de la maison du gardien à la quatrième allée transversale. Son plan est partagé en onze îlots⁸. Il contient six cent vingt tombes dont trois cent quatre-vingt-trois font l'objet actuellement d'une procédure de reprise. La plus ancienne qui se soit conservée date de 1843.

En 1999, lors d'un conseil d'administration de la Société Philomatique Vosgienne, le conservateur du musée, Daniel Grandidier sollicite une aide pour effectuer le relevé des pierres tombales de l'ancien cimetière. Par un bel après-midi ensoleillé de mars 2001, un rendez-vous est pris entre le conservateur et moi-même, afin de déterminer la nature du travail et la façon de l'entreprendre.

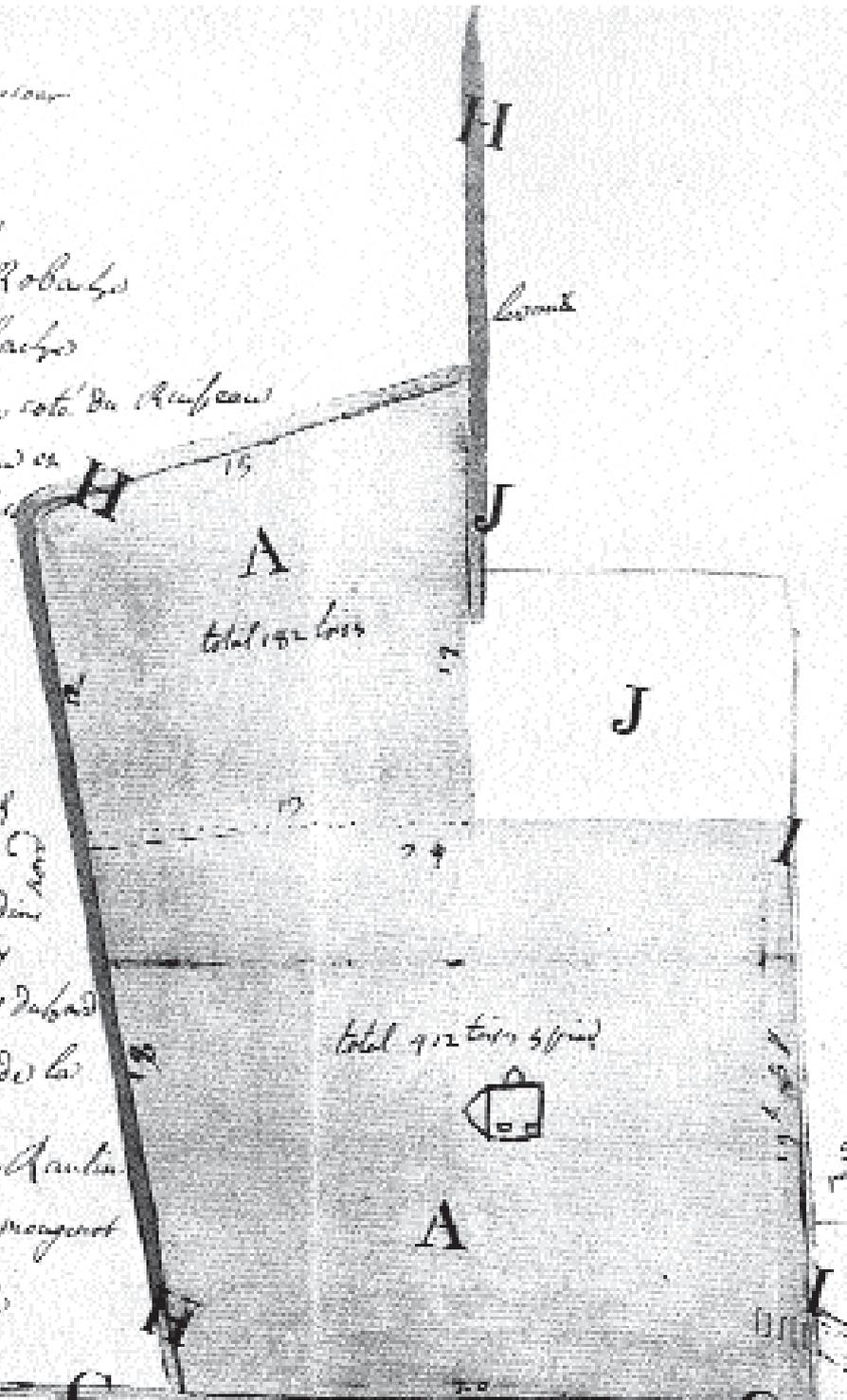
Dans un premier temps, il est décidé d'examiner les monuments, afin de décrire leur aspect, leurs formes, les sculptures et de relever les inscriptions. A ce sujet, on remarque tout de suite trois sortes d'écritures : creusée, en relief ou en lettres piquées. Dans un second temps, il a paru nécessaire d'établir un plan, allée par allée, tombe par tombe. En troisième lieu, tous les éléments relevés sur place doivent être minutieusement consignés.

Un matériel s'impose très vite. Il est composé d'un grand carton pour y accrocher le plan du cimetière, de feuilles de brouillon, d'un séca-teur, d'une brosse et de farine. Les trois derniers éléments sont réservés à certaines tombes inabordable à cause de la végétation et illisibles. La farine fait ressortir la gravure des lettres lorsqu'elles n'est plus suffisamment apparente.

A lui seul, le premier îlot étudié révèle l'état d'abandon du vieux cimetière. Il renferme soixante-douze tombes : neuf d'entre elles sont vides et trente-cinq font l'objet d'une procédure de reprise.

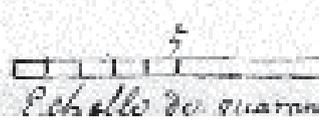
autres lieux

- A jardins de vaucouleur
- B porte de la ville
- C Route de Nancy
- D Chemin allant a Robaches
- E Arrière de Robaches
- F parape de chaque côté du Arrière
- G pont sur le Arrière et chemin allant a Robaches
- H Chemin venant de la Houilliers pour engranger les jardins
- I Entrée du jardin et passage pour bœufs de 20 toises
- J autres passages en jardins de bœufs de 20 toises
- K jardins a Montfort Dubard
- L maison de George de la Roche
- M maison a Montfort Dubard
- N maison a la venue mougent
- O Rigelle de la ville
- P Croix sur le parape



Le present terrain fait par le
 Sieur François Rataire
 le 20 May 1781

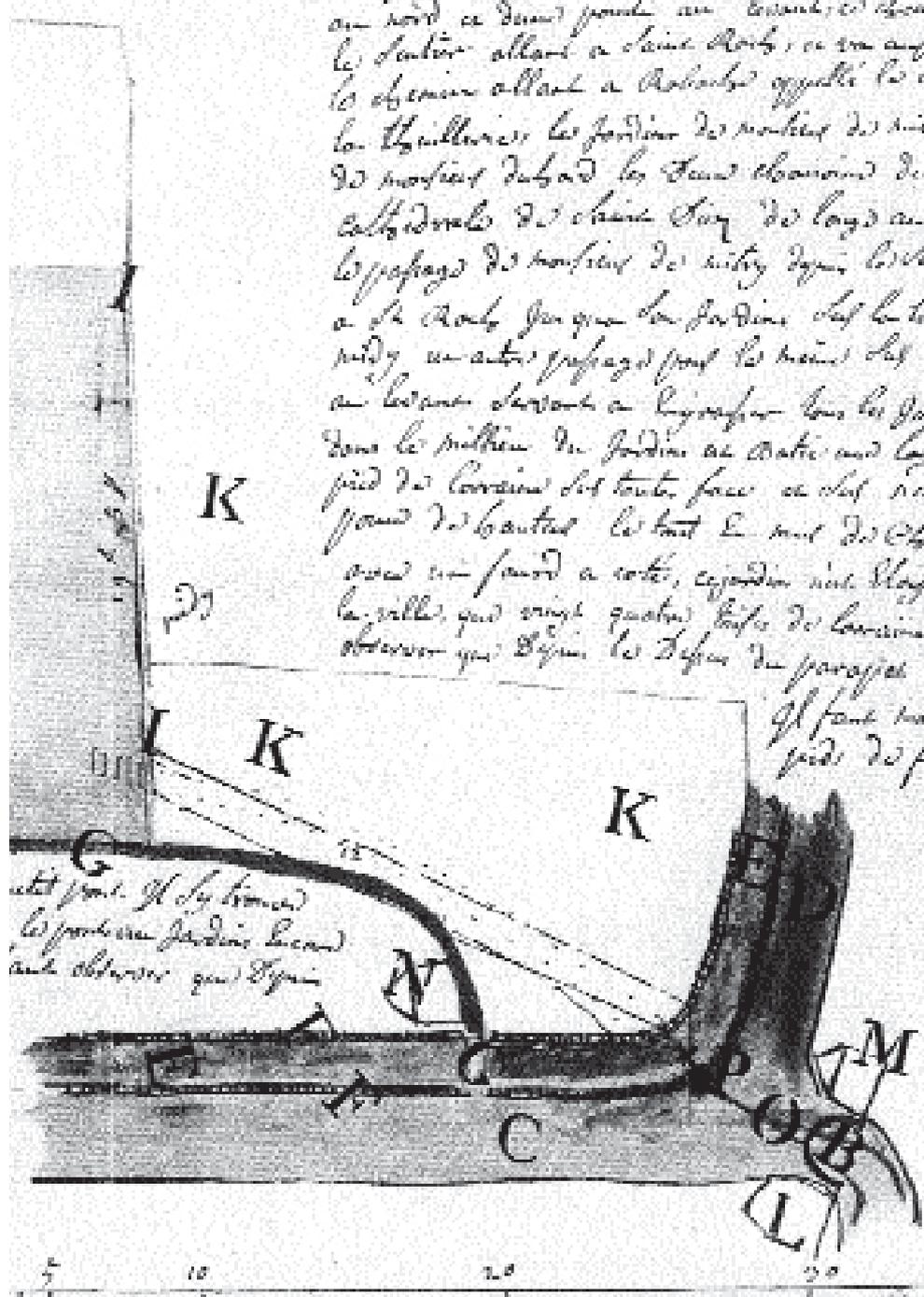
depuis la porte de la ville au petit pont. Il a
 200 toises de long et de 100 de large
 de la hauteur du parape au jardin
 Il s'y trouve vingt cinq pieds de
 pente d'élevation a monter



« Plan du cimetière à St-Dié, par Jean
 Christophe Rataire, 23 mai 1781 [BMSD,
 CP11]. ».

Plan des Jardins de la Couronne de la ville de Paris

Jardins de la Couronne de la ville de Paris de la ville
 côté contenant l'espace cinq cent quarante toises
 cinq pieds qui font deux mille trois cent quatre et deux
 cent cinquante six toises ce jardin est entouré de murailles
 vis-à-vis tout au long le sentier allant à Saint Roch,
 deux points au couchant, un autre chemin deux toises
 au nord et deux points au levant, ce chemin sépare
 le sentier allant à Saint Roch, ce qui est appelé
 le chemin allant à Rocher appelé le chemin de
 la Villeneuve, le jardin des moines de Saint Roch, et celui
 de moines de Saint Roch les deux chemins de la figure
 cathédrale de Saint Roch de long au nord
 le passage de moines de Saint Roch depuis le sentier allant
 à Saint Roch jusqu'au jardin des moines de long au
 nord, un autre passage pour le même des chemins
 au levant devant le passage tous les jardins de la couronne
 dans le milieu du jardin au couchant une toise de Saint Roch
 pied de largeur des deux faces ce qui est cinq pieds de
 haut de hauteur le tout le mur de la Couronne ce mur
 avec un fossé à côté, ce jardin est séparé de la ville de
 la ville, qui vingt quatre toises de largeur mais il faut
 observer que depuis le dessus du parapet à côté de Saint Roch
 il faut monter à vingt cinq
 pieds de hauteur pour y aller



est le pont. Il se trouve
 les jardins de la Couronne
 avec observé que depuis



Tombe signée Lins

Par contre il montre sa richesse artistique : Les décors sculptés, souvent remarquables, sont l'œuvre de huit artistes différents⁹. On peut découvrir, au fil des allées, les noms et les professions des notables de la ville : un député, une veuve de procureur du roi, un notaire, deux docteurs, un pharmacien, un colonel de cavalerie, un conservateur des hypothèques, un imprimeur et un magistrat. C'est donc un incontestable lieu de



Tombe signée Bayenet



(Photos D.D.)

Tombe du sculpteur Nicolas Antoine

Notices généalogiques de quelques sculpteurs de renom à Saint-Dié

La perte des archives communales en novembre 1944 ne facilite pas les recherches généalogiques à Saint-Dié. Il existe certes de nombreuses sources éparées qu'il s'agit de recouper entre elles afin d'éviter les confusions. Les homonymies, les incertitudes liées à l'interprétation sont des causes d'erreur potentielles. De nombreuses filiations reposent le plus souvent sur des conjectures. Pour toutes ces raisons, ce qui est proposé semble très probable mais doit être manipulé avec précaution.

La notice la plus courte concerne Jean-Baptiste Lins : Ce sculpteur, né à Moyenmoutier est domicilié à Saint-Dié. Il décède le 9 novembre 1848 à l'âge de 31 ans. Sa veuve, Catherine Melot décède à Saint-Dié fin mars 1910, âgée de 92 ans.

En raison de sa mort prématurée, on peut présumer que peu de monuments portent sa signature.

La lignée des Antoine commence avec Nicolas Antoine né à la Voivre, le 18 novembre 1824, de Joseph et de Catherine Michel. Il est déjà établi à Saint-Dié en 1844, lors de sa conscription où il dit être sculpteur. En 1845, il se marie avec Madeleine Strichard. L'inscription sur le monument funéraire de sa date de décès nous apprend qu'il est mort prématurément le 29.12.1856, âgé de 32 ans. Il reste à en déterminer le lieu, les défunts étant souvent inhumés dans la concession familiale.

Je leur connais trois fils, qui, lors de leur conscription, déclareront également être sculpteurs. Il s'agit de ;

- Charles Nicolas Antoine né en 1844.

Je n'ai pas la certitude qu'il soit resté dans le métier. C'est vraisemblablement lui qui, le 27 janvier 1866, épouse Marie Léonie Conreaux. Ils ont au moins un enfant.

- Adrien François Antoine né en 1849

Il épousera le 29 avril 1874 Marie Joséphine Wolff. Ils ont plusieurs enfants parmi lesquels Henri Léon Antoine, né le 28 février 1878. Sculpteur comme son père, il décèdera prématurément le 22 juillet 1899, âgé de 21 ans.

- Victor Dominique Antoine né en 1854

Demeurant 6, rue Haute, il épousera le 24 juillet 1880 Marie Barbe Bresson. Je leur connais un enfant : Victor Charles Antoine né le 26 mai 1881, qui décède le 11 novembre 1959 à Colmar. Il exercera la profession de sculpteur sur marbre.

Il va entrer aux Beaux-Arts à Nancy puis Dijon pour apprendre la gravure et la sculpture. Il se fera un nom et réalisera des monuments commémoratifs des batailles où son régiment a été engagé. Installé à Paris avant la Grande Guerre, il se fixera à Colmar en 1918. Il y demeurera jusqu'à son décès en 1959. [Pierre COLIN]

la mémoire déodatienne.

Quelques tombes remarquables parmi beaucoup d'autres

La tombe de la famille de Mirbeck¹⁰

C'est une tombe originale mais la pierre tombale est abîmée. Elle contient, entre autres, les dépouilles mortelles de Louis de Mirbeck, docteur en médecine (1837-1905), de Franz P. M. de Mirbeck, croix de guerre (1867-1928) et d'Edouard-Nicolas de Mirbeck. Ce dernier, décédé à 24 ans, est le peintre dont les tableaux ornent le salon d'honneur de la mairie de Raon-l'Étape.

Les tombes des familles d'Ollone et de Bazelaire de Lesseux

Elles se trouvent dans l'îlot quatre¹¹. La tombe n° 1 est celle de la comtesse Laurence de Bazelaire de Lesseux (1893-1996). L'inscription sur la pierre rappelle le poids douloureux qui a marqué la vie de cette femme : « *En union avec*

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

Tombes remarquables,
Saint-Dié, cimetière rive droite



Nicolas Philippe Guye, maréchal d'Empire



Jacques Colombet



(Photos B.L.)



LA BRIQUETERIE DE REMOMEIX

Recherches : René Bastien et René Revert
Texte : René Bastien

L'auteur est originaire de Remomeix. Enfant, il a été frappé par l'expression « trous de terre », très souvent entendue lors de discussions entre les anciens du village. Il s'est toujours demandé le sens qu'il fallait lui donner. Par ailleurs, si la présence en mairie de Remomeix d'une brique portant la mention « J. BOUDAL – REMOMEIX » atteste l'existence d'une briqueterie dans le village, elle suscite aussi de nouvelles interrogations ¹.

Si cet article répond d'abord à une curiosité d'enfant, il satisfera aussi le lecteur intéressé par ce type d'industrie rurale, aujourd'hui disparue.

Les contextes historique et économique permettent d'expliquer la présence dans la région d'une multitude de tuileries, de briqueteries et de fours à chaux. Les intendants royaux, à la fin du dix-huitième siècle et les préfets, au début du dix-neuvième, imposent l'utilisation de matériaux de construction résistants au feu. En réponse à ces directives, l'usage de l'argile se répand. La tuile est employée pour la couverture des maisons. Les briques permettent de réaliser les murs des maisons ou les fours à pain, les cheminées des usines ou celles des maisons.

Compte tenu des moyens de transport rudimentaires au dix-neuvième siècle, c'est tout naturellement au plus près des lieux de construction qu'on extrait la terre glaise, qu'on la travaille et qu'on la cuit. Dans la première moitié de ce siècle, on note donc environ soixante-dix tuileries et briqueteries artisanales dans les Vosges. Certaines sont importantes. Ainsi, vers 1880, on trouve à Saint-Dié la grande tuilerie Ferry qui emploie cinquante-cinq ouvriers ². On connaît aussi une tuilerie artisanale à Colroy-la-Grande avec cinq ouvriers et une autre à Raves. Deux briqueteries fonctionnent à la même époque. L'une est située à Fraize et l'autre à Saint-Léonard. Cette dernière emploie six ouvriers. Des carrières de pierres à chaux existent à Mandray et quelques fours à chaux à Colroy-la-Grande, à Fraize, à Saint-Léonard, à Saint-Dié. Par conséquent, dans un tel contexte, la briqueterie de Remomeix n'est pas une exception.

Le projet de Victor Georges

Cafetier à Saint-Dié, Victor Georges propose un projet dans une lettre adressée au sous-préfet le 23 août 1861 ³. Il désire « construire un four à chaux dans un terrain qu'il possède à l'embranchement des routes de Saales et de Sainte-Marie, au lieu-dit La Petite Voivre ». La réponse du préfet des Vosges ne tarde pas. L'enquête *commodo et incommodo* ne soulève aucune opposition. L'avis du maire de Remomeix est favorable. Le Conseil d'hygiène et de salu-

brité de l'arrondissement émet également un avis favorable, assorti de conditions restrictives reprises par le sous-préfet puis par le préfet. L'autorisation préfectorale parvient à l'intéressé le 4 novembre 1861. Elle est rédigée en ces termes : « Le sieur Georges est autorisé à construire un four à chaux près de l'embranchement formé par la route impériale n°59 et par la route départementale n°15, sous la réserve expresse que les ouvertures du four seront disposées ou masquées, par un ou plusieurs écrans de telle sorte qu'elles ne puissent, en évitant la vue du feu, effrayer les chevaux ni causer d'accidents sur les deux routes précitées » ⁴.

Situé au lieu-dit La Petite Voivre, le four à chaux aurait donc dû se trouver sur la gauche de la route impériale n°59, en venant de Saint-Dié. En fait, le projet a avorté et on n'en connaît pas les raisons.

Le projet de Joseph Walch

Joseph Walch est né le 29 novembre 1835 à Wittenheim, une localité située à cinq kilomètres au nord de Mulhouse. Le 2 août 1872, il adresse une demande au préfet des Vosges. Il se dit « obligé de quitter la ville de Mulhouse où il était fabricant de briques, par suite de l'annexion » ⁵. Il ajoute qu'il « vient de fixer son domicile à Remomeix », qu'il y a « acheté une parcelle au lieu-dit A Lallemand, B n°609 du plan cadastral », qu'il a « opté le 3 août 1872 à Remomeix par-devant le maire », qu'il « désire continuer sa profession » et donc qu'il « demande l'autorisation de construire un four à brique et de cuire des briques sur place ». Il poursuit en écrivant, croquis à l'appui, que « le four serait à 28 m de la route de Saint-Dié à Sainte-Marie et à 515 m de la première maison » donc à « plus de 500 m des habitations et de la forêt » ⁶. L'intéressé termine en disant « qu'il est père de cinq enfants et que son four ne doit servir qu'à la fabrication de briques ».

Pour aller plus loin

La guerre franco-allemande de 1870-1871 se termine par le traité de Francfort du 10 mai 1871. La France perd les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin à l'exception du territoire de Belfort, un tiers du département de la Meurthe et dix-huit communes du département des Vosges. Les Alsaciens-Lorrains, qui souhaitent conserver la nationalité française, ont bénéficié d'un droit d'option jusqu'au 1^{er} octobre 1871, avec la possibilité de transférer leur domicile en France et de s'y fixer. Joseph Walch a opté pour conserver la nationalité française comme 60 000 autres personnes.

Le 2 août 1872, le maire de Remomeix émet un avis favorable à l'établissement d'une briqueterie « *sous respect des règlements et des lois se rapportant à cette industrie* »⁷. Une enquête *commodo et incommodo* est ouverte en mairie du 1^{er} au 8 septembre 1872 et le commissaire Delon, maire de Remomeix, conclut à un avis favorable puisque l'on ne note « *aucune déclaration ni pour ni contre* ». De son côté, le Conseil d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Dié donne un « *avis favorable unanime* ». Dans ces conditions, le préfet autorise ce projet le 28 décembre 1872⁸.

A la différence du projet Georges, la demande présentée par Joseph Walch est suivie d'effet, aussitôt l'autorisation accordée. Avec les moyens du bord, il fabrique ses premières briques à la main puis il construit un four à briques de quatre mètres sur quatre avec des briques trop cuites. Il s'agit là d'un four de campagne. Plus tard, la briqueterie sera agrandie : En 1897, on note l'existence de trois fours. Parallèlement à ces travaux, Joseph Walch construit sa maison sur la parcelle B n° 55, en 1872⁹. La maison sera agrandie en 1883. Joseph Walch avait cinq enfants de son union avec Marie Anne Dietrich et cinq nouveaux enfants – six d'après la tradition orale – vont naître à Remomeix¹⁰.

Pour ce qui est de la production de cette briqueterie, les informations manquent. Cependant, vers 1873-1880, on y recense deux ouvriers. L'activité de la briqueterie semble augmenter rapidement entre 1888 et 1903. Joseph Walch possède une carrière de sable et passe plusieurs commandes de pierres à la carrière communale de Remémont pour faire ses agrandissements¹¹. Par ailleurs, les membres de la famille viennent grossir les effectifs. Les deux fils de Joseph travaillent très tôt avec leur père. En 1899, deux autres ouvriers, Louis Krauss et Jean-Michel Ancel sont déclarés *briquetiers* à Remomeix. En outre, un charretier, nommé Jean-Baptiste Lepps, est domicilié à la briqueterie¹².

Par contre, il n'y a jamais eu de tuilerie à Remomeix. Pourtant les documents qualifient de *tuilier* ce même Joseph Walch jusqu'en 1900, alors que les deux ouvriers sont bien mentionnés

comme des *briquetiers*. L'appellation est reconduite pour les deux fils, Jules et Edouard¹³. La briqueterie de Remomeix a servi de dépôt pour les productions de la tuilerie de Pexonne, approximativement entre 1894 et 1906¹⁴. On peut se demander s'il ne faut pas y voir la raison du maintien de la mention *tuilier*, accolée au nom des propriétaires.

La briqueterie Boudal

Joseph Walch, qualifié de propriétaire et de *tuilier* jusqu'à la fin du siècle, semble encore être propriétaire de la briqueterie en 1901. Que se passe-t-il en 1902, année où Joseph atteint soixante-sept ans ? Il semble qu'il ait vendu l'affaire, puisqu'en 1903 Jean Boudal, fumiste au numéro 5 de la rue Thurin à Saint-Dié, semble l'avoir remplacé. Ce dernier est signalé comme étant le propriétaire de la briqueterie, de la maison des fours à chaux et du hangar séchoir des briques¹⁵. A cette date, l'établissement possède toujours un dépôt de tuiles de Pexonne.

Les activités semblent toujours aussi dynamiques. Jean Boudal fait de nombreux achats de pierres aux carrières communales de Remémont dans les années 1903 à 1907, sans doute pour la construction. L'époque correspond à la date de fabrication de la brique portant la mention : « *J. BOUDAL – REMOMEIX* »¹⁶. La brique en question est conservée à la mairie de Remomeix. D'autres, trouvées lors de la démolition d'un four à pain à Fouchifol appartenant à la famille Cuny, ont été entreposées au musée de Saint-Dié. Il semble que l'activité de la briqueterie Boudal ait cessé juste avant la guerre de 1914-1918.

L'explication des trous de terre

L'industrie de la brique nécessite du bois et de l'eau. Les sommets voisins sont boisés et la briqueterie possède un puits. La main d'œu-



Brique Boudal, 2001.

vre, les capitaux et les débouchés existent aussi. Mais il faut surtout de l'argile ou, ici, de la terre glaise d'origine alluviale, présente dans toute la vallée de la Fave. On sait aussi que Stouvenot, l'instituteur de la Voivrelle a signalé qu'en 1880, « *on extrait la terre glaise dans la prairie près du*

chemin de la Voivre à Vanifosse ». Il fait référence à la présence de poches de terre glaise qui ont une épaisseur comprise entre un et cinq mètres. On a pu en juger à partir de coupes récentes, réalisées lors de travaux ou de forages destinés à trouver la nappe phréatique. C'est ainsi que le pré *Fontenys* a servi de carrière à argile ¹⁷. De même, pour de nombreux terrains situés aux *Mennes Hières*. Ces carrières ont couvert approximativement neuf hectares en quatre blocs différents. L'exploitation s'est faite sur au moins sur deux mètres d'épaisseur. La terre glaise, extraite en ces lieux, a conjointement alimenté la briqueterie de Remomeix et la tuilerie Ferry à Saint-Dié, jusqu'en 1901.

Ces trous de terre, dont le fond est tapissé

A propos des travaux de Gaston Laurent (1889-1958)

Peu de temps avant sa mort, l'ornithologue de Remomeix a souhaité ne pas laisser disperser l'œuvre de toute une vie. Henri Grandblaise, collectionneur et président de la Société Philomatique Vosgienne, a servi d'intermédiaire dans une transaction avec la Ville de Saint-Dié. Gaston Laurent est malheureusement décédé trop rapidement et son vœu ultime de collectionneur n'a pas été entièrement respecté en raison de différends familiaux. Après maintes tergiversations sur l'endroit le mieux adapté, la partie de la collection acquise par la Ville de Saint-Dié a finalement rejoint le musée. Grâce à Norbert Lefranc, elle a trouvé ainsi un espace de conservation, digne de sa richesse scientifique.

Pour connaître Gaston Laurent et son œuvre : MULLER Yves, « Bibliographie d'ornithologie lorraine », *Ciconia*, 1999, p. 38 et 39.

de
terre
glaise
imper-

méable, sont devenus des étangs, longtemps aménagés et entretenus. Ils ont été de vrais paradis pour les poissons et les oiseaux, d'autant plus que toute cette zone des *Mennes Hières* a été classée réserve privée avec interdiction de pêche et de chasse ¹⁸. Certes, ces étangs ne sont actuellement plus entretenus. Ils se comblent progressivement, colonisés par une végétation hydrophile composée de saules, d'aulnes et autres roseaux. En gros, ils forment aujourd'hui les seules zones boisées qui se distinguent bien du reste de la prairie dans la vallée de la Fave.

Le développement des transports, l'invention de la tuile à emboîtement ¹⁹ et à recouvrement et l'apparition des agglomérés à base de béton ont concouru à la disparition rapide des petites tuileries et des briqueteries artisanales. En

1840, on comptait soixante-dix tuileries et briqueteries dans les Vosges. Vers 1890, il ne reste plus que huit briqueteries, dont celle de Remomeix, et trente-trois tuileries. Dix d'entre elles fabriquent des tuiles mécaniques ²⁰.

A son tour, la briqueterie de Remomeix a cessé toute activité. En 1919, le terrain et la maison, les fours et le hangar séchoir sont vendus par Jean Boudal à Claudius Cunin-Colin. En 1924, ce dernier revend le lot à Jean-Baptiste Finance qui le transmet à son fils Camille ²¹. Après avoir appartenu à la famille de Camille Finance jusqu'en 1978 et à la suite de plusieurs ventes successives, l'ensemble a été acheté, en 1995, par l'Etat afin de créer le rond-point de Remomeix. Ceci explique la destruction de la maison, de la briqueterie et des séchoirs à briques en 1996 ²².

¹ Brique offerte par Dominique Latimier à la commune de Remomeix. Elle se trouve en mairie.



Briqueterie de Remomeix, 1996..

(Photo M. Santini)

Notes

² Il ne faut pas la confondre avec sa voisine, la tuilerie de Robache.

³ ADV, 20 M 12, lettre de Victor Georges au sous-préfet de Saint-Dié, 23 août 1861.

⁴ La route impériale n°59 – nous sommes en effet sous le Second Empire – est maintenant la route nationale 59 ou R.N.59. La route départementale n°15 est l'actuelle route départementale qui conduit à Vanifosse, R.D. 420. L'arrêté du préfet des Vosges du 4 novembre 1861 figure aux archives des Vosges (ADV 20 M 12).

⁵ ADV, 20M12, courrier de Joseph Walch au préfet des Vosges.

⁶ Il s'agit d'un terrain qui se trouve à droite de la R.N. 59, en face du terrain du susdit Victor Georges.

⁷ ADV, 20 M 16, avis du maire de Remomeix, 2 août 1872.

⁸ *Ibidem*, arrêté du préfet des Vosges.

⁹ Aujourd'hui parcelle B 44, au Faing Thierry. ADV, 79 P 3312, cadastre de Saint-Dié.

¹⁰ *Archives communales de Remomeix*, tables décennales, 1889 : Jules en 1874, Edouard en 1875 et trois filles Marie-Eugénie, Marie-Emilie et Elisabeth en 1877.

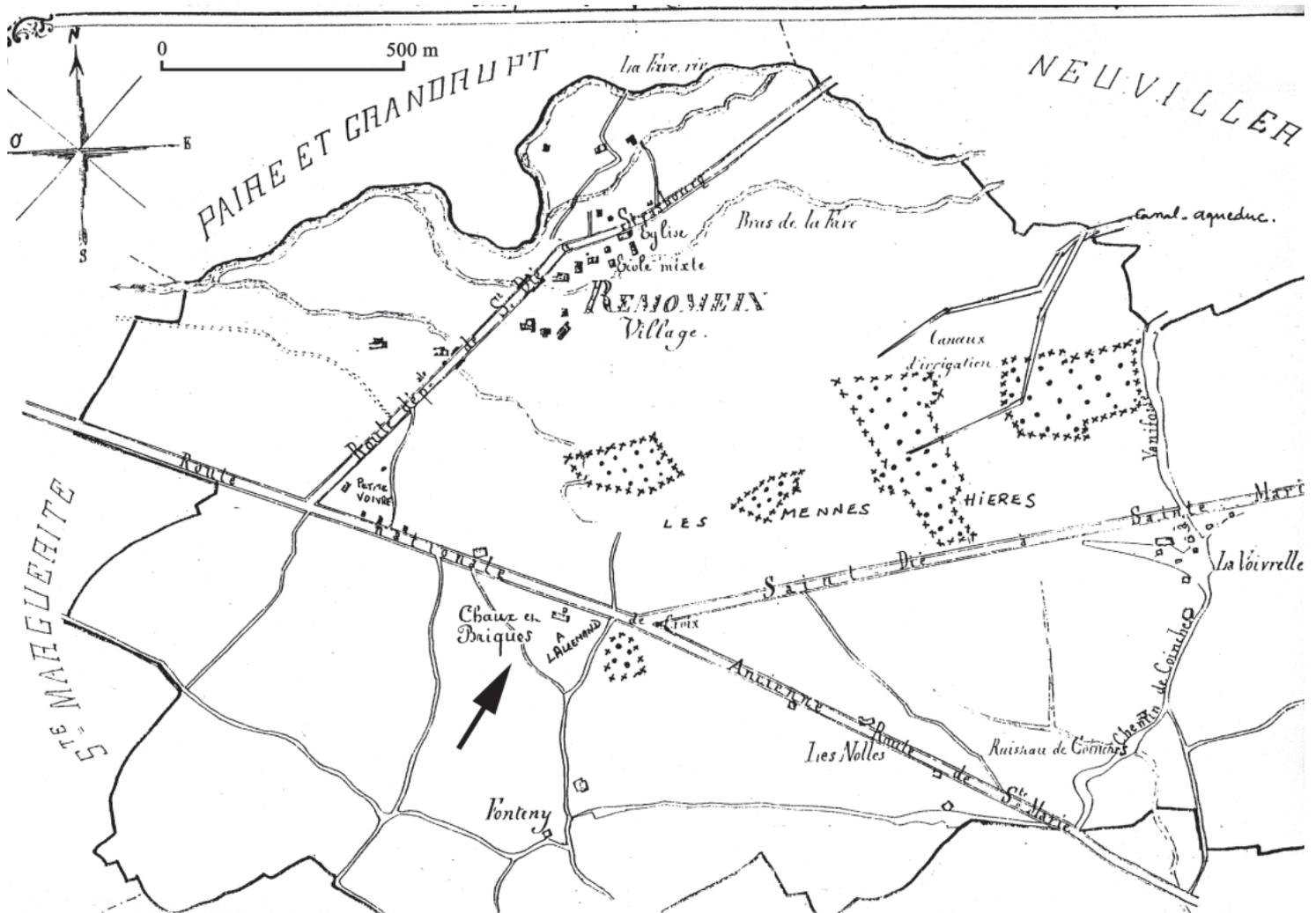
- 11 ADV, E.D.P.T.161/201, Entre-deux-Eaux, achats à la carrière de Remémont.
- 12 Archives communales de Remomeix, tables décennales, 1899.
- 13 Archives communales de Remomeix, tables décennales, 1895-1900.
- 14 Annuaire de Lorraine et Annuaire des Vosges, 1894-1906.
- 15 A.D.V., 79 P 3211 et E.D.P.T. 161/201.
- 16 Les dimensions de la brique en mm sont : L 210/1 95/ épaisseur 55. Seules des briques pleines ont été fabriquées dans l'usine de Remomeix.
- 17 Le 15 décembre 1872, le conseil municipal de Remomeix accepte de vendre à Monsieur Ferry de Saint-Dié un terrain sis au lieu-dit les Fontenys « pour en affecter le produit au paiement de la reconstruction de l'école ».
- 18 L'ornithologue Gaston Laurent de Remomeix a observé à loisir les oiseaux qui y vivaient en toute sécurité. Taxidermiste, il a pu prélever des exemplaires à des fins scientifiques et commencer la réalisation de sa fameuse collection ornithologique. Cette dernière a été partiellement acquise par la ville de Saint-Dié et peut être observée au musée.
- 19 La tuile mécanique est une invention de Gilardoni d'Altkirch.

- 20 Les tuileries mécaniques disparaîtront à leur tour, comme la tuilerie Ferry à Saint-Dié après l'incendie de 1901, la tuilerie Bastien à Aydoilles et à Deyvillers après l'incendie de 1961 et la tuilerie Fenal à Pexonne.
- 21 Archives communales de Remomeix, cadastre et registre des mutations, 1920 et 1925.
- 22 Actes notariaux des diverses Etudes de Saint-Dié.

BRIOT Pierre et SIDER Hervé, *La Route de la pierre*, Metz, édit. Serpenoise, 2000.

Bibliographie

- HOYNDORF Roland et SCHNEIDER Willy, 1870 : *la perte de l'Alsace-Lorraine*, Strasbourg, édit. Coprur, 2000.
- LOUIS Léon et CHEVREUX Paul, *Le Département des Vosges : Dictionnaire des communes, hameaux, écarts, fermes*, Epinal, 1887-1889 (rééd. Paris, Res Universis, 1991).



Localisations des trous de terre, carrières à argile, par René Bastien, 2002.

Fond de carte par Stouvenot, instituteur à la Voivreille, « Cartes et plans des communes avec notices historiques et géographiques, par les instituteurs et les élèves du canton, sous la direction de l'inspecteur primaire de Saint-Dié, Canton de Saint-Dié », 1880, réédition Copy service déodatien, 1985.

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE FACE À LA MALADIE DU CHARBON *La lettre du vétérinaire Mathieu en 1839*

Jean-Claude Fombaron

Une lettre, sortie par hasard de l'oubli et c'est tout un pan de la mémoire qui peut être reconstitué. Au début du 19^e siècle, une maladie comme l'anthrax fait peur, d'autant plus que son mode de transmission est mal connu.

Jean-Claude Fombaron met en parallèle les approches scientifique et empirique du caractère tellurique de la maladie du charbon. Son article réserve bien des surprises.

La mémoire

La transmission de la maladie du charbon à l'homme. Les cas de Brû en 1898 :

« Le 11 janvier 1898, à Brû, chez le sieur Païta, périssait subitement une vache que l'on crut étranglée par sa chaîne ; elle fut dépecée et débitée dans la commune. Une dame Morlot qui avait acheté la tête succomba le 22 janvier des suites d'une pustule maligne. Le sieur Claudel Jean-Baptiste, manœuvre, et Demange Donat, aubergiste, qui avaient aidé à la dépouiller furent également atteints de charbon, mais le docteur Lardier est parvenu à les sauver. Le vétérinaire appelé huit jours après la mort de la vache, n'ayant pu trouver aucune trace des dépouilles de la bête, conclut à une maladie infectieuse, sans pouvoir préciser laquelle, d'autant plus que le sieur Claudel, qui avait été gravement atteint, était en bonne voie de guérison. Le sieur Demange Donat eut une génisse qui périt le 20 janvier presque subitement, on la crut également étranglée ; elle fut débitée en partie dans la commune, le reste fut cuit et donné aux porcs comme nourriture. Le sieur Bourgon Calixte, ouvrier de Demange, qui avait aidé à dépecer la vache de Païta et celle de son patron, fut atteint de la pustule maligne et mourut le 29 janvier. Ces accidents successifs ayant effrayé la population, le vétérinaire fut appelé le 31 janvier lorsque tomba malade une génisse du sieur Janel, cultivateur, dans la grange duquel avaient été déposés les cuirs des deux vaches précédentes. Tombée subitement le matin à 9 heures elle avait péri à midi. L'autopsie fournit toutes les lésions de la fièvre charbonneuse qui fut confirmée par l'examen microscopique et bactériologique du sang. Malgré la prise de toutes les précautions indiquées et prescrites, le sieur Méon, tripier, qui avait aidé à l'autopsie, succomba encore à la pustule maligne le 8 février. Ces accidents consécutifs jetèrent la consternation dans toute la région. On avait trouvé dans les jardins des maisons voisines les cadavres de neuf chats ; les propriétaires les avaient jetés dans le ruisseau ; on dut les faire rechercher et les faire enfouir avec toutes les précautions prescrites ; le ruisseau même fut désinfecté. Une enquête fut faite également pour rechercher les cuirs qui furent retrouvés à Saint-Dié et incinérés ; le local où se trouvaient ... fut également désinfecté. Toutes les mesures de désinfection prescrites furent prises scrupuleusement »

[Compte-rendu de M. Lapique, vétérinaire délégué du département des Vosges et responsable du service départemental des épizooties à M. le Préfet des Vosges, en 1899].

En 1845, les statisticiens constatent que « la bête à laine tend à diminuer dans les Vosges », y dénombant toutefois 89 737 individus. Alors qu'en 1879, il est encore de 72 600 têtes ¹, le cheptel ovin n'en comptera plus que 40 000, trente ans plus tard ². Cantonné dans la Plaine et, à un degré moindre, dans la Vôge, ce type d'élevage est quasiment inexistant en montagne ³.

Il revêt, au début du 19^e siècle, une importance particulière dans l'économie rurale. Cette période voit également la mise en place progressive d'une agriculture rationalisée et scientifique sous la houlette des préfets et des sociétés d'émulation. Dans ce contexte vont cohabiter, s'affronter, se compléter ou se combiner les pratiques traditionnelles et celles issues d'une volonté politique. Les références commencent à changer, les interlocuteurs aussi.

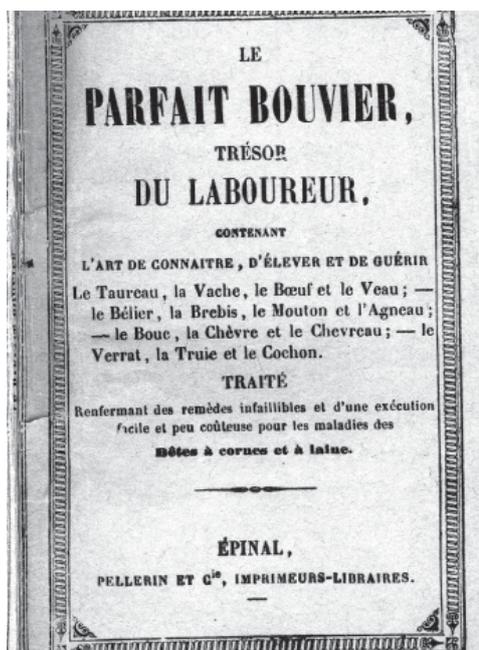
Un document révélateur d'une époque de transition

En février 1839, Louis Lemasson du Val d'Ajol interpelle le médecin-vétérinaire en chef

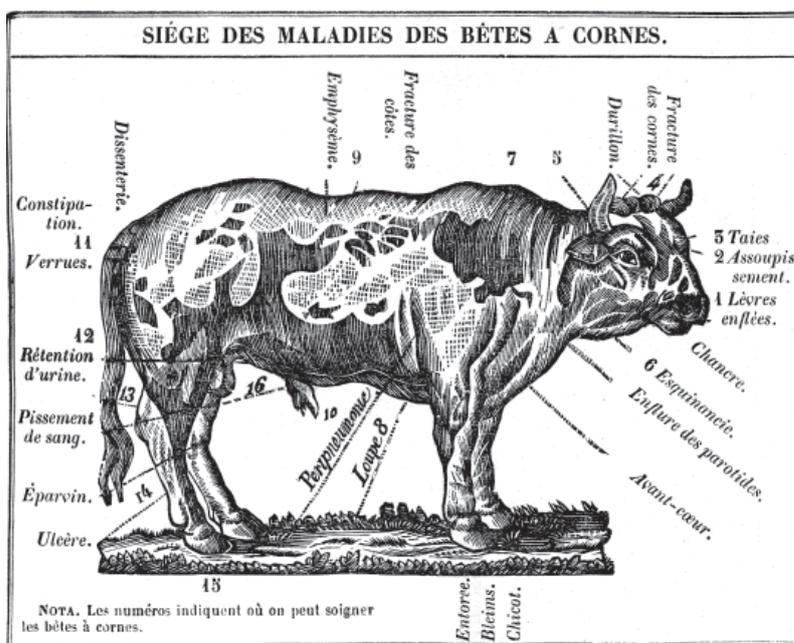
du département des Vosges pour lui soumettre le cas d'une maladie affectant les moutons de son voisin. Si sa lettre ne nous est pas connue, la réponse du vétérinaire est, par contre, parvenue jusqu'à nous ⁴. Malgré une orthographe fantaisiste, elle constitue un document révélateur des connaissances de l'époque sur l'approche de la maladie et sa prophylaxie.



Moutons et chèvres, environs de Mirecourt, ca. 1905. (fonds J.C.F)



Le parfait bouvier, Epinal, éd. Pellerin et C^{ie}, ca. 1880.



(fonds J.C.F.)

Le document du 7 février 1839 (1)

« *Le Médecin-Vétérinaire en chef du département des Vosges*

Membre de plusieurs Sociétés savantes

A Monsieur Louis Lemasson à Corrupt (Val d'Ajol)

Monsieur

Une indisposition très grave m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre du 2 de ce mois, relative à une maladie qui attaque les bestiaux de l'un de vos voisins. Malgré l'opposition fort circonstanciée que vous me faite des principaux symptômes de l'affection et de leur terrible suite, il m'a été impossible de préciser justement la nature de la maladie et, par suite de son traitement. Toutefois, comme il est hors d'évidence qu'elle débute par l'inflammation et que ce ne serait que secondairement qu'elle offrirait des ulcérations gangréneuses ou plutôt charbonneuses dans le fond du gosier et à la base de la langue, je pourrais encore tracer une méthode curative convenable.

Je ne vous laisserai cependant pas ignorer que mon opinion penche pour une affection de localité, c'est à dire dû ou au logement, ou à la nourriture ou à l'oubli de certaines règles de l'hygiène : la maladie une fois développée peut facilement se communiquer d'une bête primitivement atteinte à la voisine et ainsi de suite. C'est là le propre des maladies charbonneuses qui sont si grave et si promptement mortelles, si n'existe avec raison sur ces développements parce que si le mal tient à une infection locale ce que je présume, il faudra de toute nécessité pour voir à l'assainissement de l'étable avant de commencer un traitement qui, sans cela, serait toujours inefficace. Pour vous éclairer, Monsieur, je vais vous expliquer les causes ordinaires du tiphus charbonneux avant de vous tracer son traitement préservatif et curatif.

Causes : le manque de nourriture, des aliments grossiers ou moisis ; des écuries et étables basse, humide, sans air, obscur et sales ; des travaux accablants et renouvelés ; la négligence des pensements, les exhalaisons des mares, des puits, des fossés d'aisance ; lors des chaleurs, le contact on d'une substance animale en certaine décomposition sur un tissus vivant dont les influences sous l'empire desquelles se créent et se propagent les affections charbonneuses ».

Deux remarques s'imposent. La première concerne la démarche du sieur Lemasson qui s'adresse à la plus haute autorité scientifique du département. Compte-tenu de la mentalité des ruraux d'alors, on peut penser que c'est en dernier ressort qu'il se décide à agir ainsi. En effet, à la même époque, les paysans recourent encore aux traditionnels *secrets* familiaux ou aux praticiens locaux reconnus par la communauté. S'adresser à un spécialiste officiel, extérieur au village, revient à pratiquer une brèche dans un système admis depuis toujours. De ce fait, on reconnaît son incapacité à résoudre le problème du moment. On peut ensuite s'interroger sur le prétexte : le fait d'intervenir sur un mal touchant « *les bestiaux de l'un [des] voisins* ». A cette époque, quel intérêt peut-on avoir d'entamer une démarche officielle pour un voisin non identifié, indépendamment de l'altruisme peu pratiqué ou du souci de préserver son propre cheptel ? Il y a fort à parier que c'est le cheptel même de Louis Lemasson qui est touché. Si les motivations réelles de ce dernier sont appelées à rester inconnues, la réponse du vétérinaire Mathieu mérite, en revanche, un examen attentif.

La prudence s'impose puisque d'emblée le vétérinaire admet l'impossibilité dans laquelle il se trouve de « *préciser justement la nature de la maladie* ». Néanmoins il avance progressivement des hypothèses diagnostiques. Les ulcérations lui semblent « *plutôt charbonneuses* » dans la mesure où la transmission rapide du mal d'un animal à un autre caractérise « *les maladies charbonneuses* ». Il finit même par consacrer son développement aux causes ordinaires en conseillant un traitement préservatif et curatif du « *tiphus charbonneux* ». S'ensuit alors toute une série de recommandations et de remèdes jugés

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

que les hommes de science ont puisé dans les connaissances empiriques des communautés rurales¹³. De manière prémonitoire et confuse, la recette de Ragué semble rejoindre le constat rationnel de Pasteur. Tous deux soulignent le rôle de la terre dans la propagation du charbon et posent comme une évidence le caractère tellurique de cette maladie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Antimoine diaphorétique. Les pharmacologistes donnent ce nom au produit de la calcination d'une partie de protosulfate d'antimoine avec une partie et demie de nitrate de potasse [Littré, 1876]. L'antimoine est un minéral métallique, solide, friable, assez pesant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanchâtre et brillante, qu'on appelle gangue. On en sépare l'antimoine par la fusion ; après cette première préparation, on le nomme antimoine cru. Dans cet état il a une couleur de plomb ; c'est pourquoi les Alchimistes l'ont nommé le plomb des Philosophes, le plomb des Sages, parce qu'ils ont prétendu que les sages devaient chercher le remède universel et le secret de faire l'or dans l'antimoine [*l'Encyclopédie*].

L'antimoine chasse les mauvaises humeurs du corps.

Éborner (éborgner). Crever.

Embrocation. Terme de médecine. Action de verser lentement et par arrosage un liquide quelconque sur une partie malade.

Maladies. Elles sont traditionnellement provoquées par les **mauvaises aires**, selon l'expression consacrée des cahiers des empiriques. On n'imagine pas un autre mode de contamination qu'aérien. Les **mauvaises aires** sont des esprits maléfiques, assimilés à des âmes non rachetées qui habitent le monde souterrain. Le rôle du guérisseur est de les empêcher de remonter des profondeurs de la Terre pour s'attaquer au monde des vivants. Il leur barre le chemin au moyen de signes de cruciformes, tracés sur la peau du malade ou le dos de l'animal, ce qui lui vaut le nom de **barreur**. Ceci fait, le rituel est complété par des prières destinées à apaiser les âmes du purgatoire pour éviter qu'elles ne reviennent. Voilà pourquoi les hypothèses sur le mode de contamination sont limitées et que l'empirique ne peut pas penser au danger des vers de terre.

De tels concepts conviennent parfaitement au caractère tellurique de la maladie du charbon. Par ailleurs sa forme pulmonaire, provoquée par l'inhalation de poussières souillées, est bien due à une contamination aérienne. C'est la preuve que les observations des anciens n'étaient pas dénuées de fondement.

Pariétaire. Plante qui croît sur les murailles, *parietaria officinalis*, famille des urticées.

Rubache. **Magnésie opaline** ou **Rubine d'antimoine**. Mélange à parts égales d'antimoine cru, de nitre (salpêtre) et de sel marin aux propriétés émétiques.

Rubel. Rubéole : Plante qui croît sur les montagnes et dans les lieux exposés au soleil. Elle est détersive, desiccative et résolutive.

Séton. Terme de vétérinaire. Le seton consistant en une rondelle de cuir ou de feutre qu'on introduit par une incision faite à la peau, chez les animaux pour former un exutoire aux humeurs.

[NDLR]

Bibliographie

GEORGEL Marc, *Les noms des lieux-dits de l'arrondissement de Remiremont (Vosges)*, Imp. Loos, Saint-Dié, 1966.

Les appellatifs dans le cadastre l'arrondissement de Saint-Dié (Vosges), Imp. Loos, Saint-Dié, 1958.

JOANNE Adolphe, *Géographie du département des Vosges*, Paris, Hachette, 1879.

JOANNE Paul, *Géographie du département des Vosges*, Paris, Hachette, 1908.

KOEHREN P., « La maladie épizootique qui a régné dans le comté Linange Dabo et dépendances en 1777 », *Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club Vosgien*, Strasbourg, 1933.

LEPAGE Henri, CHARTON Charles, *Le département des Vosges, statistique historique et administratif*, Nancy, Peiffer, 1845.

MARICHAL Paul, *Dictionnaire topographique du département des Vosges*, Imprimerie Nationale, Paris, 1941.

VALLERY-RADOT, *La vie de Pasteur*, Paris, Flammarion, 1948.

Notes

¹ LEPAGE. Ces statistiques intègrent encore la partie du département qui sera annexée à l'Allemagne en 1871.

² JOANNE A., p. 37.

³ JOANNE P., p. 37.

⁴ Cette lettre manuscrite de trois pages nous a été aimablement communiquée par M. Jean-Luc Diter, membre de la SPV, que nous remercions.

⁵ La maladie du charbon ou anthrax affecte principalement les herbivores mais peut se communiquer à d'autres espèces animales et à l'homme. Provoquée par le *Bacillus anthracis*, la pathologie se manifeste par une septicémie à issue généralement mortelle au bout de quelques heures. Pissement de sang et convulsions caractérisent l'aspect le plus spectaculaire de la maladie. Jusqu'au 18^e siècle, on a indistinctement utilisé le terme de *charbon* pour désigner des maladies bien différentes, de la simple tumeur à certains types de cancer ou à la peste bovine. L'homme, mis en contact avec les spores des germes, peut contracter le charbon sous plusieurs formes, cutanée avec pustules ou œdème, pulmonaire ou gastro-intestinale. Les travaux de Delafond en 1842, de Devaine en 1878 puis ceux de Koch et Pasteur en 1878 aboutissent à identifier le bacille, à mettre en évidence le mode de contamination et finalement à créer un vaccin.

⁶ KOEHREN, pp. 132-135.

⁷ *Arch. privées*, manuscrit de Brion, avant 1678, p. 2 : « composition de la greine de genèvre contre la peste dont la copie a été trouvée dans les Heures de feu Anne d'Autriche, reine de France ».

⁸ Vallery-Radot.

⁹ M. André Goudot, vétérinaire retraité à Saint-Dié écrit à propos des soins préconisés à l'époque : « Que dire des saignées de 4 litres sur ces pauvres bêtes qui n'en demandaient pas tant ! Que faisait-on du sang ? Si on le jetait dans une fosse et qu'ensuite on épandait sur les champs le fumier ou le purin de ladite fosse, alors attention les dégâts ». Lettre du 15 mai 2001 dont nous remercions M. Goudot.

¹⁰ *Arch. privées*, manuscrit Ragué, 1856, remède n° 215.

¹¹ MARICHAL, p. 268.

¹² GEORGES, p. 233.

¹³ Le vétérinaire Mathieu utilise, presque mot pour mot, les remèdes consignés dans l'*Encyclopédie* au cours de la deuxième moitié du 18^e siècle.

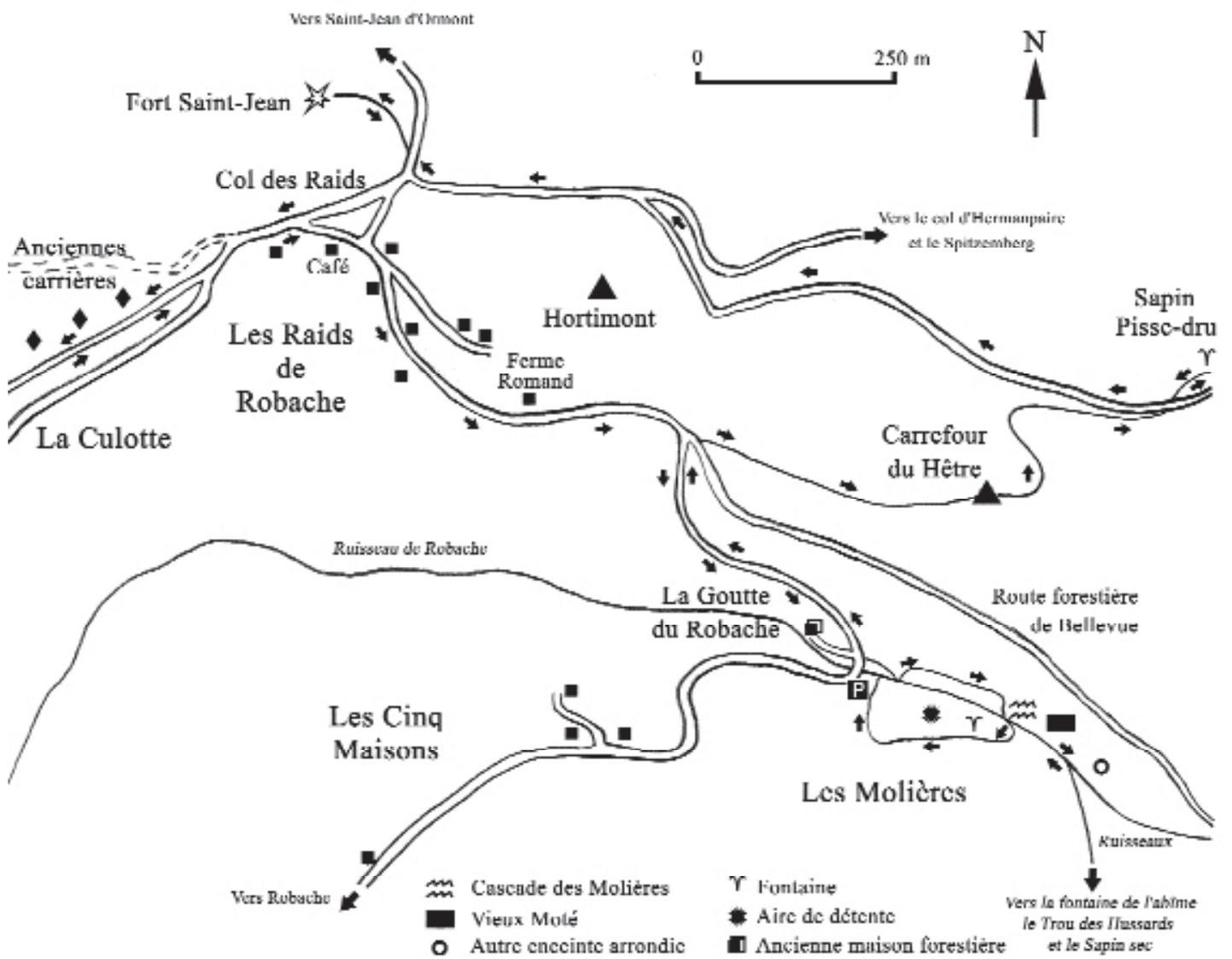


Raids de Robache, le Fort Saint-Jean, 1992 (Fonds T.C.)



Les Molières, ca.1905.

(Fonds J.C.F.)



(Fonds T.C.)

UNE RANDONNÉE AU PIED DU MASSIF DE L'ORMONT *Un itinéraire entre histoire et nature*

Thierry Choserot

Qui d'autre que Thierry Choserot serait plus à même de faire apprécier ce massif légendaire qui domine Saint-Dié ? Pour y habiter, pour l'avoir sillonné en tous sens, il en connaît les moindres recoins. Il ne se lasse pas d'en scruter les plus petits indices, en quête d'un passé tombé dans l'oubli.

Les lecteurs de Mémoire des Vosges qui se lanceront sur les sentiers de l'Ormont n'auront pas à le regretter. En compagnie de Thierry Choserot, chaque détour de chemin est occasion d'émerveillement, chaque vestige retrouve sa mémoire. Inondée de soleil, la glace devient cathédrale. Trous et roches livrent leurs mystères et les maisons divulguent les secrets de leurs occupants.

Disposez-vous d'une heure quarante-cinq de liberté ? Voici un bel itinéraire à réaliser en famille ou avec vos amis, au pied du massif de l'Ormont. C'est une très jolie promenade dans la nature mais aussi un parcours historique.

Itinéraire d'approche ¹

A Saint-Dié-des-Vosges, prendre la direction de Robache et de Saint-Jean-d'Ormont par la D 49. Au centre de Robache, tourner à droite, en face du Bar des Molières, en direction de la *Cascade des Molières*. Trois kilomètres et demi plus loin, garer la voiture sur une petite place située avant le pont qui enjambe le Robache, en face de l'ancienne maison forestière des Molières. L'endroit s'appelle *la Goutte du Robache*.

Continuer à pied vers la *Cascade des Molières*. Le toponyme *Goutte* évoque un endroit humide et un terrain mou. Ne pas prendre le chemin direct qui est fermé par une barrière. Suivre plutôt un petit sentier plus intéressant qui s'ouvre sur la gauche. Il longe le ruisseau de Robache, tantôt à droite, tantôt à gauche, qu'il traverse par de petites passerelles en bois. Remarquer au passage les restes de bassins qui se succédaient au siècle dernier et rendaient l'endroit particulièrement agréable pour le promeneur. Actuellement, ces bassins ne sont plus entretenus et hélas ! en partie comblés.

La Cascade des Molières

Au bout de cinq minutes, on arrive à la *Cascade des Molières*. L'eau coule sur une belle pierre, imposant monolithe naturel de grès et tombe dans un petit bassin artificiel. La cascade a été créée en 1889 et le bassin refait en 1946. Le kiosque et les ponts en bois ont été maintes fois reconstruits.

Cet aménagement des *Molières* résulte des fouilles réalisées sur le site du *Vieux Moté di Joey*, en 1889 ². A partir de cette date, le site connaît un franc succès. Le lieu de promenade est très prisé des déodatien ³. Actuellement, il est toujours assez fréquenté par les promeneurs qui

viennent admirer la cascade et la nature environnante. Cependant presque tous ignorent parcourir un lieu chargé d'histoire et de vestiges à découvrir, riche d'un passé à connaître ⁴.

Le *Vieux Moté di Joey* ou *Vieille église des Juifs* est constitué de plusieurs enceintes de pierres dont deux sont gravées. La première enceinte rectangulaire de onze mètres sur quatorze se trouve juste derrière la cascade. A ses pieds, contre le mur méridional, se devinent à peine deux ou trois structures circulaires d'environ deux mètres de diamètre. A l'intérieur de la grande enceinte, contre le mur oriental, se trouve un bloc-autel, appelé *la Pierre de la Prêche*. En remontant le Robache sur quelques dizaines de mètres, on rencontre une autre enceinte mieux conservée, en forme de fer à cheval. Elle mesure environ trois mètres soixante de diamètre. Hélas ! les fouilles de 1889 n'ont rien donné et ces enceintes n'ont pu être datées avec précision. Leur origine préhistorique est probable ⁵. Peut-être aussi, ont-elles été réutilisées à l'époque gauloise ⁶.

Une aire de détente

A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, la promenade se poursuivait le long du ruisseau ⁷. On arrivait sur une large pierre plate où l'eau coulait en une petite cascade. La pierre est toujours là mais le ruisseau coule maintenant à côté. On pouvait aussi poursuivre vers la *Fontaine de l'abîme* et le *Trou des Hussards* ⁸. Selon la tradition, en 1814, les habitants de Robache auraient surpris quelques hussards et les auraient précipités dans ce trou ⁹. Enfin on pouvait, après avoir traversé la route forestière de Bellevue en direction du *Sapin sec*, arriver à la source du Robache. Aujourd'hui, ce sentier peu fréquenté n'est plus entretenu. Fougères, ronces, arbustes et boue en rendent l'accès mal aisé.

Il est préférable de revenir à la *Cascade des Molières*. Prendre le sentier à gauche, en direction du *Paradis*. Il est balisé par un rectangle rouge centré de blanc. Chercher aux pieds de

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

était un douanier en retraite, venu s'établir aux Raids de Robache en 1902. Il avait épousé, en secondes noces, Adeline Baptiste de Saulcy-sur-Meurthe, dont il avait trois enfants. Le 23 février 1905, Adeline disparaît avec ses enfants, Jeanne âgée de neuf ans, René de trois et Marcel deux mois. Nul ne les a plus jamais revus¹⁴. L'enquête n'a rien donné. L'affaire a fait grand bruit à l'époque. Avec l'arrivée des médias parisiens, elle a même pris une importance nationale¹⁵.

Tout de suite sur la droite, ne pas manquer d'admirer la vue sur Saint-Dié que la tempête de 1999 a délogée.

Continuer la route forestière pendant dix



Les Raids de Robache, la ferme Romand. ca. 1905.

(fonds J.C.F.)

minutes pour regagner les voitures à la *Goutte du Robache*. La promenade demande une heure quarante-cinq pour un marcheur moyen, sans oublier d'ajouter les pauses éventuelles. Il faut prévoir 15 minutes en plus pour visiter le *Vieux Moté* (45 mn s'il s'agit d'une visite guidée).

Bibliographie

BERGERON Henri, « Le mystère des Raids de Robache », *Le Monde illustré* n°1693 [novembre 1908], Paris.
 CHOSEROT Thierry, « Robache 2000 ou 4000 ans d'histoire ? », *Publication de la S.P.V* n° 6 [avril 1994].
 CHOSEROT Thierry, « La vieille église des juifs de Robache », *Mémoire des Vosges* n° 2 [2001], pp. 21-27.
 FOMBARON Jean-Claude, « l'énigme des Raids de Robache », *Le Cartophile vosgien* n° 9 [4^e trimestre 1979],

pp. 9-10.

FOURNIER Alban, FRANCK Victor, *Du Donon au Ballon d'Alsace*, Raon-l'Étape, éd. Geisler, 1901.

SAVE Gaston, « Découvertes celtiques à Saint-Dié », *La Lorraine Artiste* n°16 [août 1890].

STEGMÜLLER Auguste, *Saint-Dié et ses environs, guide touristique*, Raon-l'Étape, éd. Geisler, 1896, pp. 72-74.

TRONQUART Georges, « Camp celtique de La Bure : campagne de fouilles 1974 », *B.S.P.V.* [LXXVIII], Saint-

Notes

Dié, 1975, p.19-55.

¹ Les randonneurs entraînés pourront partir de la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges. Suivre alors le GR 533, en direction de la pépinière du *Paradis*, puis vers la *Fontaine Fachot*, la *Goutte du Rupt* et la *Cascade des Molières*. L'itinéraire offre de belles échappées sur Saint-Dié-des-Vosges, sur la vallée de la Meurthe puis sur celle du Robache. Dans ce cas, il faut ajouter à l'horaire indiqué 1 h 45 pour l'aller et un peu moins pour le retour.

² Voir la description et toutes les informations sur le *Vieux Moté* dans CHOSEROT, 1994 et *Mémoire des Vosges* n° 2 [2001].

³ STEGMÜLLER, 1896 ; FOURNIER et FRANCK, 1901.

⁴ La Société Philomatique Vosgienne peut organiser, sur demande, des visites guidées du site pour des groupes à partir de vingt personnes. Prévoir 45 minutes pour la visite.

⁵ *Mémoire des Vosges* n° 2 [2001].

⁶ Voir par ailleurs : DIEDLER Jean-Claude, « Lo Vié Moté di Joey, Impressions de visite ».

⁷ SAVE, 1890.

⁸ Ou *Trou des Houzards*.

⁹ A l'origine, les hussards sont des soldats de cavalerie légère du 17^e siècle, alors appelés *housards*. Il est aussi possible que le lieu-dit rappelle un événement tragique de la guerre de Trente ans (1618-1648). Pourtant plusieurs

endroits de la région reprennent cette appellation, il est difficile de croire que tous correspondent à une réalité.

¹⁰ On peut encore admirer cette vue sur les cartes postales anciennes.

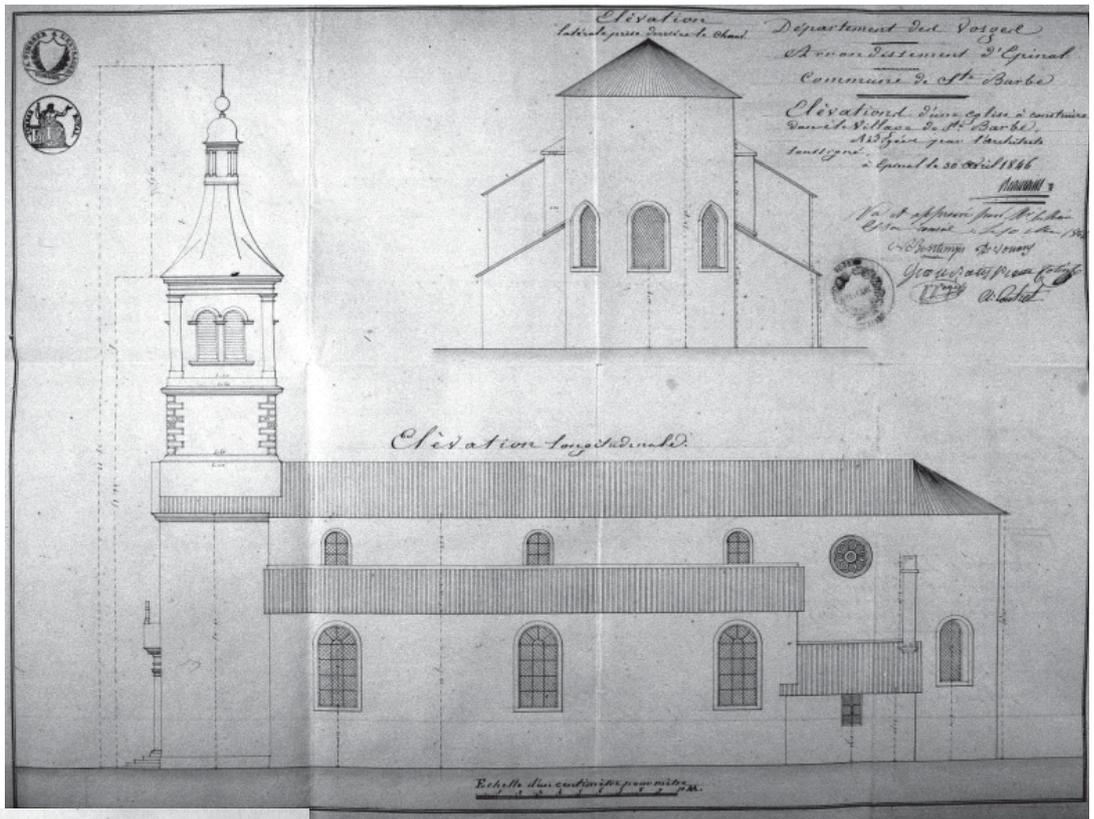
¹¹ Il a été déblayé et aménagé en 1994, par la Société des promenades et des sentiers de Saint-Dié-des-Vosges. Il a alors été baptisé *Fort Saint-Jean*. Voir l'article dans *La Liberté de l'Est* du 17 avril 1994.

¹² *BSPV*, LXXVIII [1975], p.49 : « La dolomie, roche sédimentaire carbonatée, proche du calcaire. A Robache elle est blanche nacrée et contient des paillettes de fer oligiste en houppes. Réduite en fine poussière, elle servait à fabriquer de l'huile de pierre pour graisser les voitures ».

¹³ Comme il y avait trois femmes peu farouches, les soldats l'ont appelé le *Café des Six fesses*.

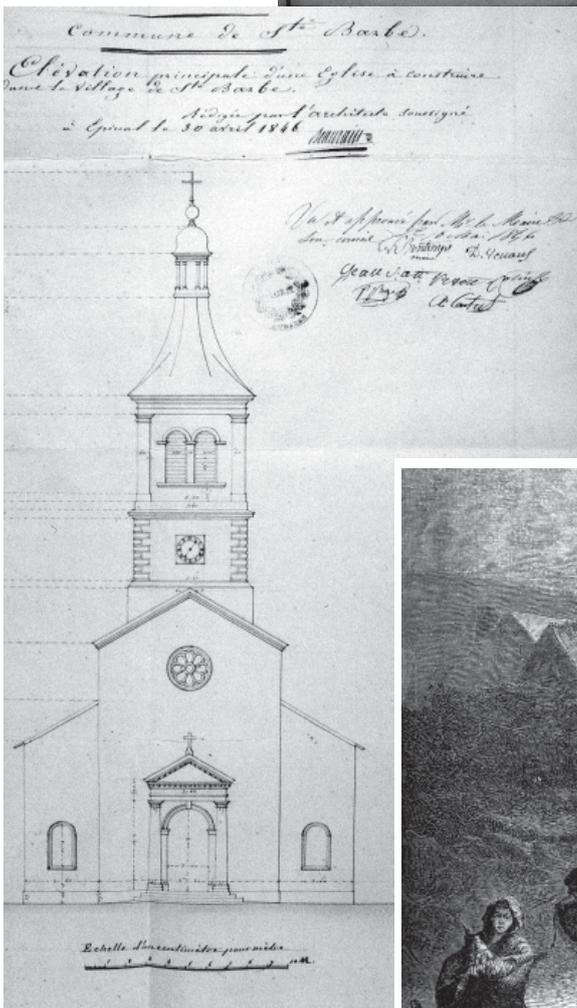
¹⁴ FOMBARON, 1979.

¹⁵ BERGERON, 1908. Dans son déroulement et ses conclusions, elle présente des similitudes avec une énigme plus récente, l'affaire Grégory.



Plan de l'église de Sainte-Barbe, 1848.
Arch. départ. des Vosges, 2 O 435/10.

(Photos Joëlle Laureçon).



Brion, « Un enterrement dans les Vosges », *L'Illustration*, Paris, juillet 1855, p.93.

(fonds MHSD).



LA NOUVELLE ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE MAUDIT DE SAINTE-BARBE

Les démêlés d'une communauté avec l'évêché de Saint-Dié au 19^e siècle

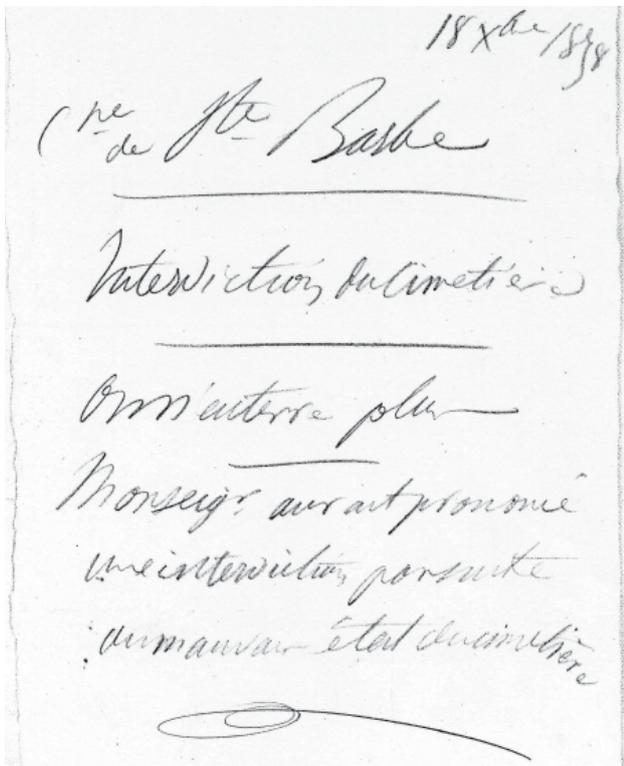
Marie-Hélène Saint-Dizier

« Il me semble habiter un pays fantôme avec ce cimetière qui seul indique qu'autrefois il était peuplé d'êtres vivants. A moins qu'il ne soit devenu lui-même fantôme dans un lieu trop réel »

Marcel Arnould

Au printemps 1858, la petite communauté de Sainte-Barbe est en émoi. Ne voilà-t-il pas que le curé refuse d'accompagner les morts jusqu'au cimetière !

Il fallait bien toutes les connaissances de Marie-Hélène Saint-Dizier et l'attachement qu'elle porte à son petit village pour démêler ce qui a failli devenir une affaire d'Etat ! Plus sérieusement, cet article nous fait profiter des recherches approfondies de l'auteur sur le ban de Nossoncourt et ses habitants.



A Sainte-Barbe ¹, une pratique des enterrements pour le moins curieuse est décidée au mois d'avril 1858. Après la visite de monseigneur Caverot, évêque de Saint-Dié, monsieur le Curé adopte « une nouvelle méthode d'inhumation disgracieuse aux yeux du public et qui n'a jamais été pratiquée chez nous ». Il prend le mort devant la porte de l'église et l'office religieux terminé, l'abandonne. C'est le fossoyeur qui se charge de l'accompagnement au cimetière. Les paroissiens s'en trouvent offensés.

Tardivement informé, le Préfet intervient le 22 décembre de la même année. Par suite l'interdiction épiscopale, refusant au Curé l'entrée du cimetière, ne sera levée qu'au mois de février de l'année suivante.

Tout commence par la reconstruction de l'église

Dans les années 1820, l'état des chemins rend déjà difficile l'accès à l'ancienne église et au cimetière ². Le fait est signalé au moment où la communauté demande l'autorisation de reconstruire l'église devenue trop petite. En effet la population de Sainte-Barbe a augmenté significativement au début du dix-neuvième siècle. Le 6 décembre 1822, un agrandissement de l'édifice est rendu possible grâce à un mandat de 3 486 francs, accordé par le Ministère de l'Intérieur. Pour allonger la nef sans « déranger la tour », on ruine le chœur et la sacristie qui seront reconstruits assez sommairement, semble-t-il. Malgré les réparations régulières des années suivantes, la fréquentation de l'église devient dangereuse et malsaine. La menace d'interdiction qui la guette nécessite la construction d'un imposant édifice de six cents places dans un lieu moins excentré.

L'anecdote de 1858 concerne cette nouvelle église au style néo-roman, longuement réclamée par une population qui, depuis plusieurs décennies, ne cesse d'augmenter fortement. A cette date, elle est en cours d'achèvement. Implantée au lieu-dit *le Meix des Hières*, au cœur du village moderne, sa construction a débuté en 1847-48. La nouvelle église est ainsi éloignée de plusieurs centaines de mètres de *le Bout dessus*, sur le coteau où se situe toujours le cimetière autour de l'ancienne église à demi démolie. C'est là que devait se trouver la chapelle primitive du *Village de Sainte-Barbe* et de ses dépendances ³. On y accède par le *chemin du cimetière* qui gravit la pente et dont on devine encore le tracé aujourd'hui.

Depuis 1836, la population n'accepte plus la situation et se fait de plus en plus pressante pour qu'on lui reconstruise une église plus grande. Les moyens manquent pour satisfaire sa demande.

Le 20 mai 1846, les membres du Conseil de

Fabrique se réunissent dans la salle du presbytère. Ils projettent de construire une église paroissiale au cœur du village. Pour appuyer la demande d'autorisation adressée au préfet, Louis Demange, secrétaire de la Fabrique et membre du comité de l'instruction publique, décrit l'état de l'église, « l'une des plus anciennes du canton » et de la population. L'image est plutôt sombre. Néanmoins, le tableau a pu être quelque peu noirci pour tenter de mieux convaincre les interlocuteurs du bien-fondé de la requête. Il s'agit aussi d'obtenir une aide : « *Considérant que l'Eglise actuelle d'une origine très reculée* ⁴, *et d'une construction tout à fait vicieuse se trouve aujourd'hui dans un état qui approche de l'indécence par suite de vétusté, la fréquentation en devient à la longue périlleuse ; craignant pour de bonne raison un interdit de la part de l'autorité ecclésiastique ; considérant qu'elle est placée hors du village et que l'accès en devient difficile, surtout dans les mauvais jours de l'hiver, qu'elle laisse d'ailleurs singulièrement à désirer sur le rapport de la capacité attendu que sur une population de plus de huit cents habitants, elle peut à peine contenir deux cents personnes* ⁵ ; *considérant qu'il deviendrait impossible d'ajourner plus longtemps des travaux de construction ou de réparation très dispendieuses [...]*.

Jusqu'en 1837, la population de Sainte-Barbe était annexée à Nossoncourt, distante de trois kilomètres, en sorte qu'elle ne pouvait que très difficilement participer à l'instruction religieuse ; qu'est-il résulter de cette état d'abandon dans lequel elle est restée si longtemps ? La conséquence sort rigoureusement du principe, l'ignorance la plus grossière, ainsi donc l'ignorance et le besoin de civilisation qui se fait sentir de plus en plus réclament impérieusement une église assez vaste ou le peuple puisse recevoir les salutaires instructions de la religion, seule capable de former des hommes vertueux et de bons citoyens, ou on puisse lui inculquer le principe d'une sainte morale aussi nécessaire au bonheur de l'individu qu'un repos et au bonheur de la société. Connaissant en outre l'intérêt que le gouvernement porte à l'instruction morale du peuple pour établir dans ces croyances salutaires que sont les plus sûres de garantie publique ⁶, qui sont les moyens les plus efficaces pour ramener la paix dans les familles et purger le monde de ses forfaits qui mettent en péril le repos de tous ; nous avons la confiance devoir la libéralité nous venir en aide, dans cette entreprise qui est d'une si haute utilité et qui aurait, nous le croyons, des plus heureux résultats ».

Pour limiter les dépenses, l'ancienne église est en grande partie démolie en 1848. Les matériaux, pierres et planches, doivent être réutilisés dans la nouvelle construction. En août 1852, par une adjudication publique ouverte sur la base de

50 francs, il est procédé à la vente des vieux matériaux de démolition du chœur. Ils sont adjugés à M. le Curé pour 55 francs. En contrepartie, celui-ci doit « *transporter tuiles et lattes au pied de l'échelle de la nouvelle église* ». Le reste des débris est déposé sur les chemins, de manière à rendre la place « *convenablement disposée pour le premier avril 1853* ». Par la même occasion, on dégage un emplacement pour de nouvelles sépultures, qui sera utilisé jusqu'en 1896.

Un cimetière en mauvais état

Quarante années ont suffi pour que le temps ruine les murs du cimetière de Sainte-Barbe. En 1818, « *reconstruits à neuf dans toutes leurs parties ; ils ont un mètre quinze de hauteur (quatre pieds de Lorraine)* » et sont « *proprement crépis* ». Auparavant l'enceinte était fermée par trois portes. Cette année-là, elles ont été remplacées par « *trois portes de latis en bois de chêne où les anciennes existent, solidement ferrées et mises en couleur noire au moyen d'un ciment et huile* ».

Une note du préfet en date du 18 décembre 1858 résume la situation des habitants de Sainte-Barbe : « *Lors des décès qui ont lieu dans la commune, les enterrements ne se font que d'une manière incomplète et qui pourrait blesser la juste susceptibilité des familles et le respect que l'on doit aux morts. Ainsi les corps ne seraient accompagnés par le prêtre que jusqu'à l'entrée du cimetière, et là ils seraient laissés aux soins du fossoyeur* » ⁷. Quelques jours plus tard, le préfet invite l'administrateur local à lui fournir « *les renseignements des plus circonstanciés pour se mettre à même d'apprécier les faits* ».

Dans sa réponse du 27 décembre 1858, le maire, Victor Mathieu brosse un historique de la situation, incomplet cependant : « *Dans le cours du mois d'avril dernier, nous eûmes l'honorable satisfaction de posséder dans la commune la respectable présence de Mgr l'Evêque qui s'est rendu au milieu de nous pour y administrer le sacrement de confirmation. Mgr a visité le cimetière de notre paroisse qui était défectueux par la ruine de ses murs. Ce prélat en ayant ordonné la réparation, l'Autorité civil ayant fait procéder à cette réparation à l'instant même ainsi qu'à la suppression de deux entrées qu'on a aboli et dont plusieurs habitants nous ont blâmé croyant que ces passages leurs était dus pour vaquer dans la campagne à leurs ouvrages journaliers* » ⁸.

Aussitôt ces ouvrages terminés, Mr le Curé s'est refusé d'accompagner les morts au cimetière qui se trouve assez éloigné de l'Eglise, sans aucun motif cette manière d'agir devient généralement critique pour tout le monde de la paroisse. Ce digne pasteur en a entendu quelque récit de mécontentement de la part des habitants car hier 26 X^{bre} au prône de la messe paroissiale il en [a] témoigné ses désirs en disant que

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

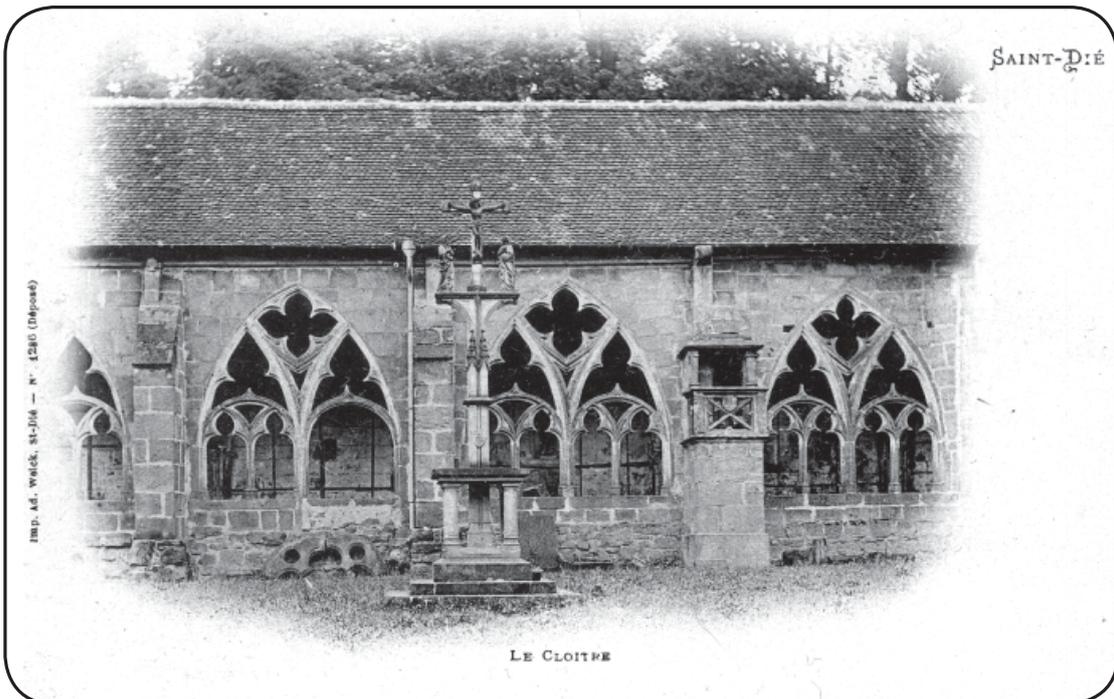
Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org



1 Informacion preparatorie, faicte par honorable homme
 2 Sieur. Jean Marie de saint Die, de l'Ordre de Malthe (Commun
 3 de Die) de messieurs Les Seigneurs de Die et de la Chapelle de
 4 Saint-Die. Sous le regne de Louis quatorze Roy de France
 5 Le dieuxme. jour de Mars l'An de grace mil six cent
 6 de l'An regn. Par le Roy de France. Et auctres
 7 Seigneurs nobles et souuerains de Saint-Die. n'estant
 8 Et ces Lettres ont esté produictes. Et furent lues par
 9 Les Seigneurs de Die, au long de la Chapelle de Saint-Die
 10 et furent lues. Lesdites Lettres furent lues.

N. Rasaille. *N. Rasaille*

Nicolas Rasaille



IMP. AD. WEICK, ST-DIÉ - N° 4280 (Déposé)

Saint-Dié, le calvaire disparu de l'ancien cimetière dans le cloître, ca. 1900, (éd. A. Weick).

(fonds J.C.F.)

INSOLENCES AU CIMETIÈRE DE SAINT-DIÉ EN 1580

transcription réalisée en cours de paléographie

Le dimanche 28 août 1580, après minuit, des compagnons en état d'ébriété se rendent sur les tombes de leurs parents. Ils y accomplissent d'étranges rites nécromanciens. Heureusement pour eux, ils appartiennent à de bonnes familles de la Saint-Dié capitulaire. L'affaire a été étouffée avant de prendre trop d'ampleur. Sinon, date oblige, leur escapade morbide aurait donné lieu à un retentissant procès de sorcellerie.

Cette information a été transcrite et travaillée en cours de paléographie. Elle est bien connue des historiens. Pourtant cet article montrera sans doute qu'elle mérite encore toute notre attention.

Le document ¹

f°1r° Discrète personne Messire Didier Grand Didier, presbtre vicaire en l'église monsieur Sainct Diey, se disant aagé d'environ trente ung an et licencé de monsieur le Grand Doyen, adjuré* par la foid et serment de son presbly]t]é]ral ; dépose et dit qu'ung jour de **5 lundy** sut l'heure de Vespres, depuis trois sepmaines encea, aiant rencontré Jean de Blamont serrurier bourgeois audict Sainct Diey et sub]ject desdicts Sieurs Venerables, en descendant les degrez des sur le Mont au grand cloistre, lhors ccompagné de messire Nicolas Conrald ; ledict Jean leur aiant tenu plusieurs propos de **10 devises** et comme ledict messire Nicolas luy heust dit que au soir precedent, ilz l'avoient voulu fair boire, **f°1v°** ledict Jean de Blamont leur dict : ouy, venez veoir et je vous menneray où nous ressigneons* deux heures après mynuict ; lequel sieur deposant le suyvant, entrerent au cymetiere **15 dudict cloistre** et les conduist ledict de Blamont proche la table de pierre qu'est au pied de la croix au milieu dudict cymetiere ; leur disant : nous benicions hier au soir sur ceste pierre icy et avions des noisettes ; ce disant, monstra encor à luy deposant et audict sieur Conrald une noisette **20** qui avoit restée sur ladicte table avec une dent de personne ; et disoit ledict Jehan, prenant ledict dent à la main et le monstrant : hecy, voyla une dent ! sy l'ung de nous l'eust prins en lieu d'une noisette ; puis ce dit, remist ledict dent sur ladicte table ; mesmement leur **25** recitoit comme ilz avoient beni à leurs peres en proferans : peres, je boy à vous, faites nous raisons ; et qu'ilz versoient d'une croicquon* de terre à cest effect quelque peu de vin sur les fosses d'iceulx leurs peres ; toutesfois disoit : nous n'en y gections guieres de peur d'en avoir besoing ; apres lesquelz **30** propos et n'oyant ledict sieur deposant par ledict Jean mesler les aultres qui estoient avec luy, il se retira pour aller à Vespres ; qu'est ce qu'il dit en sçavoir pour la verité.

témoignage de Nicolas Conrald, âgé d'environ 34 ans.

[...] Dict que au 29^e d'aougst dernier, jour de lundy qu'il estoit avec le devandict sieur Didier vers le grand cloistre, ledict Jean **35** de Blamont assisté du serviteur du nouveau orfebvre, descendantz de dessus le mont, leur dit que au soir precedent, bien deux heures apres mynuict, ilz avoient ressigné* au milieu du cymetière ; et qu'ilz avoient des noisettes dedans un plat, pamy lesquelles ilz avoient meslez **40** des dentz de trespassez ; leur disant : allons veoir sy nous en trouverons encor sur la table ; quoy disant, ledict sieur deposant les suyvist jusques proche la table de pierre qu'est au pied de la croix au myctant dudict cymetiere ; lequel de Blamont regardant sur ladicte **45** table n'y trouva que ung dent de personne qu'il **f°2r°** printz en sa main ; disant qu'ilz les avoient mis çà expressement pour tromper quelcung que voulant prendre une noisette eust prins une dent ; ce monstrans, ledict Jehan de Blamont leur racompta qu'aians audict soir une crocquons* pleine **50** de vin qu'ilz beuvoient aux trespassez et qu'il avoit beu à son pere, monstrant ce disant la fosse d'icelluy ; mais que pour luy faire faire raison qu'il n'avoit versé qu'ung peu ddict vin sur ladicte fosse, de craincte d'en avoir besoing.

Bien que Jean de Blâmont ne les ait pas dénoncés, la justice des chanoines a tôt fait de retrouver tous les participants. La déposition de l'un d'eux sur les actes accomplis au cimetière est très précise.

Bertremin Cirier, orfebvre dudict Sainct Diey se disant aagé **55** d'environ vingt sept ans ; apres avoir esté dheuement adjuré*, dépose que audict diemenche au soir, environ une heure apres mynuict, luy avec Jean de Blamont, plusieurs de ses freres, messire

Eustase orfevre et Urbain, filz à maistre Luc, s'en allerent avec Jehan Paticier, dénommé cy dessus
60 f° 2v° *sur le Mont ; et y portèrent ung hault fromage, ung pain de sousse [sonsse] entamé, ung pastel et ung trou [tron] d'espaulle de mouton* ; venant le tout de chez Jean Paticier, avec du vin dedans une croicquon ; et proche la croix dudict Mont, tendirent une seerviecte et mirent lesdictes provisions dessus et eulx*
65 *allentour ; mais veans que l'on ne pouvoit faire retirer ledict Jean Paticier, ledict Jehan de Blamont, ledict Urbain et luy deposant prenanzz ladicte croicquon s'en allerent vers le grand cloistre et sur le cymetiere jusques proche la croix et table de pierre que y est ; aians auparavant attendu devant saint Claude*
70 *pour veoir sy les aultres les suyveroient pour eulx en aller ; mais veans qu'ilz demeuroient tousjours sur ledict Mont, venuz eulx trois audict cymetiere pres ladicte croix, prièrent pour lesdicts trespassez, disant ledict de Blamont : requiescant in pace ; et posa ledict de Blamont ladicte croicquon* sur le bout de ladicte croix*
75 *et chanta ung De Profundis et ung Noel* ; puis beurent l'ung l'autre, pendant quoy luy deposant print desdictes noisettes en sa manche qu'il mist sur la dicte table sans toucher dentz ne ossemens de trespassez ; ce fait, ainsy qu'ilz se vouloient retirer, ledict de Blamont dit qu'il vouloit*
80 *donner bon soir à ses pere et mere et leur donner à boire ; et demanda audict Urbain où qu'estoit la fosse de son pere, lequel Urbain luy monstra ; et sur ce, ledict de Blamont gectta dudict vin sur les fosses de ses pere, mere et parens ; et de là sortirent vers ledict Mont*
85 *où ilz y veirent encor les aultres qui n'en estoient partis ; lesquels ilz y laisserent, eulx retirans eulx trois en leurs domicilz sans avoir veu aultres choses ne insolences entre eulx, pour la verité.*

Pour mieux comprendre

Adjurer quelqu'un. Lui faire prêter serment.
Croicquon (écrit aussi **creuxon**). Cruchon.
Ecolâtre. Chanoine chargé de l'école du chapitre 2.
Noël. Chant religieux.
Officier. Personne chargé d'un office, c'est-à-dire d'une fonction.
Pastel et tron(c). Palette de mouton entière.
Reciner (écrit ici **ressigner**). Réveillonner.

La forme du document

Le texte est relativement facile à transcrire. Il a été rédigé par Nicolas Rasaille, le tabellion juré de la justice du chapitre de Saint-Dié. Outre une magnifique signature, familière aux spécialistes de la fin du seizième siècle déodatien, ce greffier possède une écriture régulière et bien formée. Le procès-verbal est également paraphé par le maire capitulaire, Didier Hanus. Ceux qui fréquentent le cours de paléographie connaissent bien ces gens.

L'organisation de la justice capitulaire

Ce sont les habitants qui sont responsables de la procédure. Le maire est chargé de la conduite de l'enquête qui se résume à une information, c'est-à-dire à un recueil de témoignages. Il est assisté de son doyen, ou lieutenant, et de deux ou trois témoins qui forment les gens de justice. Ces derniers agissent à la requête du procureur d'office des chanoines. Cet officier* est chargé de défendre les intérêts du chapitre en justice. Il faut se rappeler que la collégiale, représentée par son (grand) doyen, est un seigneur foncier³. Par-là même il possède le pouvoir d'exercer la justice sur ses terres.

Normalement l'information est secrète et la teneur des témoignages, qui fondent l'accusation, n'est pas connue des accusés. Ce n'est pas le cas ici car il s'agit de gens bien en place : des

artisans dont certains appartiennent à la famille du chanoine ecolâtre*⁴. Avant de déposer, chaque témoin prête serment sur les *Evangelies* (L. 55). Les chanoines n'y sont pas tenus car la justice considère que leur état ecclésiastique les détourne du faux témoignage (L. 3). C'est uniquement cette première partie de la procédure qu'ont retenue les Archives.

Ensuite vient l'interrogatoire de l'accusé qui fait immédiatement suite à l'information. Il apprend alors ce qui lui est reproché. Même s'il a déjà été averti par la rumeur publique, il reste la plupart du temps dans une incertitude, souvent angoissante. Après l'interrogatoire d'identité⁵, la question rituelle est toujours la même : « *Comment il s'est comporté avec ses cohabitants ?* ». Bien qu'elle soit vague, la demande n'en est pas moins redoutable. Que répondre en effet quand on ignore tout des charges retenues ? Le prévenu se contente d'assertions positives très vagues : « *En bon chrétien, en bon voisin...* ». Ensuite l'interrogatoire, souvent très long, épuise progressivement chacun des détails de l'information. L'accusé va d'étonnement en étonnement car les témoignages sont souvent déformés par des inimitiés, la jalousie ou par des imaginations craintives.

La phase suivante est non moins redoutable. Il s'agit de la confrontation avec les témoins à charge. L'accusé doit parvenir à *reprocher le témoin* pour faire tomber l'accusation. Pour cela, il lui faut prouver que la vie de son accusateur n'est pas sans tache donc que sa déposition peut être partisane, dictée par l'intérêt ou la vengeance. Dans le cas contraire, un témoignage sous serment n'est pas vraiment mis en doute. De toute façon, *reprocher le témoin* est chose très difficile quand les témoignages de toute une communauté vont dans le même sens.

Pour pouvoir condamner en l'absence

d'enquête matérielle, les juges ont besoin d'aveux. Cette nécessité justifie l'emploi de la question sous la torture. Le raisonnement amenant la preuve repose toujours sur les approximations du syllogisme ⁶. La torture est donc indispensable pour confirmer la proposition de laquelle sera dégagée la condamnation. Cependant la question ne peut jamais être appliquée par une justice inférieure sans l'approbation du tribunal ducal du Change ⁷. Il est composé d'un ensemble d'échevins, dirigés par un maître échevin et il siège à Nancy. Nicolas Remy a été maître échevin à la fin du 16^e siècle.

Si une sentence de mort est prononcée,

Exemple de syllogisme utilisé dans les procès de sorcellerie

Première proposition : *Le Diable peut voler.*

Deuxième proposition : *On t'a aperçu à la fois à Mandray et à Saint-Dié. Donc il est possible que tu puisses voler.*

Pour établir la preuve judiciaire, l'accusé doit avouer qu'il était bien à Mandray et à Saint-Dié au même moment.

Conclusion : *Tu es capable de voler donc tu es de même nature que le Diable.*

elle doit être également validée par le tribunal du Change. Si c'est le cas, le condamné est nécessairement remis au prévôt ducal car il est interdit au clergé de verser le sang. Une cérémonie se déroule devant la *Pierre Hardie* qui symbolise l'emprise des deux justices, capitulaire et ducal, sur la ville. Le condamné doit être normalement remis nu au prévôt, la jurisprudence pendant autour du cou. Obligé par la procédure, le condamné supplie qu'on lui épargne la honte d'une nudité publique. On lui laisse donc ses vêtements.

L'analyse du document

L'ébriété est loin sans doute d'être la seule cause des agissements de ces artisans déodatés. En réalité, tout repose sur l'idée que les défunts continuent à agir comme ils le faisaient de leur vivant. Ils conservent la possibilité de venir aider les membres de leur famille (L.26).

Il n'est pas impossible de rappeler en partie la signification des gestes accomplis au cimetière. Le vin versé sur les tombes a pour but de se concilier les esprits des morts. Au 4^e siècle, par exemple, saint Ambroise évoque les païens « *qui gagnent les tombes des martyrs avec leurs cornes à boire et font des libations jusque tard le soir, persuadés de ne pouvoir être entendu autrement* » ⁸. Ce type de conduite a jadis été fréquent chez les vieux Scandinaves et autres peuples d'Europe septentrionale. Bien mieux, il est intégré aux rites funéraires. L'enterrement terminé, il faut donner un banquet, souvent accompagné de chants. On y boit la *bière de l'héritage* et on porte des toasts en l'honneur du défunt. La succession n'est assurée qu'une fois ce rite accompli trois fois de suite, le troisième, le septième et le tren-

tième jour après le décès. A ce moment-là, le défunt est considéré comme légalement mort et sa succession ouverte.

Que vient faire la noisette dans tout cela (L.19 ; L.47 ; L.77) ? Considérée comme un fruit de la connaissance, elle est utilisée dans de vieilles pratiques nécromanciennes qui permettent d'interroger les morts. Pour pouvoir observer le destin, le devin la plonge dans un verre de vin. La dent, associée au chant, assure aussi une fonction identique. Ce moyen de divination, pratiqué dans l'ancienne Irlande, porte le nom d'*illumination du chant* ⁹.

A la fin du seizième siècle, les racines des anciennes croyances sont probablement oubliées et les gestes ont perdu une grande partie de leur sens. Pourtant lorsqu'il raconte ce qu'il a fait en présence des deux chanoines, Jean de Blâmont prend des précautions. D'abord il ne dévoile pas les noms de ses compagnons (L.30-31). Ensuite il présente comme une aimable plaisanterie des agissements qui sont, ni plus ni moins, des rites magiques ¹⁰. Il n'ignore pas que ses actes risquent d'être interprétés comme des sacrilèges par les autorités.

Des traces de vieilles pratiques sont en effet perceptibles dans le document. Par contre leurs causes sont plus hypothétiques. Il pourrait s'agir de difficultés financières, peut-être liées à une succession ou à une tutelle. Le cas est fréquent et il permettrait d'expliquer la demande d'intercession « *Pères, faites-nous raison* », lancée par Jean de Blâmont. La présence dans la bande du fils de « *maître Lucas* » peut aussi laisser penser à une rivalité professionnelle ¹¹. Le titre de *maître* prouve en effet que quelques-uns des protagonistes sont des compagnons appartenant à une même corporation.

On sait que pour se concilier les morts, les habitants de la région de Remiremont, entre autres, ont eu l'habitude de déposer du pain, du sel et du vin sur les tombes ¹². A lire ce document, il semblerait bien que la pratique existe aussi à Saint-Dié. Le témoignage de Nicolas Conrard, plus précis, évoque un plat de noisettes (L.38-39). Il rappelle une autre vieille coutume vosgienne qui a perduré jusqu'au début de ce siècle. Le soir de la Toussaint, à Vecoux ¹³ et dans les environs, les gens placent à côté de la cheminée un plat de noisettes. Ils disent qu'elles sont destinées à amuser les morts. Il s'agit d'une vieille croyance selon laquelle les défunts les utilisent pour communiquer avec leur famille. Quant à Bertremmin Cirier, il nie la manipulation d'ossements de trépassés (L.78). C'est beaucoup trop dangereux et fatalement considéré comme des pratiques de magie noire. Le témoin a certainement entendu parler des rites magiques permettant de rappeler les morts et de leur parler. En voici une qui a couru dans les campagnes françaises, diffusée par les colporteurs ¹⁴. Même si elle ne correspond pas à la bonne période, il est

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

**Vous pouvez obtenir le document PDF
complet dans notre boutique :**

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges
Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29

Permanences au local : tous les jeudis de
14h00 à 18h00

Téléphone pendant les permanences :
03.29.52.49.12

Messagerie :
info@philomatique-vosgienne.org

L'ASSOCIATION GUILLAUME-BUDÉ

L'association Guillaume Budé du Lycée Jules-Ferry de Saint-Dié propose, au cours de l'année scolaire, un cycle de conférences qui s'adresse certes à un public de lycéens et d'enseignants mais également à tout public extérieur intéressé par le thème proposé. Il y a en général quatre conférences dans l'année. Les thèmes abordés touchent à l'histoire, à la philosophie, à des faits de société et peuvent parfois, tout en restant très sérieux, devenir plus légers. Là où il est question d'œnologie, par exemple. Le paiement d'une cotisation permet à l'association de vivre, d'acheter les ouvrages qui enrichissent ses collections. Si l'accès à la bibliothèque est réservé aux personnes à jour de leur cotisation annuelle, celui de l'amphithéâtre où sont données les conférences est libre.

Les interventions de Damien Parmentier et de Thierry Choserot, dans le cadre des conférences « Budé » ont séduit les organisateurs et le public. C'est tout à fait naturellement que, lors de ses dernières réunions, le bureau de l'association Guillaume Budé a décidé de resserrer ses liens avec la Société Philomatique Vosgienne.

L'idée d'une sortie conjointe associant des membres de la Société Philomatique Vosgienne et de l'association Guillaume-Budé a germé lors du repas qui a suivi la dernière conférence donnée par Thierry Choserot. L'Amicale des Personnels du Lycée Jules-Ferry a été associée au projet et c'est un groupe très étoffé qui, le 29 septembre dernier, a pris la direction du *Moté di Joué*, en amont de la cascade des Molières dans le massif de l'Ormont. Pour beaucoup, ce site a été une découverte et les explications données par Thierry Choserot, complétées par les remarques de Jean Claude Diedler ont été écoutées religieusement.

Nous sommes restés plus longtemps que prévu sur ce premier site, à propos duquel il y avait beaucoup à dire. Aussi la montée vers la roche des Fées, le second objectif de l'après-midi, n'a-t-elle pas été pédestre comme prévu initialement. Il est possible en effet de s'approcher de la ligne de crête en voiture. Un petit sentier permet d'atteindre alors rapidement ce lieu. D'un belvédère, on jouit d'une vue intéressante sur les vallées proches. Une croix rappelle l'endroit de l'accident du 24 octobre 1884, qui a été fatal à Jeanne Marie Ernestine Stéphanie d'Ollone*

Un regret : celui de n'avoir pu retrouver la croix d'exorcisme de 1555, ainsi que la légende latine qui l'accompagne. Mais de ce rocher, de nos jours sécurisé, quelle vue n'a-t-on pas sur les propriétés rurales que l'on découvre en contrebass ! Il faudra un jour en étudier la structure, tantôt rectangulaire, tantôt de forme ovoïde. L'empreinte bien connue du pied de la fée, très nette à la base de cet énorme rocher, s'inscrit dans un ensemble qui justifie une étude ultérieure. Celle-ci devra s'inscrire dans un contexte englobant au minimum les vallées de la Fave et du Hur mais elle pourrait bien s'étendre plus au Sud de cette zone. L'avenir nous le dira sans doute un jour. (P.C.)

*née le 5 avril 1863 à Besançon. Elle est l'une des trois filles d'Ernest François Sigisbert, comte d'Ollone et de Marie Adélaïde d'Armandre qui ont eu six enfants nés dans le Doubs. Son père, natif de Saint-Dié et Saint-Cyrien, est devenu chef de bataillon de gardes mobiles à Besançon.

LA COMMISSION PATOIS

La commission patois est l'une des plus anciennes de la Société Philomatique Vosgienne. Elle est en place depuis un peu plus de dix-sept ans. Sa vocation est de recueillir le plus d'éléments possibles sur la vie des communautés rurales de la Montagne vosgienne, telle qu'elle se déroulait naguère encore. Les réunions sont ouvertes à tous, membres ou non de notre Société. Elles ont lieu le troisième mercredi de janvier, mars, mai, septembre et novembre. Un thème nouveau est étudié à chaque fois et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Il faut rejeter l'idée qu'il s'agit d'une vision passéiste de la vie locale. C'est au contraire une approche de thèmes de civilisation qui vont nous échapper de plus en plus. La commission rassemble des gens qui connaissent encore la culture paysanne de l'intérieur.

C'est un lieu commun de dire que quatre-vingt-quinze pour cent de nos aïeux, au moins, sont issus du milieu paysan. Allons-nous renier nos racines sous prétexte que depuis quelques générations nos ancêtres ont acquis d'autres situations ? L'étude des textes anciens en cours de paléographie montre que la mentalité de nos devanciers, il y a quelques siècles, possède plus d'une analogie avec celle des habitants de nos campagnes naguère. La soupe aux sept façons, salvatrice de la semaine sainte, le buis que l'on brûle au plus fort de l'orage, le diable qui tire de l'eau ou qui se bat avec sa femme, l'observation des maisaux le jour de la Fête-Dieu afin d'y lire le temps dominant de l'été, le lièvre mythique de la dernière ligne de pommes de terre... Combien de pratiques, qui feront, sans doute un jour, le sujet d'un article dans Mémoires des Vosges, peut-on évoquer un jour de réunion du mercredi ? En négligeant l'étude de ces traditions, nous nous privons d'un outil indispensable pour comprendre les pensées d'antan. Les mots de patois qui émaillent les textes de nos scribes et la syntaxe utilisée se retrouvent dans la langue vernaculaire. Le non initié se perd souvent en conjectures lorsqu'il s'agit d'interpréter un texte : les difficultés de lecture se doublent alors de difficultés de compréhension. C'est vrai que se pencher sur ces problèmes peut sembler passéiste. Mais n'a-t-on pas retrouvé la limite séparant la tribu des Leuques de celle des Médiomatiques en utilisant un Atlas linguistique de la Lorraine, établi par des Universitaires que je connais bien, Jean Lanher, Alain Litaize et Jean Richard ?

Oui, cela fait dix-sept ans que nous échangeons. Des personnes, originaires d'Etival, de Gérardmer, d'Anould, de Taintrux, qui n'avaient pas a priori de motifs de se croiser, ont fait connaissance dans une ambiance toujours excellente. J'ai découvert avec beaucoup d'intérêt que certains connaissaient encore des éléments du patois de Saint-Dié, alors qu'on aurait pu croire que cette langue n'avait pas franchi la fin du XIX^e siècle. Nous avons pu voir, avec satisfaction, une antenne s'ouvrir à Gérardmer. Pierre Gegout, membre assidu s'il en est des réunions de Saint-Dié et Yvon Martin, enseignant retraité ont créé l'Académie patoise de Gérardmer. Celle-ci a tout de suite rencontré le succès et la salle de réunion du Tilleul à Gérardmer est comble chaque premier mercredi du mois. Leurs travaux bénéficient d'une excellente couverture médiatique, ce qui est loin d'être négligeable. Les patoisants de Gérardmer rayonnent maintenant sur une région qui va du Val d'Ajol à Orbey, de Vagney à Bruyères et un étudiant se déplace régulièrement depuis Jarville. Ils ont noué des liens avec plusieurs groupes patois et il s'en crée de nouveaux régulièrement, comme à Neuvillers-sur-Fave, Neuviller-la Roche dans la vallée de la Bruche, Orbey, et j'en oublie forcément ./..

Le groupe de Saint-Dié plafonne maintenant avec une douzaine de membres. Les plus anciens ne viennent plus pour diverses raisons de santé. D'autres sont partis définitivement, hélas ! Une réflexion a été menée au sein du groupe. Une idée fait son chemin: se fondre dans l'Académie patoise de Gérardmer, tout en restant autonome et en gardant une attache avec la Société Philomatique. C'est ce qui va se produire si nos effectifs ne remontent pas. Les autres groupes semblent être d'accord pour que nous mettions en place un Atlas linguistique de la Montagne vosgienne. Je crois qu'il ne faudra pas tarder si l'on veut qu'il reflète fidèlement l'état de langue que nous a légué le siècle finissant. (P.C.)

PETIT PATRIMOINE

Une chapelotte menacée



La chapelotte (Photo de La Liberté de l'Est, article du 31.01.2003)

Située sur le côté droit, en bas de la rue de la Tuilerie à Saint-Dié, un chêne plusieurs fois centenaire se dresse majestueusement face au mur de la maison de repos Saint-Pierre-Fourier. Les premières branches de l'arbre abritaient une petite chapelote votive en bois protégeant une vierge de plâtre, visiblement manufacturée au début du siècle dernier. Naguère plusieurs de ces chapelottes balisaient l'itinéraire entre la cathédrale et la chapelle Saint-Roch.

Au cours de l'été 2002, des membres de la Société Philomatique Vosgienne constatent que la chapelote en question est en bien triste état. Les intempéries ont fait pourrir la niche. Sans une intervention rapide, cette dernière chapelote disparaîtra définitivement comme les autres.

En octobre 2002, devant ce constat, il a été décidé de la restaurer. René Revert s'est chargé de l'opération. Il a réalisé une nouvelle niche en aluminium d'une épaisseur de 2 mm. Après avoir été nettoyée, consolidée et repeinte, la Vierge s'est vue, cette fois-ci, protégée par un solide plexiglas. Le petit édifice a repris une belle allure. Désormais les intempéries auront du mal à le détruire.

Le vendredi 31 janvier 2003, René Revert et Jean-François Riotte ont fixé solidement la nouvelle chapelote à son arbre. Le lendemain, les membres du Conseil d'administration de la Société Philomatique ont pu se féliciter du bon résultat de l'intervention. (R.R.)

Sauvetage de la stèle de Hugo de Spitzemberg

Cette stèle avait déjà été restaurée et légèrement déplacée par la Société Philomatique, sous la présidence de Georges Trimouille en 1975. Située sur une propriété privée, à l'angle de la rue de la Roche des Fées et du chemin du Crève Cœur, les copropriétaires en ont fait don à la Société Philomatique afin de la restaurer. Elle marque l'emplacement où le chevalier Hugo de Spitzemberg fut rattrapé par une foule en furie, lors des émeutes de septembre 1793. C'est le seul témoin déodatien de cette époque tragique de la Terreur, il importait de la sauvegarder. Depuis trois ans elle penchait dangereusement. L'assise de la stèle vient d'être stabilisée en janvier 2003.



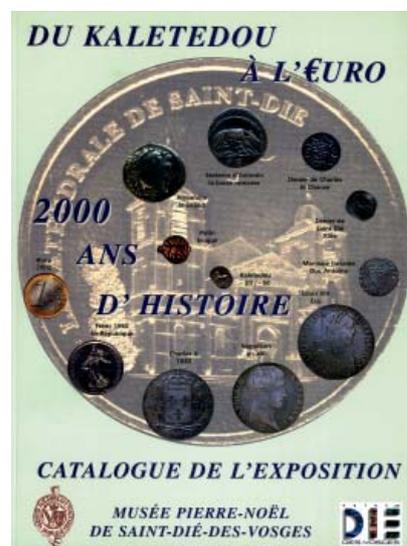
(Photo P.C.)

BAUMONT Georges, *Saint-Dié des Vosges, origines et développement*, imprimerie Loos, Saint-Dié, janvier 1961 p.59-62.

MATHIEU Abel, *Les Vosges sous la révolution*, éd. Gérard Louis, 1988, pp. 206-211

RON SIN Albert, *Saint-Dié-des-Vosges 669-1969, treize siècles d'histoire*, éd. Publicité moderne, Nancy, 1969, p.75.

(T.C.)



Adressez vos commandes à la
Société Philomatique Vosgienne,
BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges Cedex.
Téléphone : 06 88 69 15 29
messagerie : philo.vosges@free.fr

**CATALOGUE DE LA
COLLECTION
GRANDBLAISE**

Du Musée Pierre Noël

Vient de Paraître

COMITÉ DE LECTURE DES REVUES

Hervé Antoine, Jean-Claude Diedler, Jean-Claude Fombaron, Claude Viry

Penseurs, enseignants et éducateurs

DZIEMBOWSKI Edmond, « **L'abbé Coyer et la reformulation de l'idée de patrie au milieu du XVIII^e siècle** », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (Besançon), N°39 [1997] ; pp. 1-11.

Après avoir quitté la compagnie des Jésuites qui l'avait formé à Porrentruy, Gabriel-François Coyer (1707-1782) natif de Baumes-les-Dames devient précepteur du duc de Bouillon, futur prince de Turenne. L'abbé franc-comtois donne des écrits moraux et divertissants. Après la parution en 1754 de ses dissertations « *Sur le vieux mot de Patrie* » et « *Sur la nature du peuple* », l'auteur léger devient théoricien avec sa « *Noblesse commerçante* » (1756), véritable plaidoyer pour un second ordre utile et l'abolition de la dérogeance à laquelle s'oppose le chevalier d'Arcy par sa « *Noblesse militaire* ». Par ses traductions d'ouvrages de juristes anglais, ses récits (*Histoire de Jean Sobieski* en 1761, *Voyages d'Italie et de Hollande* en 1775) ou ses observations sur l'Angleterre qui lui inspireront un plan d'éducation publique (école obligatoire de 4 à 16 ans, enseignement moderne en français et éducation physique), ce prêtre libre, partisan des philosophes a été reconnu en son temps. Il a été membre de l'Académie de Nancy et de la Royal Society de Londres.

Ses « *Dissertations* » relancent les thèmes d'études sur le patriotisme, un terme anglais auquel les *whigs* exclus du pouvoir au début du XVIII^e se réfèrent. Elles influenceront fortement la rédaction de l'article « *Patrie* » (1765) de l'*Encyclopédie*. Les déboires de la Guerre de Sept ans font naître dans les milieux bourgeois un comportement patriotique. Il devient de bon ton dans les lieux de sociabilité d'affirmer sa *ferveur citoyenne*, d'être *actif* au sens de Diderot, de se rendre utile au pays. En 1758, l'Académie suit ce mouvement et autorise les éloges des grands Hommes à la nation. Dans sa brève allusion à l'histoire du patriotisme, annonciatrice de celles des années 1760, l'abbé Coyer fait remonter le déclin de l'amour de la patrie à 1614 lorsque les délibérations des parlements deviennent sans effet. L'autre influence de Coyer est celle du modèle institutionnel anglais et de son idéal de « solide sens civique ». Il propose enfin une éducation citoyenne avec les subtiles références antiques, en accord avec Rousseau (article « *Economie politique* » de l'*Encyclopédie* en 1755). Toutefois les « *Dissertations* » restent une œuvre paradoxale qui prône un patriotisme spontané dans une monarchie absolue et sclérosée. L'abbé Coyer est un témoin pertinent de son époque car ses contradictions annoncent l'effritement de l'ancien régime. (H.A.)

SCHROEDER Pierre, « **Joseph Willem, éducateur et philosophe** », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, N°34 [2000] ; pp. 29-36.

Joseph Willem (1792-1853) a fait ses études au séminaire protestant de Strasbourg. Il participe à la création de la Société Biblique protestante de Paris, à la biographie dite « Musée des Protestants célèbres » aux éditions Doin, devient professeur de morale chrétienne à la Faculté de théologie protestante, inspecteur d'Académie à Strasbourg. Collaborateur de la « *Revue germanique* » des éditions Berger-Levrault, il publie une *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à nos jours* (1846-49) et devient membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il est connu aussi pour un *Essai sur l'éducation du Peuple* (1843). Partisan du bilinguisme en Alsace, il fait paraître des manuels scolaires dans les deux langues chez Berger-Levrault. (C.V.)

BONNEFONT Jean-Claude, « **Auguste Paté : un apôtre méconnu de l'enseignement agricole pratique au XIX^e**

siècle à Nancy », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, t. 13 [1998-99] ; pp. 241-261.

Auguste Paté (1827-1891) est né à Brulange. Après une formation à l'Institut agronomique, il choisit la voie de la vulgarisation des méthodes modernes d'agriculture et se place dans la lignée de Mathieu de Dombasle. A partir de 1861, il se consacre à des tournées de conférences sur l'agriculture, subventionnées par le conseil général. Puis, il complète son action en fondant un hebdomadaire agricole, *le Bélier* (1863-1889). Après 1871, son activité s'émolosse pour deux raisons. D'une part il existe une crise agricole qui devient patente au début des années 1880. D'autre part, la formation agronomique ancienne de Paté ne lui permet plus de suivre les derniers développements de la science et de la technique agricoles, les progrès des engrais chimiques en particulier. Dès lors, sollicitant un emploi de professeur départemental de l'agriculture en 1881, il essuie un échec. Il continue ses rubriques où il excelle en agrométéorologie, mais finit sa vie dans une sorte d'amertume refoulée. (C.V.)

BREUILLER Robert, « **Le non-conformisme des instituteurs de l'Yonne au début du siècle : légende ou réalité ?** » *Bulletin de la Société des Sciences Historique et naturelles de l'Yonne*, t. 129 [1997], 1998 ; pp. 129-148.

La place qu'ont tenue dans l'Yonne des personnages comme l'antimilitariste Gustave Hervé, l'anticlérical Gaston Clémendot et Marceau Pivert, le socialiste révolutionnaire a pu faire croire que les instituteurs de cette région étaient particulièrement rebelles. Il n'en est rien. L'évolution de leur comportement est proche de celle de leurs collègues du reste de la France. Marqués par le caractère caporaliste de l'administration au début de la III^e République, ils sont majoritairement en faveur du pacifisme mais patriotes, ils ont participé comme les autres citoyens à l'effort de guerre en 1914-18. (C.V.)

VIGO René, « **Jean-Jacques Kihm tel qu'en lui-même** », *Mémoire de la Société Académique de l'Aube*, t. 24 [2000] ; pp. 229-233.

Biographie de l'écrivain J.-J. Kihm, originaire de Schirmeck (1923-1970), professeur de philosophie à l'Ecole Normale d'instituteurs de Troyes à partir de 1950. Sa personnalité riche et tourmentée est évoquée dans le but d'inciter à lire son œuvre qui comprend poésie, théâtre et nouvelles. (C.V.)

Artistes et chercheurs

VOREAUX Gérard, « **Un Lorrain à Paris : Joseph Christophe (1662-1748)** », *Le Pays lorrain*, vol. 80 [octobre-décembre 1999] ; pp. 245-254.

Les troubles des guerres en Lorraine ont poussé beaucoup d'artistes à s'exiler en France. Joseph Christophe a fait carrière à la cour de Louis XIV comme peintre de l'Académie de peinture et de sculpture. Malheureusement, on ne connaît que partiellement son œuvre picturale en raison de nombreuses pertes et de l'anonymat de certains tableaux. Ce peintre semble avoir connu une carrière satisfaisante. De style aimable, sa peinture ne se distingue pas par une grande originalité. C'est une peinture de Cour de belle facture, souvent consacrée à des thèmes mythologiques ou à des scènes de genre. (C.V.)

HURSTEL, Jean, « **Amalric Walter (1870-1959), créateur de la pâte de verre à l'école de Nancy dès 1904** » *Le Pays Lorrain*, vol. 81 [septembre 2000] ; pp. 183-194.

Artiste modeste, associé des frères Daum, Amalric Walter a été un créateur imaginatif. Inventeur de la pâte de verre, il travaille avec la collaboration d'Henri Bergé, le chef décorateur de la firme Daum. Sa carrière est interrompue à

la suite du déclin de la fabrication en pâte de verre, puis de la perte de son chef décorateur en 1937 et enfin de la Guerre Mondiale qui l'oblige à quitter Nancy. De retour dans cette ville après la guerre, il mène une vie difficile dans l'oubli de ses contemporains. Méconnu, cet artiste a pourtant laissé une influence durable dans la production de la firme Daum jusqu'à nos jours.(C.V.)

JOLY Jean-Sébastien, GRILLIAT Jean-Pierre, « **Léon Poincaré (1828-1892) : son œuvre pionnier en santé publique** », *Le Pays Lorrain*, vol. 82 [décembre 2001] ; pp. 271-278.

Léon Poincaré, père du célèbre mathématicien Henri Poincaré, devenu médecin, a été nommé chef de clinique médicale, puis professeur-adjoint d'anatomie et de physiologie à l'école de Médecine de Nancy. Il fait part de ses travaux très divers : sur le diabète, sur le magnétisme - qu'il met en doute - , sur le système nerveux avec deux ouvrages qui, à partir de 1874, font connaître son auteur sur le plan international. Dans la nouvelle faculté de médecine créée à Nancy en 1872, Léon Poincaré devient titulaire d'une chaire d'hygiène (1878). Il devient un spécialiste reconnu de santé publique et mène des études d'hygiène du travail qui en font le fondateur de la médecine du travail. Il met en garde notamment contre les maladies provoquées par les pollutions industrielles : poussières de cotons des filatures, toxicité de l'aniline utilisée comme colorant, vapeur et émanations chimiques, etc. Il préconise des dispositifs pour réduire ou neutraliser les effets néfastes. Il recommande les visites médicales d'embauche, la limitation des temps de travail et entreprend la classification des industries selon leur degré de nuisance. Il s'attaque aussi à la question de la typhoïde, à la prophylaxie des maladies entraînées par une mauvaise hygiène (gestion de l'eau potable et des eaux usées). Il conçoit même l'idée de géographie médicale qui aboutit plus tard en 1905 à la création de l'office international de l'Hygiène publique, ancêtre de l'O.M.S. Léon Poincaré est le type du médecin à la curiosité renouvelée, toujours soucieux de respecter les règles de la méthode expérimental. (C.V.)

COURBET André, « **Philippe Vayringe (1684-1746), physicien des Ducs de Lorraine : Abrégé de sa vie** [...] », *Le Pays lorrain*, vol. 83 [juillet-septembre 2002] ; pp. 161-174.

La notoriété de Vayringe, surnommé l'« Archimède lorrain », est passée à la postérité grâce à son ami, le bibliothécaire des Ducs, Valentin Jamerey dit Duval, qui avait dès 1746 adressé un « *Abrégé de la vie du sieur Vayringe* [...] » à Dom Calmet. Ce texte est présenté comme une autobiographie qui aurait été écrite par Vayringe en personne. En fait, dans l'édition connue actuellement, il a été écrit par Duval et légèrement retouché par Dom Calmet. Vayringe, né près d'Étain, fils d'un laboureur, devient serurier, puis horloger. Grâce à ses capacités intellectuelles, il est appelé à la cour du Duc de Lorraine pour diriger des travaux de mécanique (où il invente des appareils astronomiques, des machines hydrauliques, etc.) et pour donner des cours de physique à l'Académie de Son Altesse Royale à Lunéville. Il publie un « *Cours de physique mécanique et expérimentale* [...] » en 1732, chez N. Galland, à Lunéville. Au moment de la prise de possession du Grand-Duché de Toscane par le Duc François III en 1737, il doit partir en Italie. Responsable des travaux de drainage dans la Maremma alors très marécageuse, il meurt des suites de la malaria à Florence. Vayringe apparaît comme un personnage typique de son temps, curieux de sciences et de techniques. (C.V.)

MICHEL Jean-François, « **Jacques Gentillâtre : Itinéraire reconstitué d'un architecte huguenot de 1600 à 1622** », *Le Pays lorrain*, vol. 83 [avril 2002] ; pp. 109-114. Gentillâtre, né en 1578 à Sainte-Menehould, maître maçon, ingénieur militaire et hydraulicien, a été aussi un architecte du premier âge baroque, auteur de châteaux de briques et de pierres. Formé par Jacques II Androuet du Cerceau, il a travaillé beaucoup dans des villes ralliées à la Réforme

(Sedan, Montbéliard, Genève). En Lorraine, on connaît de lui l'Hôtel de Jean III du Châtelet, rue de la Source à Nancy et surtout le château des Thons (amputé de son aile droite, reconstruite aux Etats-Unis au début du XX^e siècle), construit en 1603-1604. (C.V.)

DELESTRE, Joseph, « **Nicolas Saucerotte de Lunéville, lithotomiste et chirurgien des armées** », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, t. 13 [1998-99] ; pp. 323-333.

Evocation de la carrière d'un chirurgien, formé dans le domaine des calculs vésicaux par Rivard et qui a fait une carrière de lithotomiste à l'hôpital Saint-Jacques de Lunéville à partir de 1773. Il publie un ouvrage en 1777 et est nommé associé correspondant de l'Académie Royale de médecine de Paris. Saucerotte remporte ensuite le concours de chirurgien major dans la gendarmerie. Il participe à la rénovation du corps des officiers de santé sous la Convention. (C.V.)

DEXHEIMER Jean, « **Un grand botaniste lorrain, Dominique-Alexandre Godron** », *Botanique lorraine*, N° spécial [2000] ; pp. 13-27.

Notice sur la vie et l'œuvre d'un botaniste (1807-1880) qui a mené une carrière universitaire. Il a été professeur d'Histoire naturelle et doyen de la Faculté des sciences. Ses travaux concernent les domaines de l'origine des espèces et de l'évolution des êtres vivants, de la paléontologie humaine et de la botanique. Godron s'est beaucoup intéressé aux variations anormales des organes des plantes, à l'hybridité et à la géographie botanique. Ses réflexions l'ont conduit à rechercher dans quelles mesures de telles variations peuvent acquérir un caractère héréditaire et déterminer l'évolution des espèces végétales. En fait, contrairement à la thèse de Darwin, Godron conclut que les modifications ne peuvent se perpétuer.(C.V.)

LE TACON François, « **Emile Gallé, botaniste et scientifique** », *Botanique lorraine*, N° spécial [2000] ; pp. 28-42.

Gallé est connu comme artiste, inspiré comme ses confrères de l'Art Nouveau, par l'admiration pour les formes des êtres vivants offertes par la nature. Mais Gallé fut aussi un authentique botaniste de haut niveau, ami de René Zeiller. Non seulement il a des connaissances poussées en horticulture et participe à la création avec V. Lemoine, L. Simon et F.-F. Crousse de la Société Centrale d'Horticulture de Nancy dont il a été vice-président, mais encore il est un scientifique spécialiste de certains genres, en particulier les orchidées. Il s'est passionné pour les formes déviantes des plantes, cherchant des explications dans l'influences des facteurs climatiques. Il a pressenti le phénomène que Hugo de Vries décrira en 1902 sous le nom de mutation, élément clé de l'évolution des espèces.(C.V.)

Parcours militaires

GRANDHOMME Jean-Noël, « **Du vignoble au désert. Un Alsacien sur le front de Palestine pendant la Grande-Guerre (1917-1918)**, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-La-Ville, Barr, Obernai*, N°33 [1999] ; pp. 123-131.

Relation de l'odyssée de Fernand Zeysolf, alsacien de Gertwiller qui servit dans l'armée allemande en Roumanie, Palestine, Ukraine, puis en Roumanie à nouveau avant de regagner son village après avoir déserté.(J.-C. F.)

FOURNIAL Patrick, « **Biographie du chef de bataillon Jacques Seltz** », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, N°34 [2000] ; pp. 117-120.

Carrière militaire d'un fils de menuisier de Mittelbergheim : simple soldat engagé dans l'infanterie à 21 ans en 1856, sous-lieutenant en 1869, commandant dans la Territoriale en 1890. Après avoir opté en 1872 pour la nationalité française, il prend sa retraite en 1907 après 52 années de service ! (H.A.)

A propos de thèmes très à la mode : croyances, mentalités, sorcellerie...

« **Les Vosges... terres de légendes** », *Dialogues Transvosgiens*, 17 [2002], Riquewihr, Petite Imprimerie, 2002.

Le numéro est consacré aux textes originaux du 11^e colloque 2001 d'histoire des Hautes Vosges et à des études régionales et transvosgiennes.

La contribution de Philippe JEHIN, « Les aveux d'une sorcière en 1619 ou l'apogée de la sorcellerie en Alsace et dans le Val d'Orbey » (pp. 84-95) retiendra notre attention. L'auteur présente l'interrogatoire d'une guérisseuse, Irmell Monschall de Labaroche par la justice du seigneur de Ribeaupierre, le 21 août 1619. Le grand mérite de cet article est d'offrir au lecteur la traduction d'un interrogatoire rédigé en allemand.

Par contre la méconnaissance de ce genre de procédure apparaît immédiatement. Le document, s'il est typique, est loin d'être exceptionnel. De même le procès-verbal de Claude Ancel n'a pu qu'être rédigé au moment de l'interrogatoire, puisque la coutume judiciaire l'exige. Dans le cadre d'une information secrète, le rôle de l'interrogatoire est en effet de soumettre l'accusé aux reproches qui lui sont faits par sa communauté. C'est à partir de ses réactions, prises sur le vif, que les bonshommes des communautés voisines, et après eux les juges, fonderont leur *semblant*. Le discours au style indirect n'a rien d'étonnant : tous les documents juridiques et administratifs sont ainsi rédigés, quelle que soit leur destination.

La question sous la torture n'a pas davantage à être décriée. Elle est juridiquement fondée comme on le lira par ailleurs. En Lorraine, elle est pratiquée au moyen du supplice de l'échelle et/ou des grésillons. L'estrapade, spécifiquement alsacienne, n'est pour ainsi dire jamais employée. On la trouve seulement une ou deux fois à Bruyères, et seulement en fin de période.

L'analyse, qui se fonde sur des sources anciennes, ignore complètement les études récentes, comme les travaux de Carlo Ginzburg (entre autres : *Le Sabbat des sorcières*, 1992). Elle ne fait pas davantage cas des études qui ont fait date en leur temps. Ainsi Etienne Delcambre n'est pas cité (*Le Concept de sorcellerie dans le Duché de Lorraine*, 1948-51). On finit par s'interroger sur des points, comme celui du nom donné au diable, qui ont depuis longtemps trouvé leur réponse.

L'article déçoit beaucoup car il développe les poncifs romantiques du 19^e siècle ou les données d'une sorcellerie « lutte des classes », telle qu'elle a pu être développée dans les années 1970. Partant il n'apporte pas grand-chose à la recherche actuelle. (J.-C.D.)

BRULÉ André, « **La sorcellerie en Pays messin : la « belle sorcellerie » de la fin du XVI^e siècle** », *Les Cahiers Lorrains*, n°1 [mars 2002], Imp. Gueblez, Metz ; pp. 33-64.

Les manifestations de la sorcellerie à Metz et dans le pays messin sont difficiles à appréhender, à cause de la perte du manuscrit 759[9] de la Bibliothèque municipale de Metz. L'auteur a eu le mérite de procéder à des recoupements à partir des Archives départementales de Moselle et des Archives municipales de Metz.

Dans le Pays messin, on dénombre 64 accusations entre 1576 et 1623, qui ont donné lieu à 60 exécutions soit 93% des cas. L'auteur conclut à une inflexibilité de la justice messine. Pourtant les juges appliquent une justice qualifiée de raisonnable et rejettent l'in vraisemblable. Il reste cependant à se demander ce qui était « invraisemblable » à la fin du 16^e siècle. Pour l'auteur il s'agit des descriptions de sabbat, alors que le « possible » concerne les maladies, les empoisonnements ou les atteintes aux biens par la « fabrication » d'orages ou de chutes de grêle.

L'originalité de la sorcellerie messine est pourtant bien une réalité. Les sorciers sont organisés en sectes ou « congrégations » qui ont vu le jour en 1553, au lendemain du voyage d'Allemagne d'Henri II. Leur apparition et leur développement en fin de siècle sont rapportés à la conjon-

ture politico-religieuse. On aura compris que l'auteur relie ces groupes bien structurés aux réseaux confessionnels rivaux protestants et catholiques qui s'opposent dans la région. L'article s'appuie sur l'exemple de quatre procès « d'hommes noirs », datés du dernier quart du 16^e siècle. En 1588, le procès de l'un d'entre eux montre que l'accusé était sûrement un de ces messagers, propagateur de la foi calviniste dans les communautés.

Les congrégations de sorciers présentent une organisation d'inspiration militaire. Les membres sont des valets, recrutés par les « hommes noirs » parmi les démunis, les solitaires et autres malheureux. L'assistance matérielle est accordée après signature du contrat d'engagement. Les nouvelles recrues sont initiés à la sorcellerie par les mêmes hommes noirs, leurs supérieurs hiérarchiques. Ces derniers obéissent eux-mêmes à des maîtres qui ne sont jamais clairement identifiés. L'auteur en a dénombré douze. Les actions à mener sont décidées lors de réunions auxquelles participent des notables, ce qui n'a rien d'étonnant. Les hommes noirs sont aussi chargés de diriger des expéditions punitives contre le parti adverse, en modifiant les conditions météorologiques. La tâche principale du sorcier est cependant de soigner ses semblables.

Cette « belle sorcellerie », ainsi qualifiée car elle a avant tout cherché à guérir, prend fin en 1597. A la veille de l'Edit de Nantes, les sectes de sorciers et leurs hommes noirs laissent la place aux « exécrables procès » du 17^e siècle, fondés sur de sordides rivalités familiales.

Cet article confirme les rôles politique et religieux qu'a joués la répression de la sorcellerie. Il s'est appuyé sur une documentation peu exploitée. C'est son intérêt. Regrettons pourtant un exposé au propos qui s'égare parfois entre sorcellerie, religion et conjoncture politique. (J.-C.D.)

HÉRAULT Pascal, « **La répression de la sorcellerie dans le diocèse de Poitiers aux XVI^e et XVII^e siècles (procédures, acteurs et croyances)** », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, t. XIV [1^{er} et 2^e trimestres 2000], Poitiers, Imp. P. Oudin, 2002 ; pp. 49-112.

Un article méthodique, documenté et servi par un appareil statistique conséquent (pp. 108-112), bref un de ces textes de référence auxquels la Société des antiquaires de l'Ouest nous a habitués.

L'auteur dresse un état des lieux des procès de sorcellerie d'un diocèse, dont on connaît surtout l'affaire de la possession des ursulines de Loudun, devenue scandale national en 1634. Quatre-vingts procès environ sont disponibles entre 1560 et 1650. Sur 50 accusés dont le sexe est connu, une vingtaine seulement sont des femmes. C'est en contradiction avec la prédominance féminine, habituellement admise ailleurs. Comme dans la plupart des régions, on ne dénombre que quelques procès à la fin du quinzième siècle, trois ici entre 1453 et 1485. La répression reprendra au début de la décennie 1560 pour connaître une nouvelle accalmie au début du 17^e siècle. La rupture des années 1620-1630 peut être considéré comme typique, puis qu'elle met en place le schéma ternaire de l'affaire de Loudun. En effet, au couple traditionnel *juge-sorcier* des procès ruraux s'ajoute la troisième figure des procès urbains, celle du possédé.

La *classique* mise en relation de la sorcellerie avec la conjoncture est sérieusement nuancée. Il faut d'autant plus le souligner qu'on en avait perdu l'habitude. L'auteur remarque avec justesse que « la concomitance n'est pas une argumentation totalement satisfaisante (p.62) ». Après un examen explicatif des étapes de la répression, il envisage les acteurs puis les croyances sataniques pour aboutir à un tableau synthétique de la sorcellerie dans le diocèse de Poitiers.

L'article privilégie surtout les sources et ouvrages imprimés, donc des interprétations. L'auteur annonce des recherches ultérieures. Le lecteur sera d'autant plus impatient d'en connaître le résultat que les travaux à venir seront fondés sur des sources originales, tirées des dépôts d'archives locaux. (J.-C.D.)

Villanelle...

Rappelons que la Société Philomatique Vosgienne fait partie de l'Association d'histoire du village *Villanelle*, animée par le professeur Antoine Follain de l'Université d'Angers.

Villanelle sollicite la contribution des Philomates pour la publication sur son site internet de sources d'archives concernant les villages vosgiens et leur population. N'hésitez pas à répondre à cet appel en vous adressant directement au site concerné ou en faisant parvenir vos documents à la rédaction de *Mémoire des Vosges*.

Voici l'adresse du site *Villanelle* que vous pouvez consulter comme bon vous semble : www.chez.com/lpcornu

Dons...

L'Association des Vosgiens de Paris vient de nous faire parvenir des documents datés de 1921, témoignant des anciennes relations entre cette association et la nôtre. Il s'agit d'un exemplaire de leur revue (*Chez Nous*, Revue trimestrielle de l'Association des Vosgiens de Paris, n° 18 [3^e trimestre 1921]) et de trois photographies du banquet du 17 juillet 1921. Ce jour-là, la Société Philomatique recevait l'Association des Vosgiens de Paris à la mairie de Saint-Dié.

M. Demézières de Colmar nous a envoyé d'anciennes images pieuses et des avis de décès illustrés.

M. Jeancolas de Brouvelieures nous a remis une collection du bulletin paroissial *Le Petit Messager de Brouvelieures et des Rouges-Eaux*, années 1958-1976.

Intérêt...

« Cette 5^e revue consacrée à *L'eau : réalité et imaginaire* m'a beaucoup intéressée [...]. J'apprécie l'effort de chaque auteur pour vulgariser et surtout rendre abordable les écrits, objets de recherches, en particulier le petit encart « pour mieux comprendre ».

Par ailleurs, il serait peut-être souhaitable que tous les auteurs aient une bibliographie bien séparée des notes pour que ce soit plus clair. A moins que je fasse erreur, les notes renvoient à une volonté d'explication ou de mise en rapport avec d'autres écrits [...].

Je suis enthousiasmée par les textes qui figurent dans cette publication, par leur contenu et par les documents joints (gravures, cartes, graphiques...). Cette diversité rassemblée dans cette revue reflète l'esprit de cohésion de votre association. Je lis donc ces articles à doses homéopathiques car ils sont très riches d'enseignement ! [...] ». *F.P.*

Merci pour votre longue lettre qui récompense les efforts de l'équipe de Mémoire des Vosges. Pourquoi n'écrivez-vous pas « notre association » puisque vous êtes une Philomate. Pour ce qui est du rôle des notes, elles sont normalement destinées à donner les preuves qui appuient un raisonnement. Ces preuves peuvent se trouver dans un ouvrage dont la page doit toujours être indiquée comme dans des documents d'archives. S'y ajoutent souvent aussi les digressions qui ne peuvent figurer dans le texte de l'article sous peine de le rendre incohérent.

De notre côté, nous tâchons de toujours rappeler en biblio-

graphie les ouvrages cités dans les notes.

Publicité...

« Je n'ai effectivement pas attendu votre sollicitation pour faire connaître le grand musicien déodatien que fut Romary Grosjean. Vous trouverez ainsi à la médiathèque Victor Hugo un exemplaire du n° 258 de la revue parisienne *L'Orgue* dans laquelle figure mon article sur le sujet. Avec le recul, je me félicite d'avoir adopté cette ligne de conduite puisque vous avez décidé de manière totalement arbitraire de ne pas publier l'article que je destinais à la revue *Mémoire des Vosges*. La Société philomatique ne sort pas grandie de cette décision. Vous pouvez compter sur moi pour lui donner toute la publicité qu'elle mérite ».

S. Durand

Cent fois sur ton ouvrage !... Mais peu importe Mémoire des Vosges n'est sans doute pas destinée à accueillir les articles des « Grands » de ce monde. Quant à la publicité, c'est fait ! Ce qui, en tout cas, explique que le lecteur ne trouvera pas d'article sur Romary Grosjean dans ce numéro. Il pourra toujours se reporter à la revue signalée.

Saumons, Aloses, Lamproies et autres poissons...

« Ainsi qu'il est mentionné dans votre revue n° 5, le Saumon atlantique (*Salmo salar*, L.) remontait en effet le Rhin puis la Moselle pour venir se reproduire sur les cours d'eau du Massif vosgien qui l'avaient vu naître. Ce poisson migrateur ainsi que d'autres espèces (Aloses, Lamproies marines, Truites de mer) sont particulièrement sensibles aux impacts des activités humaines sur le milieu aquatique, elles ont connu une forte régression à l'échelle internationale, elles ont disparu du bassin de la Moselle. De par la valeur symbolique, patrimoniale de ces espèces, pour le travail de restauration de la qualité de l'habitat que leur présence impose, un projet de restauration de ces espèces semble tout à fait pertinent et fédère actuellement la motivation de représentants de la pêche associative des trois départements bordant la Moselle.

L'Union Régionale du Grand Est des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (URGE) s'investira au printemps-été 2003 dans un premier travail visant à estimer le potentiel actuel d'accueil de la partie haute du bassin de la Moselle et de la Meurthe. Dans cette phase de réflexion sur la faisabilité ainsi que sur la légitimité de ce type de projet, nous devons approfondir nos connaissances concernant la présence historique des espèces piscicoles dites « Grands Migrateurs ». Le projet se base sur le retour à une qualité d'habitat du passé dont le Saumon est un symbole.

Je vous saurai gré de bien vouloir nous conseiller quant à la manière de procéder à ce type de recherches historiques [...]. ». *F.M., coordinateur de l'URGE, Epinal.*

Un projet certes passionnant auquel la Société Philomatique ne peut que souscrire, étant par ses statuts attachée à toutes les formes de patrimoine naturel, scientifique ou culturel. Par contre la demande est difficile à satisfaire. Les documents anciens ne sont pas toujours clairs sur les espèces citées, comme le rappelle M. Marchal dans son article. En outre il n'existe pas d'archives spécifiques. On ne peut trouver ce type de renseignement qu'au hasard de recherches, sur les revenus seigneuriaux par exemple.

Les moresques de l'abbaye d'Etival et de la chapelle Sainte-Odile...

Marie-Hélène Saint-Dizier, auteur de l'article apporte quelques précisions.

« Dans le précédent numéro de *Mémoire des Vosges*, nous avons transcrit un document décrivant la chapelle Sainte Odile, située à Etival (*MdV* n°5, p. 57). Il y était aussi question de « la chappelle de Notre Dame qui rest(sic) au bout au dortoir de l'abbaye, embellie de quantité de peintures, figures d'anges, d'enfants et moresques de plâtre pour la plus part dorés d'or de ducat ». Plusieurs témoignages, antérieurs à 1944, décrivent cet embellissement de l'abbaye. Nous livrons au lecteur la reproduction d'une carte postale ancienne représentant l'intérieur de l'église et sur laquelle on peut remarquer ces décorations. La voûte de l'église abbatiale est entièrement revêtue de décorations en plâtre dans le style de l'époque. Elles sont, dit-on, l'œuvre de Jean Frouard au dix-septième siècle (1617-1655). On a attribué à cet abbé l'idée de couvrir la nef, les bas-côtés et le chœur d'un épais badigeon qui masque les sculptures et dénature les chapiteaux.

Ainsi, selon les époques, ce décor a été diversement apprécié. Cet épais badigeon de plâtre sculpté de moresques, peintes par la suite en blanc et jaune tendre sur un fond bleu céleste, a été remarqué par Alban Fournier qui a trouvé ces sculptures « très joliment modelées » (*Les Vosges du Donon...*, pp. 33-34). Par contre, pour George Durand, ces « revêtements de stuc qui emplâtrèrent les nervures, les doubleaux, encadrent les fenêtres, dénaturent les chapiteaux [...] ; le chœur est voûté sur une croisée d'ogives à nervures toriques, mais il a été, comme la nef et la croisée, défiguré par l'ornementation adventive du XVII^e siècle » (*Eglises romanes des Vosges*, pp. 214-222). Cette « malencontreuse idée » est qualifiée de « pâtisserie » par Hubert Collin (*Les églises romanes de Lorraine*, t. 2, pp.167-173).

L'abbatiale s'est trouvée fortement endommagée par le sinistre du 9 novembre 1944. Les restaurations, effectuées à l'initiative de l'Administration des Monuments Historiques, ont rendu à l'édifice « la splendeur pourpre de sa pierre nue ». M.-H. S.-D., professeur, Ste-Barbe.



Illustration : L'intérieur de l'église d'Etival à la fin du 19^e siècle (fonds MHSD).

Réaction...

« Néologisme, opportunisme... » : les années 1980 ont consacré le règne des *ismes*, riches de précisions philosophiques. Le début du vingt et unième siècle semble préférer les finales en *ies* et les précisions géographiques superfétatoires. Les auteurs de *Mémoire des Vosges*, eux-mêmes, s'y laissent parfois prendre.

On balbutie des arguties pour tenter d'imposer des appellations comme *Déodatie* ou *Saint-Dié-des-Vosges*. A pratiquer ainsi le néologisme personne ne s'y retrouve et encore moins l'historien dont le rôle est de rattacher les mots du présent au passé de la mémoire !

A quand la *Romarcie*, pour le pays de Remiremont voué à saint Romaric ou la *Sommiérie*, de Jean-Claude Sommier pour Bruyères ? Pour la France, si on veut laisser de côté la trop ringarde Francie occidentale, on aurait le choix entre la *Martinie*, le pays de saint Martin ou la *Bourbonnie*, royaume des Bourbons. Dans ce dernier cas, il faudrait préciser *Bourbonnie septentrionale* pour ne pas confondre avec l'Espagne ». J.C.D., professeur, Xamontarupt.

A méditer ou à rejeter : une réaction qui n'engage bien entendu que son auteur.

Précisions bibliographiques

M. Albert Ronsin apporte les précisions suivantes qui seront sûrement très utiles aux chercheurs.

Complément bibliographique sur l'occupation allemande à Senones et dans les environs :

ELARDIN Jules, « Senones sous la botte allemande 1914-1918 », *BSPV* n°LXVII[1953], pp. 135-169 ; LXXI[1957], pp. 115-159 ; LXII[1958], pp. 81-131 (NB : Elardin était le secrétaire de mairie de Senones durant cette période. C'est du vécu au jour le jour !).

OHL DES MARAIS Albert, *Histoire chronologique de la principauté de Salm, des abbayes de Senones et de Moyermoutier*, Saint-Dié, Thouvenin, 1951, pp. 217-227.

Complément bibliographique sur l'eau à Saint-Dié :

BARDY Henri, « Etudes hydrologiques sur l'arrondissement de Saint-Dié », *Bulletin du Comice agricole* [1868-1869].

« Les eaux dans l'arrondissement de Saint-Dié », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, n° 14-15[1873-74], pp. 429-466.

« Les eaux minérales de Saint-Dié. Etude historique et documents scientifiques », *BSPV*, t. XIII[1888], pp. 5-89.

L'eau potable à Saint-Dié, Saint-Dié, L. Humbert, 1894, In 8°, 11 p. (*Miscellanées I*, p. 49-59).

Saint-Dié, ville d'eaux, Saint-Dié, Cuny, 1903-04, In 8°, 8 p. (*Miscellanées VII*, p. 21-28).

BEAUPRE, *Lettre à M. Nicolas, démonstrateur de chimie à l'Université de Nancy sur la Dissertation des eaux de Saint-Diez*, par Beaupré, élève en pharmacie chez M. Mandel..., Nancy, sd (v. 1780), In12°, 73 p.

BLAIRE Jean, *L'eau potable à Saint-Dié (sources communales). Etude historique, chimique et bactériologique*, Saint-Dié, C. Cuny, 1932, In 8°, 112 p. + carte (thèse de pharmacie, Nancy).

NICOLAS Pierre-François, *Dissertation chymique sur les eaux minérales de Saint-Diez*, Nancy, Sébastien Bachot, 1780, In 12°, II-33 p.

Dissertation chymique sur les eaux minérales de Saint-Diez, 2^e édit., Nancy, H. Haener, 1781, In 8°, 43 p.

PIERROT André, « Les eaux médicinales de Saint-Dié. Etude historique et scientifique », *BSPV*, t. XLIV [1929-

M. Claude Marchal nous informe de l'erreur qui s'est glissée dans son article « L'exploitation des eaux en Lorraine ducale » [*MdV* n° 5, p. 17]. Les légendes des deux graphiques « Les eaux et la population de la prévôté de Bruyères » et « Les eaux dans la recette de la prévôté de Bruyères » ont été inversées. La rédaction lui présente ses excuses.

30], pp. 37-334, 9 planches.

N'hésitez pas à adresser à la rédaction vos informations ou vos remarques, qu'elles soient positives ou négatives.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Damien Parmentier, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, vice-président de la Société Philomatique Vosgienne. *Docteur en histoire et civilisations européennes, ses centres d'intérêt portent sur l'histoire économique et religieuse de la vallée de la haute Meurthe au Moyen âge.*

Albert Ronsin, docteur en histoire, conservateur honoraire de la bibliothèque et du musée de Saint-Dié-des-Vosges. *Spécialiste de l'histoire du livre en Lorraine (15^e-19^e siècles) et de l'histoire de Saint-Dié et de sa région. Président des amis de Claire et Yvan Goll et de CIRCÉ (bijoux de Braque).*

Gilles Grivel, professeur au lycée de Bruyères. *Docteur en histoire, il est l'auteur d'une thèse sur le parti républicain dans les Vosges de 1870 à 1914. Ses travaux portent sur la vie politique dans le département des Vosges sous la Troisième République.*

Alain Lange, attaché territorial, président de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac et du Cognaçais.

Yann Prouillet, militaire de carrière, co-directeur de la commission Temps de guerre de la Société Philomatique Vosgienne. *Spécialiste de la Première guerre mondiale, il étudie particulièrement la production littéraire s'y rapportant.*

Jean-Claude Diedler, professeur au lycée de Bruyères, paléographe. *Docteur en histoire sociale, ses recherches portent sur la mentalité des anciennes populations rurales en Lorraine du 15^e au 17^e siècles.*

Jacqueline Rittre, trésorière de la Société Philomatique Vosgienne. *Son domaine de recherche concerne l'idée que les anciens se faisaient des fleurs et plus généralement des plantes.*

René Bastien, ancien professeur d'histoire géographie du lycée Jules Ferry de Saint-Dié. *Titulaire d'un D.E.S. portant sur le journal L'Estafette de Jules Ferry, il s'est spécialisé dans l'histoire de la Troisième République.*

René Revert, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne. *Il mène des recherches sur la production des anciennes faïenceries de l'Est de la France. Il a mis au point une méthode comparative qui permet d'attribuer une origine à certains produits céramiques, jusqu'à présent non identifiés.*

Jean-Claude Fombaron, instituteur, président de la Société Philomatique Vosgienne. *Spécialiste de l'histoire populaire du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, il étudie particulièrement la période 1870 - 1918 (frontière franco-allemande de 1871, contrebande, aspects inédits de la Grande Guerre dans l'Est...). En tant qu'auteur, il collabore à de nombreuses revues d'histoire régionale. Il est aussi président du Cercle Cartophile vosgien et d'une radio locale.*

Thierry Choserot, médecin généraliste, secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne. *Ses centres d'intérêts portent sur la préhistoire, la protohistoire, la numismatique dans la vallée de la haute Meurthe.*

Marie Hélène Saint-Dizier, docteur ès Sciences Pharmaceutiques, enseigne la toxicologie à l'Université Henri Poincaré Nancy 1. *Etudie l'histoire du secteur de Rambervillers-Baccarat, principalement celle de l'ancien ban de Nossoncourt.*

Hervé Antoine, secrétaire-comptable, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne. *Après des études d'ingénieur-chimiste (ENSCMu, 1989) et une spécialisation dans le domaine des matériaux polymères, il étudie le patrimoine des Vosges et s'applique à définir l'identité des populations montagnardes.*

Claude Viry, professeur-documentaliste, membre du comité de rédaction de la revue Inter-CDI. *Licencié en histoire, ses centres d'intérêt sont l'archéologie, l'histoire des civilisations anciennes et médiévales et la géographie humaine. Il a participé à des chantiers de fouilles.*

Si vous souhaitez contacter l'un de ces auteurs, écrivez à la Société Philomatique Vosgienne.

Toute proposition de collaboration est à faire parvenir à la rédaction.

La Société Philomatique Vosgienne

Depuis 1875, la Société Philomatique Vosgienne regroupe des chercheurs, des amateurs d'histoire locale et plus généralement toutes les personnes sensibilisées par le patrimoine vosgien.

Commissions et groupes de travail.

- **Commission Patois** : Aspects des parlers locaux jusqu'à la fin de la civilisation de l'attelage.
- **Commission Rénovation et Patrimoine** : Edition de la *Lettre du Bulletin*, cycle de miniconférences dans les communes, actions pédagogiques et défense active du patrimoine, réflexion sur le fonctionnement de l'association (statut de notre Société, participation des membres et contribution des correspondants locaux...), organisation de rencontres et études menées conjointement avec les sociétés savantes correspondantes.
- **Commission Temps de Guerre** : Etudes approfondies des périodes 1914-1918 et 1939-1945, collecte et édition de documents inédits.
- **Commission des Petits Monuments** en liaison avec l'Inventaire des richesses artistiques de Lorraine et le musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges.
- **Commission Faïences et Céramiques** : Techniques et productions, entreprises et personnels, histoire des sites industriels lorrains de 1750 à 1880, expositions.
- **Prospection et connaissance des sites anciens et des voies de communication**, toponymie.
- **Commission Croyances et Religions.**
- **Paléographie** : Aspects de l'écriture du français du 16^e siècle et initiation à la lecture de documents d'archives du début de l'époque moderne.
- **Comité de lecture des revues** : Valorisation des articles et constitution de deux fichiers principaux : « Histoire générale et archéologie », « Sciences de la nature ».
- **Commission Cultures et Techniques** : Savoirs et techniques de l'époque contemporaine, aspects d'ethnoscience, 1830-1880.
- **Section numismatique** : Publications et valorisation des collections locales.

Vous trouverez dans le numéro 7 de Mémoire des Vosges

Le prochain numéro de *Mémoire des Vosges* est un volume qui porte sur la justice.

- Yann Prouillet évoque l'affaire des gardes sacs à la Fontenelle en 1915
- Jean-Claude Fombaron démêle les relations difficiles entre la justice, les autorités locales et le fisc au début du 19^e siècle
- Hervé Claudon et Claude Marchal visitent la maison du confesseur ducal au hameau de la Rozière (17^e siècle).

Ce numéro de *Mémoire des Vosges*, a été tiré à 600 exemplaires,

Achévé d'imprimer avril 2003
Imprimerie Kruch, 88110 Raon-l'Étape

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2003

ISSN 1626-5238

L'ÉGLISE DE SAINT-DIÉ ET LÉON IX AU 11^e SIÈCLE <i>L'enjeu des bulles de 1049 et de 1051</i>	<i>Damien Parmentier</i>	7
NOTE SUR LE NOM DU PREMIER ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ	<i>Albert Ronsin</i>	11
ERNEST PICOT (1848-1919) <i>Le vainqueur de Jules Ferry aux législatives de 1889</i>	<i>Gilles Grivel</i>	13
ALBERT CAHEN, UN COMPOSITEUR MÉCONNU (1846-1903) <i>A l'occasion du centenaire de sa disparition</i>	<i>Alain Lange</i>	21
RENÉ FONCK (1894–1953) <i>Des Vosges aux cimes</i>	<i>Yann Prouillet</i>	23
LO VIÉ MOTÉ DI JOEY <i>Impressions de visite</i>	<i>Jean-Claude Diedler</i>	27
UNE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE <i>Raviver la mémoire du vieux cimetière de la Cotte Calot</i>	<i>Jacqueline Rittre</i>	31
LA BRIQUETERIE DE REMOMEIX	<i>René Bastien et René Revert</i>	37
LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE FACE À LA MALADIE DU CHARBON <i>La lettre du vétérinaire Mathieu en 1839</i>	<i>Jean-Claude Fombaron</i>	41
UNE RANDONNÉE AU PIED DU MASSIF DE L'ORMONT <i>Un itinéraire entre histoire et nature</i>	<i>Thierry Choserot</i>	47
LA NOUVELLE ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE MAUDIT DE SAINTE-BARBE <i>Les démêlés d'une communauté avec l'évêché de Saint-Dié au 19^e siècle</i>	<i>Marie-Hélène Saint-Dizier</i>	51
PALÉOGRAPHIE : INSOLENCES AU CIMETIÈRE DE SAINT-DIÉ EN 1580		57

